Nouveau procès demandé pour Rhéal-Léo [illegible]nd

(LIRE EN PAGE 3)

SENATES READING ROOM
OTTAWA, ONT.

Le journal illustré qui vous renseigne clairement sur tout

La Patrie

73e ANNEE — Prévisions: Ensoleillé et froid — MONTREAL, JEUDI 14 FEVRIER 1952 — R — No 296

GARDE ROYALE AUPRÈS DU CATAFALQUE?

A LISBONNE, PORTUGAL — Le général Alphonse Juin (à gauche), chef de la délégation française à la conférence de Nato, à Lisbonne et le général Alfred-M. Gruenther, chef de la délégation américaine, photographiés à l'ouverture de la session du comité militaire du traité de l'Atlantique-Nord.

Permission demandée à la Reine

LONDRES, 14, (P.C.) — On rapporte aujourd'hui que le duc de Windsor a demandé à la reine Elisabeth la permission de monter la garde auprès de la dépouille de son frère, feu le roi Georges VI.

Selon des rumeurs qui n'ont pu être confirmées, il en aurait parlé à la reine-mère douairière Marie. L'ex-reine, âgée de 84 ans, lui aurait conseillé d'obtenir l'approbation de la nouvelle reine.

Si Elizabeth consent, le duc, premier ancien roi à assister aux funérailles de son successeur, pourra être garde d'honneur pendant 20 minutes auprès du cercueil du roi,

(Suite à la page 4)

DANS LE CORTEGE FUNEBRE — Le duc de Gloucester, frère du Roi défunt, et le prince Philip, époux de la reine, photographiés dans le cortège funèbre du regretté Georges VI, lors de la translation des restes du monarque à Westminster Hall.

Bob Fryday remplacera Floyd Curry ce soir

(LIRE EN PAGE 23)

Nomination de l'hon. E. Rinfret à la Cour du Banc de la Reine

M. Alcide Côté, député de St-Jean, lui succède dans le cabinet fédéral.

OTTAWA, 14, (P.C.) — Le premier ministre St-Laurent a annoncé hier soir la nomination du ministre des Postes l'hon. M. Rinfret à la Cour du banc de la reine. C'est M. Alcide Côté, député libéral de la circonscription de St-Jean-Iberville, Napierville, qui lui succède dans le cabinet fédéral.

M. St-Laurent a également annoncé la nomination de M. John Dickie, député de Halifax, comme adjoint parlementaire du ministre de la Production, l'hon. M. Howe.

Il succède à M. George McIlbraith, député d'Ottawa-ouest, qui a démissionné la semaine dernière. Cependant, M. McIlbraith demeure adjoint parlementaire de M. Howe comme ministre du Commerce.

Le premier ministre a aussi dit que M. E.-W. George, député libéral de Westmorland, proposera l'adresse en réponse au discours du trône à l'ouverture du parlement le 18 février, tandis que M. André Gauthier, député libéral du Lac St-Jean, secondera.

L'élévation de M. Rinfret au banc porte à cinq le nombre de sièges vacants à la Chambre des Communes.

Actuellement, les sièges aux Communes sont repartis comme suit:

L'hon. Edouard RINFRET

Libéraux 183, progressistes - conservateurs 45, C.C.F., 13, crédit social 10, indépendants 4, libéral-indépendant, deux, sièges vacants 5, total 262 sièges.

L'hon. Alcide COTE

Grave incendie à Buckingham

BUCKINGHAM, 14. (P.C.)—Un incendie spectaculaire a détruit, à midi, hier, une maison de deux étages, dans le village de Buckingham, causant pour plus de $5,000 de dommages et jetant 13 personnes sur le pavé.

Le sinistre a débuté vers 11 h. 45; on croit qu'une défectuosité des fils électriques en est la cause.

La maison était habitée par M. et Mme Peter Limner, tous deux âgés d'au moins 85 ans, M. et Mme Martin MacDonald et leurs neuf enfants.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

ECONOMIES D'ENFANTS POUR LE FOYER DE CHARITE. — Cette photographie a été prise immédiatement après la récitation du chapelet à la radio par un groupe d'élèves de Mme Georges Goulet, un Jardin d'enfants, en compagnie de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. Le petit Guy Lapierre et la petite Anne-Marie Samson remettent à l'Archevêque une banque contenant leurs économies, pour venir en aide au Foyer de Charité. On reconnait également, à droite, la petite Louise Laprade et la petite Michèle Lapierre.

Chez Concordia

Il fut un temps où on ignorait le français

Si les documents officiels, à l'hôtel de ville de Montréal, sont fidèlement rédigés dans les deux langues anglaise et française, de nos jours, tel ne fut pas toujours le cas, d'après des renseignements fournis, hier soir, par M. Armand Terrault, traducteur en chef de la ville de Montréal, dans une causerie qu'il prononçait sous les auspices du programme radiophonique hebdomadaire consacré à Concordia.

En effet, M. Terrault a noté que les archives municipales révèlent que, de 1840 à 1842, les procès-verbaux du conseil municipal furent rédigés uniquement en anglais. Selon M. Terrault, l'explication la plus plausible de ce fait serait peut-être que le conseil du temps, présidé par le maire Peter McGill, se composait de douze représentants de l'élément de langue anglaise et de six représentants seulement de l'élément de langue française.

M. Terrault a également rappelé que l'élément de langue française représentait alors à peine le tiers de la population et que, de plus, ce conseil, qui exerca son mandat jusqu'en décembre 1842, devait sa nomination au gouverneur général du Canada.

Afin de ménager sans doute les susceptibilités, on avait néanmoins inséré, en 1840 une clause dans les règles du conseil à l'effet que les procès-verbaux fussent rédigés dans les deux langues, d'ajouter le conférencier, qui a précisé que cet article demeura à l'état d'intention et qu'il n'y fut pas donné suite jusqu'en 1842.

M. Terrault a aussi noté que, de 1862 à 1883, les procès-verbaux furent de nouveau rédigés exclusivement en langue anglaise. La refonte des règles du conseil, en 1863, ne comportait pas, dans ses clauses relatives aux devoirs du greffier, l'obligation pour ce dernier de pourvoir à la traduction ainsi qu'à l'inscription en langue française des délibérations du conseil.

Enfin, fait remarquer M. Terrault, une résolution adoptée par le conseil, le trois juillet 1883, prévoit de nouveau que les procès-verbaux, tant du conseil que des comités, ainsi que tous les rapports des comités à être soumis au conseil soient rédigés dans les deux langues. Cette tradition s'est maintenue depuis et, présentement, les contribuables de Montréal peuvent obtenir, sur demande, et dans les deux langues, copie de tout document officiel se rapportant à l'administration de leur ville.

Décès de Mme Eugène Allard

Mme Eugène Allard (née Thérèse Gobeil) est décédée le 11 Février, au pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, après une brève maladie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, un fils Michel; ses frères, le Révérénd Père D.-A. Gobeil, missionnaire oblat de Ville Lasalle, M. Jean-Charles Gobeil, inspecteur routier, de St-Etienne du Languedoc; ses soeurs, Mmes J.-E. Poliquin (Gertrude), Paul Marion (Bernadette), Mlles Cécile et Germaine Gobeil.

Elle laisse aussi ses belles-soeurs, Mmes J-Charles Gobeil, Viateur Allard, Léopold Allard, Arthur Allard, Roger Allard, Antonio Allard, Jean-Claude Allard, Noel Ethier, de St-Roch, Mme Ulric Payette, de St-Esprit, et Mlle Juliette Allard de Montréal.

Elle laisse, en outre, sa belle-mère, Madame Veuve Viateur Allard, de St-Roch; ses beaux-frères, MM. J.-E. Poliquin, Paul Marion, de Montréal, MM. Viateur, Léopold Arthur, Roger, Antonio, et Jean-Claude Allard, de St-Roch, MM. Ulric Payette, Noel Ethier, de St-Esprit et de St-Roch; plusieurs neveux et nièces, ainsi que son cousin, M. Albert Allard, de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Claire Allard et René Casavant, coupables

Les jurés n'ont délibéré que quelques minutes avant de rendre, hier, un verdict qui réduisait à une accusation de vol simple une accusation de vol avec violence portée contre la femme Claire Allard, 33 ans, et son complice, René Casavant, 22 ans.

L'hon. juge François Caron, qui présidait ce procès rendra son jugement incessamment. Selon les prétentions de la Couronne, représentée par Me Henri Masson-Loranger, C.R., le couple aurait soulagé, le 10 décembre 1951, M. André Lambert d'une somme de $50 et d'une bague évaluée à $20, à l'angle des rues Clarke et Lagauchetière.

La Couronne a affirmé qu'il s'agissait d'un vol avec violence. La victime a déclaré au Tribunal qu'elle avait retrouvé une partie de son argent dans les goussets de Casavant, au poste de police.

Selon la Couronne, ce fut un vol avec violence car Lambert fut jeté dans une ruelle, étouffé et volé.

La défense, représentée par Me Léonard Trépanier, a prétendu que Lambert n'avait peu conscience de ses actes le soir du vol. Il fut trouvé assis sur le bord du trottoir par la police qui arriva sur les lieux quelques instants après le vol. Selon la défense, le plaignant aurait passé une partie de la nuit dans un café.

Le juge, dans son adresse aux jurés, a dit qu'ils pouvaient rendre 3 verdicts: coupables de vol avec violence, coupables de vol simple ou innocents de toute accusation.

Coupable d'une série de vols

Leonard Trotchie, sans adresse au dossier, s'est reconnu coupable devant le juge Omer Legrand d'une série de vols d'autos et dans des maisons privées qui lui auraient rapporté plusieurs milliers de dollars.

Le prévenu a commis ces vols au cours de l'année 1951, à Hampstead, Ville Mont-Royal et Westmount.

Le président du Tribunal a remis au 21 du courant le prononcé de la sentence.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

AUX FUNERAILLES DE M. JOHNNY SPEEDING. — Les funérailles de M. Johnny Speeding ont eu lieu en l'église Saint-Pierre-Claver. On remarque ci-haut, dans le cortège qui conduisait le corps à l'église, les fils du défunt, MM. Albert, Johnny et Armand Speeding.

l'Almanach de La Patrie

JEUDI, 14 FEVRIER 1952

45e jour de l'année — S. Valentin

Le soleil s'est levé à 7 h. 06 et se couchera à 5 h. 23

Pronostics

L'absence de nuages dans le sud de l'Ontario et l'ouest de la province de Québec ont permis aux températures de s'abaisser la nuit dernière, bien au-delà des moyennes saisonnières, soit environ 5 degrés, et des vents, de 15 à 20 milles nous ont rappelé que l'hiver est toujours là. La masse nuageuse qui entoure une dépression, dont le centre est encore à Terre-Neuve, étendait ses franges jusqu'aux régions de l'est de la province de Québec, où il a fait un peu moins froid. Les conditions ne changeront guère aujourd'hui et les températures seront à peu près les mêmes qu'hier.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et de la Mauricie: Ensoleillé avec quelques brefs intervalles nuageux. Froid soutenu. Vents de l'ouest à 20 milles, Maximum aujourd'hui à Montréal, 14; à Ottawa, 10; à Ste-Agathe, 5, et La Tuque, 5.

Régions de Québec et des Cantons de l'Est: Nuageux avec quelques périodes ensoleillées. Froid soutenu. Vents de l'ouest à 20 milles. Maximum aujourd'hui à Québec, 10; et à Sherbrooke, 14.

LA LUNE

Nouv. lune, le 25, 4 h. 16 a.m.

Dern. quart. le 18, 1 h. 01 p.m.

Pleine lune, le 10, 7 h. 28 p.m.

Prem. quart. le 2, 3 h. 01 p.m.

SIGNE DU ZODIAQUE
LES POISSONS

1952			FÉVRIER			1952
DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.
∴	∴	∴	∴	∴	☾	2
3	4	5	6	7	☽	9
10	11	12	13	14	○	16
17	18	19	20	21	☾	23
24	25	26	☽	28	○	∴

VICTIME DES HÉMORROÏDES

Comment pouvez-vous espérer des résultats si vous ne faites disparaître la cause du malaise, à l'intérieur du corps? C'est ce que fait le nouveau traitement Pyltone (Un liquide absorbé par la bouche) il s'attaque directement et rapidement à la cause interne. Avant que vous en ayez consommé une demi-bouteille vous verrez ce que signifie résultats réels durables. Pyltone a fait ses preuves dans les cas les plus revêches que nous ayons pu trouver. Une bouteille de ce nouveau traitement (liquide) suffit à prouver nos avancés ou remise immédiate d'argent. $1.75 chez tous les pharmaciens ou postez sur réception. Pyltone Co., Vancouver, B.C.

TROIS INCULPÉS

Le truc de la brique d'or rebondit en Cour

Le truc de la brique d'or, qui aurait soutiré des milliers de dollars de la bourse de citoyens pour les faire passer dans les goussets d'une bande bien organisée, a rebondi une fois de plus devant les Tribunaux, hier.

Cette fois, trois suspects ont été cités à la barre sous l'accusation d'avoir conspiré pour frauder et d'avoir fraudé par le mensonge et la supercherie M. Gaston Perrault, échevin de Ville St-Michel, de la somme de $8,000.

Les inculpés ont nié leur culpabilité. Leur enquête préliminaire a été fixée au 21 du courant. Ce sont Jean Demers, de St-Jean, un ancien étudiant de la faculté de droit; Maurice Bouchard, 38 ans, 6130, rue Durocher, et Vital Arpin, 43 ans, même adresse que Boucher.

Demers aurait de plus conspiré avec Adélard Bergeron, de Val d'Or, dans la même cause. Bergeron a déjà été traduit devant le Tribunal.

Bertrand qui n'a pas de dossier judiciaire a obtenu un cautionnement de $950 sans difficulté devant le juge Eugène Lafontaine, valable jusqu'à midi aujourd'hui, alors que l'inculpé devra fournir un cautionnement de $1,500. Son avocat a expliqué au Tribunal que la police provinciale le détenait depuis une semaine. La défense a expliqué qu'elle n'avait pas pris de bref d'habeas corpus parce qu'elle était convaincue d'obtenir justice devant le juge Lafontaine.

Demers s'est vu refuser tout cautionnement. Le juge Lafontaine a expliqué que comme dans le cas du Dr Léon Azoulay, présumé complice dans le racket des bébés, il refusait d'accorder un cautionnement vu que Demers comme Azoulay avait une cause pendante.

Vita lArpin devra lui fournir un cautionnement de $3,000 ou un dépôt de $1,500.

(Photo Roger Janelle—La Patrie)

LE DEUIL DE GEORGES VI AUX EDIFICES DE LA SUN LIFE — Le plus haut édifice de la Métropole, à l'occasion de la mort de Georges VI, a été décoré d'une banderole noire que l'on a placée au-dessus des trois portes de l'entrée principale. Cette simple bande d'étoffe rappelle aux milliers de personnes qui chaque jour entrent dans la bâtisse, le souvenir de notre souverain défunt.

M. Asselin prédit une hausse des billets sur les tramways

Une augmentation des taux de transport sur les véhicules de transport en commun, dans la région métropolitaine de Montréal, a été prédite, hier, par le président de la Commission métropolitaine de Montréal, M. J.-O. Asselin, au cours d'une séance de cet organisme.

Les membres de la Commission étaient alors à étudier une demande de la ville d'Outremont qui sollicitait l'aide de la Commission dans le but de percevoir de la Commission de transport de Montréal, une somme de $17,000 qui représentait la moitié du coût du déneigement des rues dans lesquelles circulent des tramways, à Outremont.

M. Asselin, qui est en même temps président du comité exécutif de la ville de Montréal, a déclaré que cette question ne relevait pas de la Commission métropolitaine. Puis il a ajouté que la ville de Montréal ne touchait rien de la Commission de transport de Montréal, pour le déneigement des rues où circulent des tramways, ce qui lui faisait perdre une somme de $350,000 qu'elle toucherait si le tramway était encore entre les

(Suite à la page 13)

Nouveau procès demandé pour Bertrand

HULL, 14, (P.C.) — Me Jean Drapeau, de Montréal, avocat de la défense dans le procès de Rhéal-Léo Bertrand, accusé du meurtre de son épouse, a demandé hier au tribunal d'instituer un nouveau procès pour son client, à la suite d'une déclaration faite hier matin par le président du jury. Me Drapeau a fait remarquer que la déclaration du juré mettait en doute la légalité du procès.

(Hier matin, le président du jury a déclaré qu'un des douze jurés, après avoir entendu les témoignages présentés jusqu'alors et après avoir vu les témoins entendus, ne croyait pas sa conscience libre de rendre un verdict impartial. Le juge Valmore Bienvenue a alors répondu que le juré en question, même s'il ne se sentait pas à l'aise, devait mettre de côté toutes les

(Suite à la page 13)

Décès de M. J. G. Rennie, député de Huntingdon

La mort de M. John-Gillis Rennie, député d'Huntingdon à l'Assemblée législative, a causé une douloureuse surprise dans les cercles politiques de la métropole.

M. Rennie est mort à l'hôpital des Anciens combattants où il avait été transporté à la suite d'une crise cardiaque. Dans les cercles gouvernementaux, cette mort a causé un très vif chagrin, car M. Rennie, député de langue anglaise qui parlait très bien notre langue, s'était attiré des sympathies chez tous ses collègues, tant partisans qu'adversaires.

Il avait été élu pour la première fois député de Huntingdon le 23 juillet 1947, à la mort de M. Dennis J. O'Connor. Il avait remporté le comté grâce, tout particulièrement, à son prestige personnel. Il avait été reelu ensuite aux élections générales de 1948.

Comme député, M. Rennie a fait preuve d'un dévouement infatigable dans l'intérêt de ses électeurs.

(Suite à la page 13)

M. JOHN-G. RENNIE

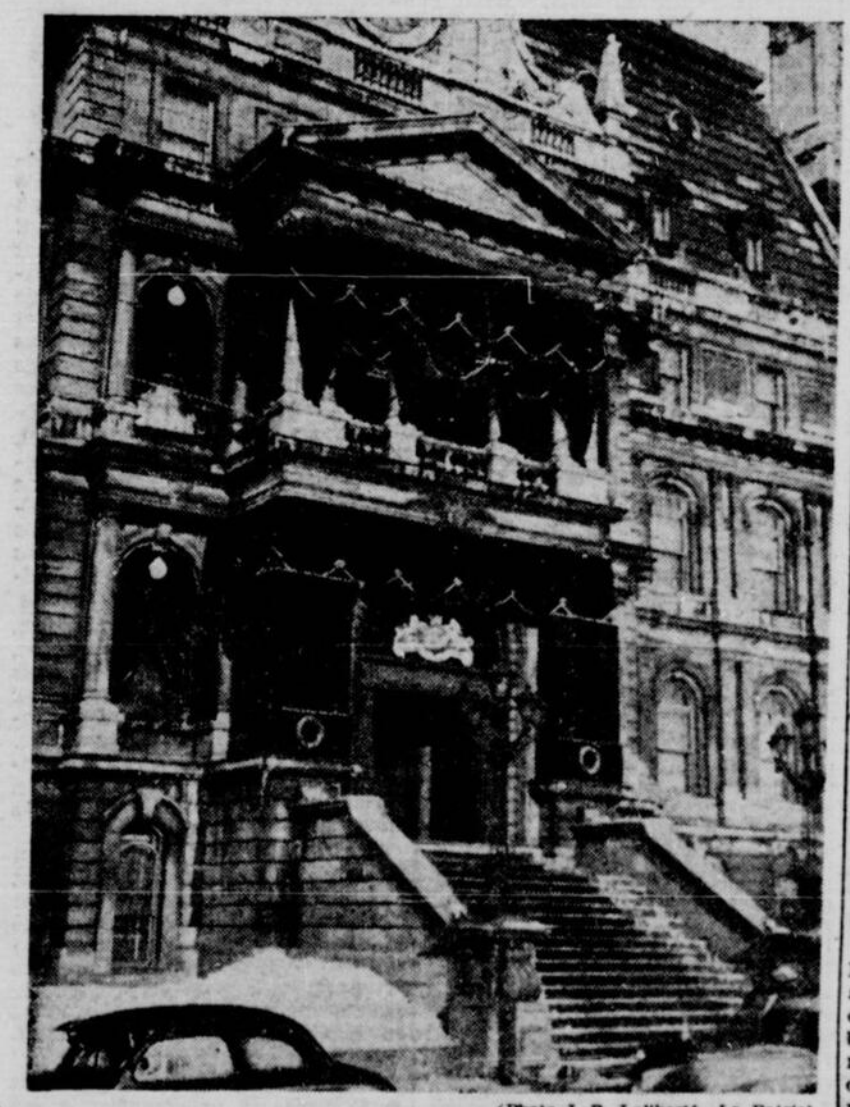

(Photo J.-P. Lalliberté—La Patrie)

LE DEUIL DE L'HOTEL DE VILLE DE LA METROPOLE — Notre hôtel de ville après avoir revêtu ses ornements les plus joyeux lorsque Georges VI et sa gracieuse épouse nous ont visités en 1939, prend aujourd'hui un air de deuil à l'occasion de la mort de notre regretté Souverain. L'entrée principale est décorée de tentures violettes.

Les budgets des 3 villes en tutelle

La Commission métropolitaine de Montréal a approuvé, à sa séance d'hier après-midi, les budgets des trois municipalités en tutelle, pour 1952.

Les budgets de ces trois municipalités sont comme suit: déficit de $68,003 à Pointe-aux-Trembles, et surplus de $22,620 à Montréal-Nord, et de $16,298 à Ville Saint-Michel.

En dépit des protestations du maire Jean Langelier, de Pointe-aux-Trembles, une taxe spéciale de 7.6 cents par $100 d'estimation a été imposée aux contribuables de Pointe-aux-Trembles, pour payer les dommages causés par les inondations du printemps dernier, dans cette municipalité. Le revenu de cette taxe permettra de payer, sur une période de 20 ans, un emprunt de $52,000 contracté pour payer les dommages causés par les inondations.

Le maire Langelier déclara que cette taxe affecterait davantage cette municipalité dont la situation financière est précaire, et il demanda que la Commission métropolitaine se chargeât du coût de ces inondations.

Le président de la Commission, M. J.-O. Asselin, signala qu'un tel arrangement ferait retomber le coût de ces inondations sur les contribuables de Montréal et des autres municipalités autonomes, alors que ceux de Pointe-aux-Trembles, n'auraient rien à payer.

L'évaluation des biens-fonds a aussi été augmentée, à Pointe-aux-Trembles, de $5,100,000 pour 1951 à $7,682,000, et le taux de l'impôt, qui était de $2.00 par $100 d'estimation, demeurera le même, malgré l'augmentation de l'évaluation des biens-fonds.

A Montréal-Nord, les biens-fonds ont accusé une augmentation de $6,622,000 à $9,311,000, et le taux de l'impôt a été diminué de $2.00 à $1.80 par $100 d'estimation.

A Ville Saint-Miched, l'estimation a passé de $12,206,000 à $15,150,000, et le taux de l'impôt y sera de $1.70 par $100 d'estimation, comparativement à $1.65 pour l'an dernier.

Messe de réquiem pour l'abbé Lupien

DRUMMONDVILLE, 14 — (PC) — Une messe pontificale de réquiem a été célébrée en l'église St-Frédéric de Drummondville hier matin pour le repos de l'âme du major-abbé Rosaire Lupien, aumônier-en-chef des armées du Commonwealth en Corée et fils d'une famille bien connue de Drummondville.

La mort de l'aumônier-en-chef a été annoncée à ses parents, M. et Mme Alexis Lupien par les autorités du ministère de la Défense nationale en fin de semaine dernière.

Le service funèbre a été célébré par S.E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet, S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Ordinaire des forces canadiennes, assistait au trône.

Didi Ames a maintenant un foyer

La police croit que le dernier chapitre du mystère qui entoure la petite Didi Ames ne sera jamais écrit. Cependant, l'histoire mouvementée de l'enfant l'a conduite dans une nouvelle maison et chez des parents qui l'adorent.

La petite, qui a été abandonnée par ses parents au mois de septembre dernier, dans les bois avoisinants Caughnawaga, est maintenant sous le toit d'un couple montréalais d'âge moyen. Didi y est là "fille" unique et elle fréquente une école anglaise.

"Plusieurs personnes qui avaient suivi avec sympathie la cause de Didi Ames doivent maintenant savoir que l'enfant est heureuse dans sa nouvelle demeure, avons-nous appris. Ses parents adoptifs veulent que la fillette grandisse dans des conditions de vie normale comme toute autre fillette de son âge et c'est la raison pour laquelle on ne veut qu'aucune publicité ne soit faite autour d'elle et de son foyer."

Ce foyer est récemment venu s'ajouter aux cadeaux de gens qui l'avaient prise en pitié. Les autorités de la Cour avaient d'abord décidé de la placer à la Maison d'Accueil, maison de protection pour les jeunes filles, rue Lagauchetière, mais le 5 janvier, elle fit ses petites malles pour se rendre dans son nouveau foyer.

Maintenant elle n'a plus qu'une seule ambition : avoir de bons résultats à l'école pour plaire à ses parents. La Sûreté provinciale poursuit son enquête dans le but de retracer ses parents véritables, mais on a maintenant que peu d'espoir d'y parvenir. Une enquête longue de cinq mois a déjà conduit les enquêteurs provinciaux dans l'Ontario et les provinces maritimes sans obtenir de résultat.

L'enfant n'a pas encore été légalement adoptée et elle ne le sera pas encore avant un certain temps.

En Autriche

26 morts, dans des avalanches

VIENNE, 14. (P.A.)—Le bilan des morts causées par les avalanches s'est élevé à 26, hier, en Autriche. Les plus récentes victimes sont trois enfants et un skieur britannique.

Les cadavres des trois enfants, deux garçonnets de quatre et six ans et une fillette de 12 ans, ont été retirés d'un amoncellement de neige, à Leutasch, au nord-ouest d'Innsbruck. Ils sont restés emprisonnés dans leur maison, qui se trouvait sur le passage d'une avalanche, au pied du mont Gehrenspitze.

Le skieur britannique, Albert Thomas Hargreave, a été tué à Obergurgl. Deux de ses compagnons, des Britanniques eux aussi, ont été rescapés.

Par suite des tempêtes et des avalanches, les trains internationaux subissent des retards de sept heures.

L'abbaye de Westminster fermée peu après Pâques

LONDRES, 14 (PA) — L'abbaye de Westminster sera fermée peu après Pâques afin de commencer les préparatifs du couronnement de la Reine, mande-t-on de Londres.

Ceci porte à croire que la nouvelle reine sera couronnée peu après la fin du deuil officiel de la Cour qui doit se terminer le 31 mai. La fête de Pâques sera célébrée le 13 avril.

De sources bien renseignées de l'Eglise d'Angleterre, on apprend que la fameuse église sera fermée pendant "quelque temps" pour y faire d'importants changements.

Il se peut que le couronnement ait lieu tard l'été prochain ou même au cours de 1953.

Jusqu'ici rien ne laisse prévoir la date probable du couronnement, mais on doute fort que la plus fameuse église d'Angleterre soit fermée pour longtemps.

Garde royale auprès...

(Suite de la 1ère page)

en compagnie du seul frère qui lui reste encore, le duc de Gloucester, et du duc d'Edimbourg.

Alors qu'on poussait hâtivement les derniers préparatifs pour les funérailles du roi décédé il y a huit jours, 25,000 personnes attendaient patiemment à la file, par une température froide, à l'extérieur de Westminster Hall.

Pour la dernière journée, le monarque repose en chapelle ardente dans cette vaste salle où le public peut venir lui rendre un dernier hommage. Demain, les restes du Roi seront transportés au Château de Windsor où Georges VI sera inhumé aux côtés de plusieurs de ses ancêtres et prédécesseurs.

Dès 10 heures ce matin, il y avait 50,000 personnes aux portes de Westminster Hall.

108,692 PERSONNES HIER

Un bon nombre attendaient depuis 3 h. 30 du matin, alors que les portes furent fermées, après le défilé de la journée d'hier, qui a permis à 108,692 personnes de passer devant le catafalque royal. Depuis le premier jour de l'exposition des restes du Roi dans le Westminster Hall, 185,092 personnes ont aussi défilé.

Les premiers trains du matin, qui relient les banlieues et les provinces à la capitale, étaient bondés de gens qui ont voulu se rendre à Londres pour rendre hommage au défunt souverain et être témoins du grand cortège funèbre de vendredi.

Les dernières têtes couronnées du monde, les chefs d'Etat et l'aristocratie mondiale continuent d'arriver à l'aéroport international de Londres et dans les ports côtiers.

Ce soir, Londres sera l'hôte de la plus remarquable assemblée de souverains étrangers qu'ait connue une ville depuis la deuxième grande guerre. On y comptera sept souverains, accompagnés de leurs épouses ou époux, et 17 princes et princesses.

Les premiers ministres, les présidents, les ministres des Affaires étrangères et les diplomates remplissent les hôtels de la cité.

LE DELEGUE PAPAL

L'Archevêque Paolo Groppe, délégué personnel du Pape Pie XII, est arrivé aujourd'hui dans le port de Harwich, dans la Manche, par le même bateau qui transportait le ministre danois des Affaires étrangères. Le premier personnage étranger à arriver à l'aéroport de Londres, ce matin, fut le major-général Mahrib Shamsher, représentant personnel du roi Tribhuvan, qui règne sur le petit royaume du Népal, dans les Himalayas.

Les premiers citoyens à entrer dans le Westminster Hall, aujourd'hui, furent M. et Mme H. C. Gilbert, qui s'étaient levés à deux heures du matin et avaient parcouru quatre milles à pied pour s'installer à la porte de l'immeuble.

Sidney Hilton et ses deux fillettes, Patricia, 6 ans, et Brenda, 7 ans, ont attendu pendant sept heures. Hilton a expliqué à un journaliste qu'il a fait ce sacrifice parce que "le Roi a été bon pour nous". Il a précisé qu'il y a deux ans, il n'avait pas de maison. Il a écrit au Roi et, une semaine plus tard, il a obtenu un logement.

Une infirme, les jambes enserrées dans des supports de fer, a été transportée jusque devant le cercueil du Roi pour rendre à son tour ses hommages personnels. Cette femme, Mme Mary Davies, qui a 79 ans, a déposé un humble bouquet de fleurs près du catafalque, en disant qu'elle n'oubliera jamais la visite du Roi, quand elle a été jetée sur le pavé par un bombardement nazi.

On s'attend à un nombre-record de visiteurs aujourd'hui, malgré la neige, une pluie froide et un vent très vif.

La longue enfilade des citoyens attendant leur tour d'entrer dans le Westminster Hall mesurait jusqu'à trois milles de long, hier soir, et se répandait le long de la Tamise, à travers un pont et très loin, sur la rive opposée. On a calculé qu'il fallait attendre sept heures dans cette file pour avoir l'occasion de passer quelques secondes devant la dépouille mortelle de Georges VI.

LE DUC DE WINDSOR

Attristé, le duc de Windsor a accompagné sa mère, la reine-mère douairière Marie, hier soir, à Westminster Hall, où il a rendu un dernier hommage à son frère le roi Georges VI.

Le duc, en compagnie de sa mère et de sa soeur, la princesse royale, est resté en silence devant le catafalque durant 14 minutes. On avait temporairement interrompu le défilé en double ligne de chaque côté du catafalque, afin de permettre aux personnages royaux de se recueillir devant le cercueil.

En entrant et en sortant de la grande salle, le duc a fait une génuflexion. Il était arrivé d'Amérique quelques heures plus tôt afin de participer vendredi au cortège funèbre, et rendre hommage à la mémoire de son frère.

Dans le défilé d'Etat à travers les rues de Londres, vendredi matin, le duc de Windsor conduira le deuil avec le duc de Kent, le duc de Gloucester et le duc d'Edimbourg.

Ce sera la première fonction officielle du duc depuis son abdication en 1936.

PREMIERE FONCTION OFFICIELLE

La jeune Reine de 25 ans a accompli, hier, sa première fonction officielle en recevant en audience le premier ministre M. Winston Churchill, et 20 membres d'une délégation parlementaire. La cérémonie a eu lieu au Palais de Buckingham. La Reine a plus tard pris les mesures pour que soit respectée la tradition qui veut que la veille des funérailles d'un monarque, le souverain régnant offre un dîner d'Etat.

La Reine a pris le thé avec sa mère et le duc de Windsor qui a été acclamé par la foule à son arrivée au Palais, où il n'avait pas paru depuis sa visite à son frère, quelque temps après l'opération subie au poumon par le roi Georges VI.

EN IRLANDE

DUBLIN, république d'Irlande, 14 (PA).—Les membres du Parlement irlandais ont gardé le silence en hommage au roi Georges VI, à la requête d'un homme qui a déjà été condamné à mort sous le règne du roi Georges V.

Le premier ministre Eamon de Valera, condamné à mort en 1916, pour avoir fomenté la lutte de l'Irlande en quête de sa liberté, a été par la suite exonéré. C'est lui qui a proposé l'ultime hommage au roi défunt. Il a aussi offert les condoléances du peuple irlandais à la famille royale et au peuple de la Grande-Bretagne.

M. de Valera a fait l'éloge du monarque et des standards établis par sa vie publique et sa vie familiale. Il a décrit le Roi comme étant un point de mire pour son peuple dans les périodes de danger.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

A L'OUVERTURE DES COURS DE LA DEFENSE CIVILE — Une première série de cours, les premiers du genre au pays, a débuté hier alors que le brigadier J.-G. Gauvreau (au centre) présentait les invités et membres du comité de protection industrielle aux nombreux citoyens qui suivront leurs instructions durant la durée des cours. A gauche, le major-général Worthington, et à droite, le lieutenant-colonel W. A. Croteau qui donneront tous trois des cours divers sur la défense civile.

La rue Kelly à 120 pieds

Le projet d'ouverture de la rue Kelly à cent vingt pieds de largeur jusqu'à la montée St-Laurent, datant de plusieurs années, a subi hier une importante étape au Comité exécutif. Agissant sur un rapport du service d'urbanisme, les commissaires ont prié le service des travaux publics de procéder à la préparation des plans en vue de l'exécution du projet. Le contentieux a aussi reçu instruction de faire en Cour supérieure la procédure requise pour l'homologation du tracé de cette importante artère devant relier la montée St-Laurent au futur boulevard Métropolitain.

Pour déboucher sur la montée St-Laurent, la rue Kelly devra traverser le territoire de Ville St-Laurent. Cette dernière municipalité a déjà pris des mesures pour l'ouvrir, dans ses limites, à quatre-vingts pieds de largeur.

Le Comité exécutif a conséquemment prié qui de droit d'aviser Ville St-Laurent de la décision d'ouvrir la rue Kelly à cent vingt pieds de largeur, pour que ne soit pas émis de permis de construction dans le futur tracé.

La rue Kelly est déjà homologuée à cent vingt pieds de largeur entre les rues Millen et Meilleur. Selon le service d'urbanisme, elle est destinée à devenir l'artère de grande circulation dans le nord de la ville et son ouverture redonnerait au boulevard Gouin son caractère strictement domiciliaire et de voie de promenade.

Montréal, un grand débit de boisson

Me Alban Flamand parlait, mercredi après-midi, au club de Réforme, devant les membres du club Wilfrid Laurier des Femmes libérales. Il fut présenté par la présidente, Mme Tancrède Jodoin, M.B.E., et remercié par Mme Alfred Riopel.

Au cours de sa causerie, M. Flamand a déclaré "qu'il y a plus de débits de boisson à Montréal qu'à New-York". Il a dit que dans notre ville, qui comme on le sait, est beaucoup moins populeuse que New-York, "les débits de boisson poussent comme des champignons".

Me Flamand a critiqué quelque peu certaines pratiques du gouvernement actuel et a souhaité qu'à la prochaine élection provinciale, alors qu'un nombre record de femmes iront aux urnes, celles-ci assurent leur vote au meilleur candidat.

Après la causerie de Me Flamand, il y eut un programme musical sous la direction de Mme Adrienne Des Troismaisons. Les artistes au programme étaient Mlles Gabrielle Laliberté et José Pilon.

$100,000 pour d'autres plans

La Commission métropolitaine de Montréal a autorisé hier après-midi un emprunt de $100,000, emprunt qui permettra de préparer les plans d'expropriation en vue de la construction du boulevard Métropolitain.

Deux minutes de silence vendredi

OTTAWA, 14. (P.C.)—Des hauts fonctionnaires du gouvernement ont dit hier, qu'il en tient aux collectivités locales de décider si elles veulent observer deux minutes de silence, vendredi en hommage au roi Georges VI.

Deux minutes de silence seront observées à Ottawa au cours du service religieux qui aura lieu au cénotaphe national dans la capitale. La période de silence commencera à 2 h. 58 p.m. pour se terminer à 3 h. p.m.

Le début de la période de silence sera marqué d'un coup de canon et la fin par le premier coup d'une salve de 56 coups de canon en hommage au monarque défunt. Cette salve de 56 coups de canon représente un coup pour chaque année de vie du roi, et les coups seront tirés à une demi-minute d'intervalle.

Les Belges aux funérailles du roi

Le consulat général de Belgique à Montréal est autorisé à dire qu'à la suite de l'interpellation à la Chambre des Représentants à Bruxelles, mardi, au sujet de la représentation de la Belgique, aux funérailles de Sa Majesté le Roi Georges VI, le premier ministre a déclaré que la Belgique veut y être représentée dignement et que le gouvernement et les présidents des Chambres législatives ont exprimé, en termes solennels, la large part prise par la Belgique au deuil d'un grand pays ami.

Le chef de l'Etat a désigné le prince héritier pour le représenter.

Le premier ministre, M. Jean Van Houtte, le ministre des Affaires étrangères, M. Paul van Zeeland, et des détachements de l'armée belge représenteront le pays aux funérailles. M. Van Houtte a déclaré en outre que la coutume ne prévoit pas la présence, dans une capitale étrangère, du chef de l'Etat avant qu'il n'ait fait sa visite officielle.

Le gouvernement belge regrette profondément la présentation erronée des faits qui tend à minimiser la part prise par la Belgique au deuil de la Grande-Bretagne et du Commonwealth.

Intérêts communs aux patrons et employés

"... Même si des difficultés naissent lors du partage des résultats d'une entreprise ou encore au cours même de son rendement, il faut bien se souvenir que patrons et ouvriers ont des intérêts communs et qu'ils se doivent... de régler tout conflit dans la paix et par des moyens propres aux gens civilisés; quitte à rechercher sans cesse le perfectionnement de ces moyens".

C'est ce qu'a déclaré Marcel-E. Francq, chef ouvrier et commissaire à la Commission des relations ouvrières de la province de Québec, lors de la réunion mensuelle de l'Association professionnelle des diplômés en relations industrielles de l'Université de Montréal.

"L'être humain, dit M. Francq, ne peut posséder son semblable et, en fait, ne le possède plus. Les ouvrières et syndicats assurent aux travailleurs d'aujourd'hui une protection inconnue dans le passé... Patrons et ouvriers sont généralement conscients de leurs droits, devoirs et responsabilités envers eux-mêmes et envers la société.

"Le domaine par excellence qui intéresse le syndicat ouvrier, c'est le domaine des relations humaines; c'est sa première mission, a ajouté le conférencier... Si l'entreprise a droit de gérer son personnel, le syndicat, lui, a droit de promouvoir l'avancement de ses membres et de sauvegarder les droits du travailleur.

M. Jacques Villeneuve présidait la réunion; le conférencier a été présenté par Me Claude Lavery, conseiller juridique de l'A.P.I. et il a été remercié par M. Jean-Paul Desbiens, secrétaire du Conseil supérieur du travail de la province.

Formation d'une commission de 5 membres pour la canalisation

OTTAWA, 14, (P.C.) — Le gouvernement canadien a fait annoncer hier l'établissement d'une commission de cinq membres, tous ingénieurs, afin de donner suite à la partie de l'exploitation hydraulique comprise au projet de canalisation du St-Laurent.

La Commission comprend trois membres nommés par le gouvernement fédéral et deux autres nommés l'un par le Québec et l'autre par l'Ontario et sera sous la présidence de M. R.-A.-C. Henry, de Montréal, vice-président et directeur des Marine Industries.

M. RENE DUPUIS

Cette Commission sera préposée à la préparation d'une demande de l'Ontario à la Commission internationale dans le but d'obtenir la permission d'exploiter les ressources hydrauliques de la section internationale des rapides du Saint-Laurent.

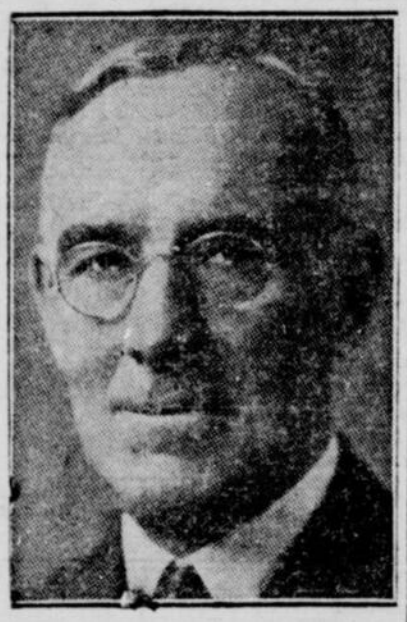

M. R.-C.-A. HENRY, président.

Le travail de la nouvelle Commission ne se rattache pas au projet de la voie maritime proprement dit, mais concerne les installations d'énergie hydraulique qui sont une partie du projet global de canalisation.

Selon la législation décrétée lors de la récente session du Parlement canadien, l'Ontario est autorisé à entreprendre la construction des installations hydrauliques de concert avec quelque autorité américaine, probablement l'Etat de New-York.

Les Etats-Unis ont convenu d'aider le Canada en appuyant les demandes à la commission internationale qui s'occupe des questions de frontières entre les deux pays.

L'exploitation de la section internationale des rapides du St-Laurent fournirait à l'Ontario et à l'Etat de New-York 2,200,000 chevaux-vapeur en énergie électrique.

En plus de M. Henry, la nouvelle commission comprend M. Guy Lindsay, d'Ottawa, directeur de la section des projets spéciaux du Ministère des Transports; M. Norman Marr, d'Ottawa, directeur de la division des ressources hydrauliques du Ministère des Ressources; M. R. L. Hearn, de Toronto, gérant général et premier ingénieur de la commission hydraulique de l'Ontario; et M. René Dupuis, de Montréal, commissaire de l'Hydro-Québec.

La population chevaline est à la baisse

Il semble que la race chevaline soit en voie de disparaître. Elle est sûrement à la baisse par tout le Québec, où le tracteur a détrôné le cheval de trait. Les quelques fermiers qui conservent leurs chevaux ont à soutenir une forte opposition de la nouvelle génération agricole qui encourage fortement la mécanisation de la ferme.

Les éleveurs du Québec se sont réunis pour leur rencontre annuelle à l'hôtel Queen's. Quoique les avis soient partagés entre les fermiers d'expérience et leurs fils quant à la productivité respective du cheval ou de la machine, tous ont conclu que le nombre de chevaux diminue de jour en jour dans la province.

Les éleveurs de chevaux belges et de percherons croient que le gouvernement devrait venir en aide, par des octrois, aux éleveurs afin de favoriser le regain de ces deux types.

M. J.-A.-W. Labbé, de Ste-Victoire, a été élu hier président de l'Association des éleveurs de percherons. M. J.-R. Pelletier fut élu vice-président.

M. A.-Roland BOCK, de Montréal, qui vient d'être réélu président de l'Association des Marchands de Bois du Canada à l'assemblée annuelle tenue à Montréal.

65% des élèves des collèges classiques viennent du peuple

"On a dit que nos collèges classiques étaient au service d'une classe privilégiée, fermée à la classe moyenne, à la classe ouvrière. Rien de plus faux. Une enquête menée dans les collèges affiliés aux deux universités de Montréal et de Québec révèle que 65 pour cent des élèves des collèges classiques étaient fils d'ouvriers, de simples agriculteurs, de petits commerçants. . ." déclarait, hier, le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., membre du Conseil de la Faculté des Arts, licencié ès Lettres de la Sorbonne et supérieur de l'Externat classique de St-Viateur d'Outremont.

Le conférencier parlait devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, réunis à l'hôtel Windsor pour leur déjeuner-causerie hebdomadaire.

"Nos collèges classiques remplissent une fonction essentielle dans notre province, de sorte que s'ils n'existaient pas, il faudrait les créer de toutes pièces," a-t-il affirmé.

Le conférencier, après avoir souligné que ces institutions étaient nées du dévouement de quelques âmes charitables, a affirmé qu'elles avaient été maintenues jusqu'à nos jours par une série d'actes d'abnégation et de sacrifices de la part des professeurs.

De nos jours, le principal problème qui affronte nos collèges classiques est le problème commun à tous : le manque d'argent causé par les sommes énormes qu'exige la marche du progrès moderne.

Le R.P. Lefebvre a rappelé que les études classiques avaient pour but d'assurer le plein développement de la personnalité humaine et visaient à la culture et non à l'utilitarisme.

Le conférencier a noté qu'il ne s'opposait pas à l'instruction gratuite comme la recevaient les élèves des high schools dans notre province.

"La campagne engagée depuis quelque temps autour de la coordination de l'enseignement, a dit le conférencier, porte sur ces deux points: permettre à un plus grand nombre de Canadiens français d'accéder aux études universitaires, en créant une autre voie que le cours classique actuel, et permettre à ces élèves de suivre cette nouvelle voie "gratuitement" comme le font les jeunes Anglais de la province".

Au chapitre des changements qu'entraînent les progrès de notre époque, le conférencier a déclaré toutefois que "le collège classique reste une école de formation autant qu'un foyer d'instruction. Le règlement, aussi bien que les matières au programme d'études offre à l'élève un moyen d'assurer à sa personnalité le maximum de développement. Aussi avons-nous conservé le règlement dans nos collèges".

Montréal continuera d'accommoder Verdun

La Cité de Montréal continuera l'incinération des déchets combustibles de Verdun au coût de trois dollars la tonne et non plus au coût de deux dollars et quart.

En prenant une décision en ce sens, hier, le comité exécutif a toutefois refusé de signer un contrat d'une durée de trois ou cinq ans, comme l'avait demandé la Cité de Verdun.

La Cité de Montréal se réserve le droit d'interrompre ses services sur avis de six mois par écrit aux autorités de cette ville limitrophe.

Le comité montréalais a dû hausser le prix de l'incinération à cause de l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre.

Chimistes du textile

M. Jackson A. Woodruff, de l'American Viscose Corporation qui est reconnu comme une autorité en matière de fibres synthétiques prononcera une causerie devant la section du Québec de l'Association canadienne des coloristes et chimistes du textile, samedi le 16 février.

M. Woodruff fournira des renseignements inédits sur la teinture et l'apprêtage de l'Acrilan.

La réunion de l'association se tiendra dans l'amphithéâtre du Science Center de l'université McGill et débutera à 7 h. 30 du soir. Après la réunion un souper buffet sera servi à l'hôtel Mont-Royal.

COGNAC SALIGNAC

LOUIS DE SALIGNAC & Cie
COGNAC
France

La Sun Life du Canada abaisse le coût des polices en augmentant les dividendes

Également en tête des compagnies canadiennes, pour 1951, avec $461 millions d'affaires nouvelles

L'annonce d'une nouvelle augmentation des dividendes aux détenteurs de polices, augmentation réduisant le coût de l'assurance; un chiffre sans précédent de bénéfices versés; le plus fort montant d'assurances nouvelles émises par toute compagnie canadienne en 1951 — plus de $461 millions; et un actif jamais égalé s'élevant maintenant à $1,666 millions sont les principaux faits saillants du 81e rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada que vient de soumettre le président, M. George W. Bourke.

Dans ses commentaires sur l'orientation encore favorable des dividendes aux détenteurs de polices, monsieur Bourke déclara que toute amélioration permanente du rendement de l'actif de la Compagnie avait pour résultat d'amener une réduction du coût de l'assurance. Ce rendement fut, en 1951, de 3.70 pour 100, à rapprocher de 3.61 p. 100 en 1950, de 3.48 p. 100 en 1949 et de 3.30 p. 100 en 1948.

Le rapport de 1951 de la principale compagnie d'assurance-vie du Canada révèle qu'au cours de la période de douze mois écoulée, la Sun Life a enregistré plus de $1,800,000 de nouvelles affaires par jour ouvrable, le total global représentant une augmentation de plus de $200 millions sur l'année précédente.

UNE INSTITUTION SOCIALE

Monsieur Bourke a décrit la Compagnie comme une institution sociale dans sa fonction de distribuer des versements aux bénéficiaires, sous forme d'indemnités au décès, ou aux assurés, sous forme de pensions de retraite ou de rentes. En 1951, un montant total de $125 millions fut versé à ces fins, y compris $35 millions aux bénéficiaires de détenteurs de polices décédés, $16 millions en vertu de contrats de rente, $36 millions en vertu de dotations échues et le reste en dividendes aux détenteurs de polices, en indemnités en cas d'invalidité, etc.

Depuis l'émission de la première police Sun Life, en 1871, l'ensemble des sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires s'élève à $2,486 millions.

ASSURANCE EN VIGUEUR

Le chiffre global de l'assurance Sun Life en vigueur à la fin de 1951 était de $4,801,000,000, soit une augmentation de $340 millions au cours de l'année. Les rentes actuellement en vigueur pourvoient à des versements immédiats ou futurs, en vertu de contrats de rente individuels ou de contrats de pension de groupe, qui s'élèvent à $104 millions par année. En exposant les progrès constants réalisés par la Compagnie, monsieur Bourke a particulièrement souligné l'expansion continue des services de l'assurance de groupe, signalant que la Sun Life fut la première compagnie canadienne à émettre ce genre d'assurance. Il souligna l'importance croissante de cette forme de protection collective à laquelle contribuent employeurs et employés, hommes et femmes de toutes professions, dont un grand nombre ne pourraient pas autrement jouir des bénéfices et de la sécurité que procure l'assurance-vie.

Le chiffre global de l'assurance de groupe Sun Life maintenant en vigueur s'élève à $1,254 millions, soit une augmentation de $168 millions en 1951.

L'actif de la Compagnie s'est accru au cours des douze derniers mois de $68 millions et atteint, à la fin de l'année, le chiffre sans précédent de $1,666 millions.

L'ASSURANCE NECESSAIRE

Monsieur Bourke signala les progrès réalisés par la science de la médecine et les résultats de ces progrès sur l'amélioration du taux de mortalité, mais il insista sur la nécessité de l'assurance-vie en précisant que, pour toutes les compagnies, 30 p. 100 des réclamations au décès sont versés en vertu de polices en vigueur depuis moins de dix ans et 5 p. 100, en vertu de polices en vigueur depuis moins d'un an. Plus de 50 p. 100 de tous les décès survenus parmi les détenteurs de polices Sun Life sont imputables à des maladies de coeur, maladies qui ne sont pas nécessairement limitées au vieil âge. Ce mal détruit ou atteint des milliers d'enfants et des dizaines de milliers de jeunes gens ou de personnes d'âge moyen.

Le mot d'ordre de l'assurance-vie, déclara monsieur Bourke, est l'économie. L'assurance-vie joint la protection à l'épargne. On a peine à s'imaginer ce que serait aujourd'hui notre économie nationale, sans l'esprit d'économie et d'indépendance que favorise l'assurance-vie depuis de nombreuses années.

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel complet de la Sun Life pour l'année 1951, comprenant la revue de l'année faite par le président; on pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant au siège social ou à toute succursale ou à tout bureau d'assurance de groupe de la Compagnie.

Duplessis a réduit la dette de la province de $52 millions depuis 1945

L'UNION NATIONALE

ECOUTEZ
la rediffusion d'une causerie prononcée au Club Renaissance par
L'HONORABLE
Olier RENAUD
Conseiller législatif
Sujet :
"Politique sociale, familiale et nationale"
Ce soir à 10 h.
CKVL

L'honorable M. Renaud prononcera la causerie qui fut contremandée la semaine dernière à l'occasion de la mort de S. M. le Roi George VI.

Mots Croisés de la "Patrie"

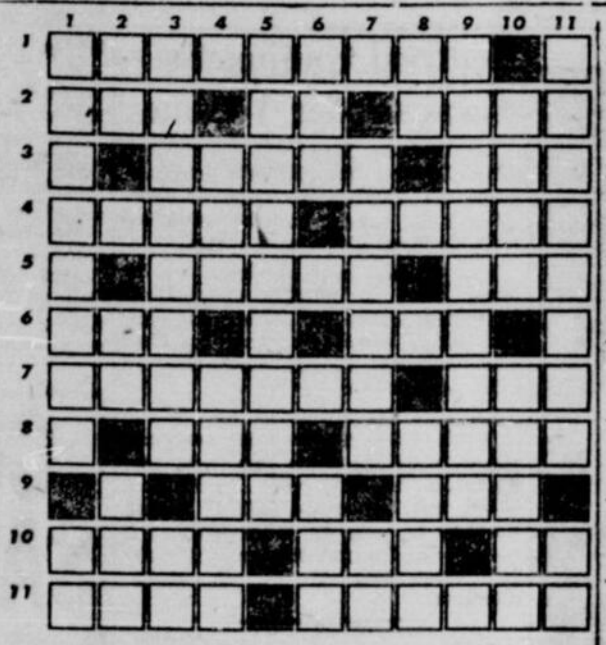

HORIZONTALEMENT

1 — Littérateur qui rend compte des expositions au Salon.
2 — Interjection qui marque la douleur — Deux voyelles — Renvoi.
3 — Pierre précieuse quelconque — Durillon.
4 — Inflammation des oreilles — Mitre à trois couronnes.
5 — Oté le lustre — Grande étendue d'eau salée.
6 — Partisan — Diminutif de Robert.
7 — Petite rime — Possèdent.
8 — Saison — Lue de nouveau.
9 — Mesure agraire — Semblable.
10 — La Nativité — Titre anglais — Parcouru des yeux.
11 — Foyer de cheminée — Suspensions des hostilités.

VERTICALEMENT

1 — Individu malpropre — Symbole chimique du sodium.
2 — Possède — Note — Dénué d'esprit.
3 — Juste, équitable — Conjugaison.
4 — Saison — Expose en vente.
5 — Mettre un numéro.
6 — Substantif — Point cardinal.
7 — Allonger — Conjugaison.
8 — Préposition — Exister.
9 — Echalote d'Espagne.
10 — Défectuosité physique — Sans valeur.
11 — Vitesse — Usages, coutumes.

Solution du problème d'hier

M	O	U	V	E	M	E	N	T	E	■	
O	R	■	E	■	■	T	E	R	N	E	
U	■	O	R	I	N	■	■	I	G	L	
L	O	C	A	L	I	T	E	■	E	L	
I	R	■	C	E	■	U	■	A	N	E	
N	E	■	I	T	E	■	L	A	D	■	
E	S	■	T	■	T	A	U	■	R	O	
T	■	■	E	E	I	■	N	I	E	R	
■	S	I	■	O	R	E	E	■	R	A	
O	■	R	O	L	E	S	■	V	■	L	
R	U	E	■	E	R	■	M	A	R	E	

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

JEUDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (690)	CFCF (600)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6 00	Nouv. et Carr.	Bon appétit	Yvan l'intrépide	Sérénades	Prog. Brading	Variétés	Nouvelles et
15	de la chanson	Bon appétit	Radio-journal	"	Par. de la ch.	Nouv. et sports	Ballroom
30	"	Forum sports	Revue	Nouvelles	Nouv.-Express	Commentaires	"
45	Nouv. (6.55)	Nv. chez nous	En dînant	Sport & 3 suns	Sport (6.55)	Jean Cavall	"
7 00	Heure grecque	Croix. rosaire	Un homme et...	Beulah	Par. chan. fr.	Sunshine Soc.	Nouvelles et
15	"	Oncle Pani	Métropole	Jack Smith	"	"	Dow Award 55e,
30	Nazaire & Barn	Chans. RCAF	Chansonnettes	Crosby Show	Par. chans. fr.	Meter Reader	Peggy Brook
45	Orchestre	Petites histoires	Conférence	Make mine...	Nouv. (7.55)	Forum	Frank Starr
8 00	Piano et orgue	Faubourg à...	Curé de Village	Chuck wagon	Dr Lambert	"	Cisco Kid
15	"	Rue des pigeons	"	"	"	"	"
30	En flânant	A déterminer	Chanson 57	Cross section	Mon. Brillant	Roy Rogers	Red Skelton
45	Nouv. (8.55)	Nouv. (8.55)	"	"	Nouv. (8.55)	show	"
9 00	Studio d'Art	Votre chance	Théâtre Ford	Suspense	Théâtre canad.	John & Judy	Fun parade
15	"	"	"	"	"	"	"
30	"	Petit théâtre	"	Ozzie & Harriet	Raconteur	Wayne&Shuster	Line-up
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	"	"
10 00	Studio d'Art	Points de vue	Radio-journal	Wayne King	Union Nation.	Nouvelles	Sports
15	"	Concert	Pol. provinciale	Notebook	"	Revue	Bandwagon
30	Nouvelles	Moulin du rêve	Slim Callaghan	Café Istanbul	Nv.-Paris swing	Eventide	Sport
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	Nouv. (10.55)	"	Parade
11 15	Danse à Mont'l	Nouv.-Sport	Adagio	Nouv.-Sports	Mae Séguin et	Al Bollington	Nouv. et sports
00	"	Chant	"	"	the Bands	"	Prélude
30	"	Orchestre	Fin du jour	Man about midnite	"	Théât. Winnipeg	"
45	"	"	"	"	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	Nouvelles et fin	Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouvelles et fin	Musique	Fin	News

VENDREDI

A.M.							
6 00		Funérailles	Funérailles	Nouvelles et	Réveil	Funérailles	Funérailles
15		du roi	du roi	Daybreak	"	du roi	du roi
30		"	"	"	"	"	"
45	(6.50) Ouvert.	"	"	"	Nouv. (6.55)	"	"
7 00	Revue métro-	"	"	Daybreak	Marcel Baulu	"	"
15	politaine	"	"	"	"	"	"
30	"	"	"	"	"	"	"
45	Nouv. et sport	"	"	"	Nouv. (7.55)	"	"
8 00	Radio S.-Coeur	"	"	Nouv.-sports et	Messieurs-dames	"	"
15	Revue métro-	"	"	Daybreak	"	"	"
30	politaine	Nouv.-Exaudiat	"	"	"	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	"	"	(8.55) News	"	"
9 00	Potinons	Messe à	"	Breakfast club	Roger Baulu	"	"
15	"	l'archevêché	"	"	"	"	"
30	"	"	Silence jusqu'à	"	"	Silence jusqu'à	Round-up
45	Nouv. (9.55)	"	2 heures p.m.	"	Baulu et nouv.	2 heures p.m.	Favorite hymns
10 00	Au bal musette	"		Musique	Prix Weston		Tributes
15	Canzone	"		Brighter day	Siffler en tra-		to a king
30	Vedettes canad.	"		Frank Sinatra	vaillant		"
45	Nouv. (10.55)	"		Scrapbook	Nouv. (10.55)		"
11 00	Heure féminine	"		Date with Fran	Par. de la ch.		"
15	"	"		"	"		"
30	"	Quatuor		Break the bank	"		"
45	Nouv. (11.55)	"		"	Nouv. (11.55)		"
12 00	Heure féminine	Douce mémoire		Search	Par. de la ch.		La reine
15	"	"		Guy Lombardo	"		Kate Aitken
30	"	Concerto		Birthday club	"		Little Players
45	"	Pensées du jour		Devitt drops in	"		"
1 00	Nouvelles et	Nouvelles		Nv.-Showcase	Nouv.-Sur le vif		Spécial sur les
15	Heure féminine	Concerto		Nations unies	"		funérailles
30	"	Psaumes		Mélodies	Par. de la ch.		du roi
45	Nouv. (1.55)	"		Nouv. (1.55)	Nouv. (1.55)		"
2 00	Heure des sou-	Nouvelles et	Cérémonie	Double or noth.	Hits on parade	Cérémonie	Spécial
15	haits	symphonie	d'Ottawa	"	"	d'Ottawa	"
30	"	Reportage	"	Perry Mason	"	"	"
45	"	Ottawa	"	Curtain call	(2.55) News	"	"
3 00	Mélodies magi.	Bataille	"	Nouvelles et	For the Asking	"	"
15	"	"	"	Marg. McBride	"	"	Requiem
30	"	Musique	"	Club Calendar	"	"	"
45	Nouv. (3.55)	"	"	Tello-Test	Nouv. (3.55)	"	"
4 00	Radio N.-Dame	"	"	"	Art. canadiens	"	"
15	"	"	"	Guiding light	Oncle Troy	"	"
30	Carr. de la ch.	"	"	Dr Malone	Par. de la ch.	"	Au cénotaphe
45	Nouv. (4.55)	"	"	Memory time	Nouv. (4.55)	"	"
5 00	Carr. de la ch.	Actualités et	"	West. swing	Par. de la ch.	"	Musique
15	"	Requiem	"	"	"	"	"
30	"	Quintette	"	"	"	"	"
45	"	"	"	Oncle Troy	Nouv. (5.55)	"	"
6 00	Nouv. et Carr.	"	Funérailles	Sérénade	Prog. Brading	Funérailles	"
15	de la chanson	Symphonie	du roi	"	"	du roi	"
30	"	"	"	Nouvelles	"	"	"
45	Nouv. (6.55)	"	"	Three suns	Sport (6.55)	"	"
7 00	Echo d'outre-	Croix. rosaire	"	Beulah	Par. de la ch.	"	"
15	mer	Cérémonie de	"	Jack Smith	"	"	"
30	Nazaire & Barn	Londres	"	Club 15	"	"	"
45	Accordéon	"	"	Make mine m...	Nouv. (7.55)	"	"
8 00	Bonne humeur	"	"	Rogues Gallery	Zézette	"	Funérailles
15	"	"	"	"	"	"	du roi
30	Opérette	"	"	Treasure trail	"	"	"
45	Nouv. (8.55)	"	"	"	Nouv. (8.55)	"	"
9 00	Studio d'art	Il était un roi...	"	Théâtre Ford	Swing la	"	"
15	"	"	"	"	baquaise	"	"
30	"	"	"	"	Raconteur	"	"
45	Nouv. (9.55)	"	"	"	Nouv. (9.55)	"	"
10 00	Studio d'art	Points de vue	"	Sports	Paris swing	"	"
15	"	In convertendo	"	"	"	"	"
30	Nouvelles	"	"	"	"	"	"
45	Sport (10.50)	Nouvelles	"	"	Nouv. (10.55)	"	"
11 00	Heure poétique	Sports	"	Nouv.-Sports	Mae Séguin and	"	"
15	"	Douce musique	"	Man about	the bands	"	"
30	Danse à Mont'l	"	"	midnite	The bands	"	"
45	"	"	"	"	Nouv. (11.55)	"	"
MINUIT	L'heure précise	Nouv. et mus.		Fin	Musique		

On recherche toujours Mme Huguette Lemay

MIAMI, Floride, 14 (P.A.) — Les recherches en vue de retrouver Mme Huguette Lemay, jolie Montréalaise de 21 ans, qui est disparue mystérieusement en Floride le 4 janvier, se poursuivent toujours.

Le shérif adjoint James O. Barker du comté de Monroe a dit aujourd'hui que "Les efforts pour résoudre cette cause n'ont pas été abandonnés. Nous continuons nos recherches et nous espérons pouvoir résoudre cette affaire tôt ou tard."

Mme Lemay accompagnée de son mari Georges, âgé de 26 ans était venue à Miami en vacances. Ils étaient à pêcher sur un pont dans les îlots de la Floride le 4 janvier, quand elle a momentanément quitté son mari pour parcourir une distance de 150 verges jusqu'à leur voiture afin d'endosser des vêtements plus chauds, mais elle n'a pas été revue depuis.

De minutieuses recherches ont été faites dans la région des îlots entre Miami et Kay West et le long de la route Tamiami, mais il a été impossible de retracer la jeune femme.

Les programmes des postes privés demain

Les postes radiophoniques privés de Montréal, CFCF, CJAD, CHLP et CKAC n'interromperont pas l'horaire des émissions de vendredi, 15 février, alors que toute une programmation particulière pour l'occasion a été conçue et qu'en conséquence tous les programmes commerciaux ont été cancelés.

Les postes sont d'avis que les auditeurs dans le territoire qu'ils desservent, dans plusieurs cas et plus particulièrement dans les régions isolées, se fieront sur la radio pour les tenir au courant des événements.

Les émissions de nouvelles et les émissions sportives seront transmises comme d'habitude, aux heures régulières si possible, moins évidemment l'identification commerciale.

La mémoire du roi...

Sera honorée au poste CHLP par la suppression de toutes les émissions de fantaisie, de musique légère et de chansonnettes la journée de vendredi 15 février. En synchronisant CHLP, vous pourrez entendre à 4 heures 45 du matin la transmission des cérémonies se déroulant à Londres et ce jusqu'à 9 heures 30. Après de la musique classique, vous entendrez de 2 h. 30 à 3 h. 30 de l'après-midi, un Service National d'Ottawa. De 6 h. 15 à 9.30 p.m., reprise des deux émissions de la journée. Les bulletins de nouvelles seront conservés aux heures habituelles ainsi que Studio d'Art.

Hughette retourne au XVIIIème siècle!

La douce et tendre Hughette (Proulx, pour les gens sérieux) est pleine des récits sur les grands bandits du XVIIIème siècle, les Cartouche, les DeBois, etc. Elle se souvient de la façon dont ces amuseurs publics extorquaient l'argent de leurs victimes: simplement en leur chauffant les pieds jusqu'à ce qu'ils révélassent la cachette de leur argent. Suivant cette sage ligne de conduite, Hughette a obtenu un engin perfectionné à cet effet et c'est Monsieur Rosaire Archambault (naturellement de la maison Archambault - pianos-avec-ou-sans-queue-disques-radios) qui le lui a fourni. Généreuse, Hughette a également obtenu de Monsieur Archambault qu'il lui donne chaque semaine un des engins qu'elle envoie à la voisine qui gagne le concours hebdomadaire. Ces dames pourront donc, elles aussi, soumettre leurs maris à la torture et savoir où ils cachent leur(s) argent(s). (La plaisanterie ayant assez duré, disons de suite que ce grille-pain est tout à fait bien et que les gagnantes du concours seront bien aises de le posséder). N'oubliez donc pas d'écouter du lundi au vendredi sur les ondes de CHLP-La Patrie l'émission POTINONS, MA VOISINE avec Hughette Proulx qui vous dira comment gagner le fameux grille-pain offert par Archambault p-a-o-s-q-d-r (voir plus haut) de 9 heures à 10 heures.

Hold-up de $200

Un agent d'assurances qui demeure au 8265, rue Saint-Denis, M. Guy Charbonneau, a été, vers les huit heures, hier soir, victime d'un vol à main armée au moment où il passait en face du numéro 3930, de la rue Lafontaine. Il fut accosté par deux bandits dont l'un était armé d'un revolver. Les inconnus le forcèrent à entrer dans une ruelle où ils lui volèrent une somme de $200 qu'il avait dans ses goussets.

Chez les Ukrainiens

L'ingénieur O. Boydunek, membre dirigeant du mouvement de libération ukrainienne et vice-président du Conseil national ukrainien (le Gouvernement Ukrainien en Exil), est actuellement l'hôte de Montréal.

Il prendra la parole ce soir, devant les Ukrainiens de Montréal, dans la Salle des Charpentiers au 3560 Boulevard St-Laurent à 8 p. m. et les entretiendra de la situation actuelle du mouvement de libération ukrainienne et de la lutte anti-communiste en Ukraine

Ingénieur à Montréal-Nord

La Commission métropolitaine de Montréal a approuvé, hier après-midi, la nomination de M. Marcel Papineau comme ingénieur de la ville de Montréal-Nord.

Une requête formulée par le conseil municipal de cette ville à l'effet qu'un système d'éclairage des rues plus moderne soit installé, dans cette ville en tutelle, a été référée au comité général de la Commission, pour étude et rapport.

Gai lon la...

Soyons joyeux — Restons français

LA VIE HUMORISTIQUE

DECENCE

Histoire vraie. Dans un hôpital, une petite vieille fait des courses pour les malades mais refuse tout pourboire. Les hospitalisés découvrent enfin que la bonne femme n'est pas insensible à un petit coup de vin et prennent l'habitude de lui offrir un verre.

Un jour, la vieille refuse de boire sur place et, sortant un litre vide de dessous d'innombrables jupons à poches, y transvase les verres de vin.

—Vous comprenez, explique-t-elle, M. le curé m'a dit que ce n'était pas beau de boire à en tomber par terre... ce qui m'est arrivé, ajoute-t-elle avec humilité. Alors, j'attendrai le soir, chez moi. Je tomberai sur mon lit et je ne tomberai plus par terre!

Jean RIGOLE

—Est-ce que tu crois qu'ils discutent à propos de mon nouveau chapeau?

EN FRANCE

M. E. Faure met la vie de son cabinet en jeu

PARIS, 14, (P.A.) — Le premier ministre Edgar Faure a mis aujourd'hui l'Assemblée nationale dans l'alternative d'approcher la formation d'une armée européenne de six nations, y compris les Allemands ou de se trouver un nouveau gouvernement.

Le président du Conseil des ministres, dont le cabinet n'est en fonction que depuis quatre semaines, a décidé que le vote sur le projet d'armée internationale constituera un vote de confiance dont dépendra le maintien du gouvernement.

Cependant, pour calmer les députés qui craignent un réarmement allemand, M. Faure a appuyé un amendement demandant à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, qui n'auront pas de troupes dans cette armée continentale, de s'assurer que l'Allemagne ne retirera pas ensuite ses troupes pour se constituer une armée indépendante.

En posant la question de confiance sur cette motion, le premier ministre place les socialistes dans une situation fort embarrassante. Ceux-ci s'opposent en effet au réarmement de l'Allemagne, mais ils ne veulent pas non plus plonger de nouveau le pays dans une autre crise ministérielle.

Faure a remporté une première victoire, hier soir, quand l'Assemblée a défait par 384 contre 240 une motion socialiste proposant d'ajourner toute décision sur la formation d'une armée européenne, en attendant que la commission du désarmement des Nations Unies soumette son premier rapport, en juin.

Le peuple de Québec remercié par la Reine

QUEBEC, 14 (D.N.C.) — Sa Majesté la Reine Elisabeth II vient d'adresser à l'hon. Gaspard Fauteux un télégramme remerciant le peuple et le gouvernement du Québec de leurs félicitations et de leurs voeux:

Palais de Buckingham,
Londres, 12 2 1952.

Au Lieutenant-Gouverneur
de Québec, Québec.

"Je vous remercie sincèrement pour le message que vous m'avez envoyé au nom du gouvernement et du peuple de Québec. J'apprécie hautement l'expression de leur bonté et de leur sympathie."

ELIZABETH R.

♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN

♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡ ♣ ◇ ♠ ♡

En ne répondant pas comme il convenait au contre de son partenaire, le joueur en Sud de cette donne fit rater une manche à son côté.

Donneur: Est
Nord et Sud vulnérables

Nord
♠ A D 6 4
♡ D
◇ R D 8 3
♣ R V 7 6

Ouest
♠ —
♡ R 9 8 7 6 5 4
◇ 10 9 7 5
♣ A 10

Est
♠ 10 7 2
♡ A 3
◇ A V 2
♣ 9 8 5 3 2

Sud
♠ R V 9 8 5 3
♡ V 10 2
◇ 6 4
♣ D 4

Les déclarations :

Est	Sud	Ouest	Nord
passe	passe	3—♡	contre
passe	3—♠	passe	passe
passe			

Sud ne perdit que trois as et remporta ainsi dix levées, mais puisqu'il n'en avait demandé que neuf, la manche ne lui fut pas acquise. Sud voulut éviter les foudres de son partenaire en disant que ses adversaires tenaient la manche à coeur. Il n'y réussit pas, et Nord lui reprocha amèrement de n'avoir pas sauté à la manche à pique après son contre.

Nord avait raison. C'est 4-piques que Sud devait dire. Avec une misérable couleur à pique, Sud aurait bien fait de n'en dire que trois. Mais, ici, avec six piques par le valet et le dix, et devant soi un partenaire assez fort pour faire un contre d'appel, vulnérable, au palier de trois, Sud doit révéler ses valeurs et dire immédiatement 4-piques.

Pour la campagne de la Croix-Rouge

M. J. W. Fagan, vice-président en charge du service d'exploitation, à la Northern Electric, a été nommé président de la section du Commerce et de l'Industrie de la prochaine campagne de souscription en faveur de la Croix-Rouge montréalaise, qui aura lieu du 1er au 15 mars, tandis que M. A. S. Keiller, haut fonctionnaire à la Sherwin-Williams, a été assigné à la direction du comité des employés d'industries.

A gauche, M. J. W. Fagan, (photo Notman), et à droite, M. A. S. Keiller, (photo Rice Montréal).

Condamné à 2 ans de bagne

Jacques Morissette, 23 ans, 4247 Delorimier, a été condamné à deux ans de bagne par le juge Lafontaine après s'être reconnu coupable de possession d'outils de cambriolage.

Son complice, Bruno Paquette, 21 ans, sans adresse au dossier, a écopé de 3 mois. Le président du Tribunal a expliqué qu'une sentence plus sévère était imposée à Morissette qui a un dossier judiciaire très lourd pour son âge et qui a menti au juge quand ce dernier lui demandait certaines explications.

Société d'une messe

M. l'abbé Armand Fiset, vicaire à N.-D.-du-Rosaire, décédé le 3 février courant, était membre de la Société d'une Messe.

Théodore Mooney, prêtre,
Vice-Chancelier.

Un conseil opportun aux durs-d'oreille:

Demeurez SOURDS aux prix élevés réclamés pour appareils acoustiques!

Zenith croit qu'aucun appareil acoustique ne devrait se vendre plus de $85. Et $85, c'est le SEUL prix demandé par Zenith pour une SEULE qualité : la qualité Zenith à son meilleur. Aucun autre appareil, quel qu'en soit le prix, ne vous offre autant de qualités réunies dans les modèles Zenith "Royal" et "Super-Royal". Et aucun autre appareil ne jouit d'une faveur aussi enthousiaste chez les hommes et les femmes qui sont prêts à payer N'IMPORTE QUEL PRIX pour un appareil! Zenith engage fortement les durs d'oreille à n'acheter AUCUN appareil acoustique avant d'avoir lu la vérité au sujet des réclames annonçant ces appareils. Ces renseignements étonnants, dont la nécessité s'imposait depuis longtemps, sont contenus dans la brochure GRATUITE de Zenith : "Frauds and Facts". Toute personne souffrant de la perte de l'ouïe devrait échapper à la confusion qui entoure certaines annonces contradictoires et se garder de payer des prix prohibitifs ! Zenith éclaircit tous ces "mystères"... ouvre la voie vers un monde nouveau et merveilleux de l'ENTENDEMENT . . . vous indique le moyen d'épargner $100 ou plus ! Sans doute un être qui vous est cher aimerait-il lire cette brochure gratuite. Elle sera envoyée par la poste, sans aucun frais et sous pli discret, à toute personne de votre choix. Ecrivez donc, AUJOURD'HUI MEME, et demandez "Frauds and Facts", Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., Dept. N 2410 B, Canada Trust Bldg., Windsor, Ont., Can. RAPPELEZ-VOUS . . . Zenith n'a qu'un seul prix : $85. (Dispositifs de conduction osseuse fournis moyennant un léger supplément).

Consultez les annonces classées de votre bottin de téléphone pour le nom du dépositaire local des appareils acoustiques Zenith.

CHANGEMENT DES HEURES OUVRABLES DANS LES BANQUES

Le vendredi 15 février ayant été proclamé jour de deuil national, toutes les succursales des banques à charte seront fermées. C'est pourquoi, pour la commodité de la clientèle, la fermeture des bureaux le samedi, qui devait commencer le 16 février, sera différée d'une semaine.

Afin d'accorder au personnel l'avantage de la semaine de cinq jours, toutes les succursales des banques à charte dans les endroits indiqués ci-dessous

seront fermées le samedi, à partir du 23 février:

MONTREAL
LACHINE
OUTREMONT
VERDUN
WESTMOUNT
DORVAL
LONGUEUIL
MONTREAL-EST
MONTREAL-NORD
MONTREAL-SUD
MONTREAL-OUEST
VILLE MONT-ROYAL
POINTE-AUX-TREMBLES
POINTE-CLAIRE
ST-LAMBERT
ST-LAURENT
VILLE ST-MICHEL
VILLE LASALLE
VILLE ST-PIERRE
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
STE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS

Pour accommoder les clients qui désireraient, notamment, toucher des chèques ou faire des dépôts, plusieurs des succursales

SERONT OUVERTES pendant une heure supplémentaire, le vendredi soir, de 7 à 8 heures.

Nous prions la clientèle des banques de bien vouloir collaborer avec nous à cette initiative, afin que nous puissions accorder au personnel les mêmes conditions de travail que celles qu'offrent d'autres genres d'affaires.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, O.-L. Bourque, Secrétaire-Trésorier. Téléphone LAncaster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENT

Edition du dimanche, Canada, 1 an	$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an	5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois	2.75
Edition quotidienne, Etats-Unis, 1 an	6.00
Edition quotidienne, Etats-Unis, 6 mois	3.00
Edition du dimanche, Etats-Unis, 1 an	5.00

REPRESENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda. Téléphone EMpire 4-1016.
ETATS-UNIS: Ralph-R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 14 FEVRIER 1952

D'une mort à l'autre

La politique passait, hier, par deux deuils: elle perdait, du même coup, un cadet, et son doyen.

M. John Gillies Rennie, député provincial de Huntingdon, n'avait que 48 ans et cinq années de services pour le compte de *l'Union Nationale*. Il est parti en coup de foudre, succombant à une crise cardiaque, apparemment victime de son stage à l'armée. Homme d'affaires averti, il avait également fait sa marque dans le monde de l'éducation, pour le plus grand bien du Comité protestant de l'Instruction publique au Québec. Il ne laisse que des amis.

D'autre part, le décès du sénateur A.-B. Aylesworth scelle une forte page de notre histoire légale et politique. Sir Allen était le dernier survivant du Cabinet Laurier. Il avait notamment remplacé à la Justice sir Charles Fitzpatrick, plus tard juge en chef de la Cour suprême, puis Lieutenant-Gouverneur à Spencer Wood. Deux grands politiques et deux éminents jurisconsultes, en somme, dont Laurier savait apprécier la valeur.

Le sénateur Aylesworth joignait à ses mérites de haute venue un physique distingué qui en imposait à tous.

Nos plus vives condoléances aux familles que ces deuils affligent profondément.

Le coeur d'une royale mère

par Léon GRAY

On connaît ce mot qui peint si fidèlement la maman: « L'amour maternel est de toutes les amours le seul qui soit durable. » Avec quelle joie discrète, mais forte, la reine douairière Marie a-t-elle reçu la visite de son fils, le duc de Windsor. Cet éternel absent, comme il manque à sa mère, et comme sa mère lui manque aussi! Tous ceux que le ciel a dotés d'une bonne mère savent à quelle hauteur loge l'affection de la chère ascendante.

A 84 ans, on ne multiplie point ses démarches. Mais quand on est mère, et que l'absent revient, on s'en va, l'une au bras de l'autre, méditer ensemble devant la dépouille du défunt que le sang apparente l'une à l'autre. Ce que la mère n'a peut-être pas dit, elle y a sûrement pensé. Quand on a de l'âge, et que l'on reçoit un fils éloigné, on fait toujours la même réflexion: « Nous reverrons-nous vivants? »

La charité se définit facilement. Mais comment contenir, dans quelques mots, la nature de l'amour maternel, fait d'impondérables? Amour qui n'a point de lois fixes, et qui est pourtant essentiellement le même sur chaque point du globe chez toute femme bien née. Un amour qui, tout en étant de la terre, semble tenir davantage du ciel. Et le ciel lui-même reconnait la mesure et l'étendue de cet amour. Le ciel n'a-t-il pas souvent délégué à la terre la Mère par excellence?

La visite du fils aîné fut sûrement la plus belle *fleur* que l'auguste veuve de Georges V pouvait voir déposer sur la tombe de son autre fils, également roi, celui-ci, et dont l'éternité s'emparera *corporellement* dès demain. Voilà une reine douairière qui en a connu, des deuils familiaux, et qui est restée forte devant eux tous, ainsi que nous y invitent la foi et l'espérance. Les mères ont leurs secrets, et parfois elles s'en ouvrent discrètement: « Je préférerais les voir partir (fils ou filles) avant moi. »

La reine a sûrement prisé les nobles paroles que le duc de Windsor a prononcées sur la dépouille de son frère, ancien roi comme lui. Ce sera demain la première fois, dans la longue histoire de la Grande-Bretagne, qu'un ex-souverain sera présent aux obsèques d'un autre souverain, son prédécesseur sur le Trône, en l'occurrence...

Et jusqu'à ce soir, le peuple ne cessera de passer pieusement, à Westminster Hall, devant la dépouille mortelle du roi qui entrera démocratiquement dans l'histoire sous le nom de Georges VI le Bon.

Un roi démocrate

par Alonzo CINQ-MARS

Le nouveau roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui a monté sur le trône il y a une quinzaine de mois après la mort de son père Gustave V, entend être un roi démocrate. Il vient de donner des ordres pour simplifier le plus possible les règles de l'étiquette à sa cour. Son prédécesseur était bien démocrate à ses heures, se mêlant à la foule de ses sujets quand il sortait de son palais pour se promener sans escorte dans les rues de Stockholm, ou encore lorsqu'il fréquentait en touriste ordinaire les plages à la mode en France et se permettait même de jouer au tennis, son sport favori, avec les premiers venus qu'il rencontrait sur les *courts*. Il était cependant, dans son palais, aussi intransigeant sur l'étiquette royale que peut l'être un monarque.

Ne pouvait être présenté qui voulait à la cour de Suède, restée ultraconservatrice même sous un gouvernement socialiste. On y faisait surtout un choix très sévère des femmes qui y étaient admises. Seules jusqu'ici les femmes d'origine noble, les épouses des ministres, des hauts magistrats, des hauts fonctionnaires et des officiers supérieurs de l'armée pouvaient aspirer à l'honneur d'être présentées à la cour d'un roi qui était pourtant descendant d'un simple roturier. On sait en effet que la noblesse de la famille régnante de Suède ne remonte pas bien loin. Le fondateur de la dynastie, Charles Bernadotte, né à Pau, en France, ne fut d'abord que sergent dans l'armée française sous la Révolution avant de devenir un des maréchaux de Napoléon 1er. Elu roi de Suède grâce à son talent, sans doute, mais aussi par la grâce du grand empereur, qui d'ailleurs ne tarda pas à le regretter, il garda sur le trône ses allures de soldat de fortune. Ses descendants, alliés aux grandes familles royales d'Europe, furent plus soucieux de la dignité royale.

Gustave-Adolphe, qui règne aujourd'hui, a décidé de modifier radicalement l'étiquette de sa cour. Il ne voit pas pourquoi une femme respectable, fût-elle simple ouvrière, ne devrait pas être admise à être présentée à sa cour. Tout ce qu'il veut exiger, c'est qu'elle soit vêtue convenablement. Et pour que celles qui ne sont pas riches puissent bénéficier de cette mesure démocratique, le nouveau roi a vu à ce qu'on n'exigeât, pour cette présentation, qu'une toilette accessible aux petites bourses. Si bien que les modestes ouvrières peuvent aujourd'hui se présenter à la cour du roi de Suède sans avoir à dépenser pour leur toilette plus d'argent qu'il n'en faut pour celles requises dans les réunions sociales ordinaires.

Il va sans dire que cette attitude démocratique du nouveau roi de Suède est très bien vue des femmes du peuple, et aussi de leurs maris. Gustave-Adolphe a raison de croire que le temps est venu pour les rois d'accepter la démocratie non plus seulement dans la politique, mais dans leur palais. Son dernier geste est plus démocratique que ceux de maints autres chefs d'Etats prétendus démocratiques.

Les honorables Rinfret et Côté

Le T. H. Louis Saint-Laurent a annoncé, hier soir, des permutations importantes, qui modifient son Cabinet. L'honorable Édouard Rinfret quitte la politique active, pour passer à la Cour du Banc de la Reine, la première en importance de notre Judicature provinciale. Et c'est l'honorable Alcide Côté qui passe au Ministère des Postes.

Le juge Rinfret porte un grand nom. Son père, le T. H. Thibaudeau Rinfret, est le président de notre plus haut tribunal: il remplace d'office, par interim, notre vice-roi. Son fils s'efforcera évidemment de marcher dans les voies familiales. Il accepte de très lourdes responsabilités, car l'administration de la justice est à la base même de la société.

Le bruit ne fait pas de bien, et le bien ne fait pas de bruit! Qui ne connaît cet adage populaire dont l'honorable Alcide Côté, le nouveau ministre des Postes, paraît avoir fait sa devise? Très laborieux, excellent avocat, député bien démocratique, il a su brillamment s'imposer à son chef, et monter vite.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

La France en deuil

par Rémy ROURE

J'ai entendu des visiteurs étrangers s'étonner de l'émotion du peuple parisien à la nouvelle de la mort du général de Lattre de Tassigny. Ils ne le croyaient pas si populaire. Ses défauts étaient connus. On le savait ami du faste, assez avide de louanges, capricieux, fort indépendant, sévère dans le service encore plus pour les chefs que pour les hommes. Les événements de 1940-1944 disparaissaient quelque peu dans l'oubli. On se souvenait cependant de son aventure, en 1942, au moment de l'occupation totale de la France par les Allemands, quand il partit seul, avec quelques fidèles et un canon, à la manière de Don Quichotte. L'épopée de l'armée B — Rhin et Danube — flattait toujours l'orgueil national. La France devait au général de Lattre la défense de Strasbourg à une heure critique, le passage du Rhin, l'occupation d'une partie de l'Allemagne malgré le refus de certains alliés, une signature française au bas de l'acte de reddition du Reich. Mais le temps avait passé. Ce fut tout à coup l'envoi du général en Indochine et le redressement foudroyant au Tonkin. La mort glorieuse de son fils sur le champ de bataille, presque sous les yeux du père, souleva une immense pitié. La France découvrait à la fois un grand soldat, ou plutôt le retrouvait, le sauveur de l'Indochine, et un être humain douloureux et stoïque. C'en était assez pour que l'ancien chef de la 1ère armée, le général qui avait fait l'amalgame des « garçons » des maquis et des soldats venus d'Afrique, devînt un héros national. Il était, en effet, un héros national et c'est à ce titre que Paris et la France entière furent secoués de stupeur et de douleur à la nouvelle de sa mort prématurée, sept mois après celle de son fils. Le pays comptait beaucoup sur lui. Il l'aimait déjà, inconsciemment, à cause même peut-être de ses défauts bien français. Désormais, plus gravement, il avait reconnu en lui un grand chef militaire et un négociateur, un être d'exception. De là cette stupeur, ce deuil total sans distinction d'opinions et de partis. Les communistes ont écouté debout son éloge à l'Assemblée Nationale. Ils ont déclaré qu'ils « rendaient hommage » au grand soldat, qu'ils « saluaient le chef de la première armée », et qu'ils s'abstenaient dans le vote de la loi qui lui conférait la dignité de Maréchal pour marquer leur opposition à la guerre du Vietnam.

L'hommage et le deuil ont été ainsi unanimes. Il n'en pouvait être autrement pour qui connaît le tempérament français. On oublie un peu trop parfois que la France est un vieux pays militaire, dont l'héritage de gloire est incomparable. Elle a été humiliée et l'est encore trop souvent par la méconnaissance de ses qualités ancestrales. Elle aime le panache. Sans doute a-t-elle assez souffert des invasions successives pour être résolument pacifiste. Elle ne cherchera certes querelle à personne. Mais la « Grande Nation », comme disent avec ironie ses adversaires, n'en est pas moins reconnaissante à ceux, parmi ses chefs militaires, qui lui ont permis d'être encore considérée comme telle, qui ont sauvé l'honneur et sauvegardé l'avenir. Le général de Lattre est de ceux-là.

On lui sait gré du redressement magnifique opéré au Tonkin, par le seul prestige de son nom, par ses qualités d'entraîneur d'hommes et d'administrateur. La France se rend compte, plus que l'on ne pense, de l'enjeu de la guerre d'Indochine. Elle sait que l'Union Française serait en péril, en même temps que le Sud-Est asiatique, si l'Indochine était laissée à son sort — ce qui n'empêche nullement d'ailleurs les controverses passionnées.

C'est pourquoi, derrière la dépouille du général de Lattre de Tassigny, dans le transfert de l'Arc de Triomphe à Notre-Dame, la foule a suivi le cercueil, recueillie, fervente. Il ne s'agissait pas de curiosité, mais d'une participation effective du peuple au deuil commun. C'est pourquoi encore plus de trois cent mille Parisiens ont défilé devant le catafalque aux Invalides, et plus encore à l'Étoile. Dans le trajet de Paris à Mouilleron-en-Pareds, les moindres hameaux dans les campagnes ont rendu hommage au convoi funèbre, jusqu'à l'arrivée dans le cimetière où repose Georges Clemenceau, — Mouilleron-en-Pareds, village où un vieillard de 95 ans, le père du général, qui avait reçu le corps de son petit-fils, il y a sept mois, a accueilli le corps de son fils, et qui reste seul debout devant ces tombes ouvertes.

L'ouvrier et la promotion

De plus en plus, de nos jours, une expression se retrouve sur la bouche des chefs du mouvement ouvrier: c'est celle de "Promotion ouvrière". Que veut-on dire par là? S'agit-il simplement de la promotion de l'individu ou de toute la classe ouvrière? Dans le premier cas, est-il bon et souhaitable que le plus grand nombre d'ouvriers possible sortent de leur milieu? Dans le second, jusqu'où peut aller légitimement une telle promotion? Quels sont ses avantages et ses dangers? A toutes ces questions et à beaucoup d'autres que pose le problème actuel de la promotion ouvrière, vient de répondre un exposé très instructif fait par un groupe de prêtres du diocèse de Lyon. Le travail a paru si important que la direction de l'Institut Social Populaire a demandé et obtenu l'autorisation de le reproduire dans sa collection mensuelle de brochures. Il vient de paraître en janvier. On pourra se le procurer aux Editions Bellarmin, 25, rue Jarry Ouest, Montréal (14).

* * *

Paroles de la Bible

— Maudit soit l'homme qui se confie en l'homme, qui fait de la chair son bras, et dont le coeur se retire de Jehova. (Jérémie 17, 5). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Il n'y a rien à négliger dans notre vie: chaque battement du coeur, chaque éclair de la pensée, chaque acte de notre volonté, quelque petits qu'ils soient; ont des suites éternelles. — *Bossuet.*

En marge de l'actualité

La leçon de Beethoven

(par Maurice HUOT)

Un film prendra l'affiche prochainement dans un de nos grands cinémas qui a été consacré à la gloire du grand Beethoven. Le scénariste a surtout insisté sur la tragédie de la surdité du musicien et de la leçon qui s'en dégage. Beethoven, on le comprend, fut d'abord attéré par cette surdité qui s'installa chez lui progressivement. Sa souffrance morale fut d'une rare acuité. Etre sensible comme tout musicien l'est, Beethoven dut connaître des heures tragiques, des heures d'une poignante tristesse.

Aux yeux du monde Beethoven était fini. Dans sa propre pensée, ce compositeur génial n'était pas loin de le croire lui aussi. Mais par un retour de choses, par une sorte de miracle de la Foi, car Beethoven était croyant, cette surdité servit au grand homme à le faire entrer au plus profond de lui-même d'où il puisa les pages sublimes de la Neuvième Symphonie, un des derniers Quatuors ainsi que d'autres oeuvres éparses.

Insensible aux bruits de l'extérieur, Beethoven puisa dans le silence, une force, des ressources insoupçonnées, et surtout, une résignation à son destin qui en font une des plus grandes figures de l'univers.

La leçon de Beethoven doit en encourager plusieurs que la maladie a frappés, et qui gémissent sous le poids de la douleur. Même au sein du mal apparemment le plus paralysant, il y a des échappées. Le canal par où la vie se fraye un chemin peut paraître étroit mais de cette concentration peut sortir aussi la force, la plénitude. L'important c'est de ne jamais abdiquer. Le destin des hommes est divers, il paraît parfois détourné pour ne pas dire totalement compromis, comme dans le cas de Beethoven. Mais avec du courage, une grande espérance combien d'êtres courbés sous le mal peuvent quand même donner à leur vie une orientation nouvelle et parfois un sens beaucoup plus éloquent qu'au milieu des biens mêmes aussi appréciables que celui de la santé intégrale.

Hommages d'Ottawa

OTTAWA, 14. — (P.C.) — Cinq couronnes de fleurs seront déposées au cénotaphe national à Ottawa vendredi au cours de la cérémonie de deuil national en hommage au roi.

Le secrétariat d'Etat en faisant connaître les détails de la cérémonie ajoute qu'elle se déroulera à 2 h. 45 P.M., et que la Légion canadienne de même que 12 autres organismes d'anciens combattants y prendront part.

Les couronnes seront déposées par le juge-en-chef de la Cour Suprême du Canada le T. H. Thibaudeau-Rinfret, administrateur du Canada en l'absence d'un gouverneur général; le sénateur Elie Beauregard, orateur du Sénat; M. W. Ross Macdonald, orateur de la Chambre des Communes; le feld-maréchal Lord Alexander, au nom de la Légion canadienne et le maire Charlotte Whitton d'Ottawa.

Le premier ministre St-Laurent accompagnera le juge-en-chef Rinfret et M. Macdonald au pied de l'imposant cénotaphe quand ils déposeront les couronnes. M. George Drew, chef du parti progressiste-conservateur, qui représente l'opposition officielle aux Communes, accompagnera le premier ministre et M. Macdonald quand ils déposeront les couronnes.

Application de l'énergie atomique à l'industrie

OTTAWA, 14, (P.C.) — Le Dr C. J. Mackenzie a accordé une conférence de presse hier à la suite de l'annonce faite par le premier ministre le T. H. Louis St-Laurent au sujet de la nomination de M. Mackenzie au poste de directeur de la nouvelle compagnie de la Couronne qui verra aux développements atomiques du Canada.

"L'application de l'énergie atomique à l'industrie, a dit M. Mackenzie, ne sera pas chose connue d'ici deux ou trois ans. Autrefois, je croyais qu'on n'en saurait tous les secrets que dans 20 ou 30 ans.

"J'ai changé d'idée devant les

Le Dr C.-J. MACKENZIE

progrès acacomplis en ces derniers six mois, mais dont je ne saurais beaucoup parler. C'est plutôt une impression très nette née au contact des équipes de savants enthousiastes, des vrais pionniers de l'éclair que la situation s'améliore et que nous sommes sur le point de résoudre les problèmes de l'application commerciale de l'énergie nucléaire.

"Le premier usage de l'énergie sera probablement conventionnel, c'est-à-dire que l'énergie sera transnergie atomique, et qui vient à la suite d'une série de découvertes, de développements et de multiples recherches.

"Personne ne peut prévoir à quoi conduira l'énergie atomique", a ajouté M. Mackenzie, "mais il est formée en vapeur. Mais il est plus que probable que par la suite, les apaplications se multiplieront.

"Quotidiennement, à Chalk River, a déclaré M. Mackenzie, on obtient une certaine somme d'énergie grâce à la fission de l'atome. Mais, nos savants doivent trouver le moyen de contenir cette énergie, de la contrôler, et ils doivent aussi découvrir les matériaux qui pourront en avoir raison, avant de pouvoir rendre cette énergie d'usage courant.

"Mais les promesses et les possibilités sont illimitées. Même les hommes qui veulent rester impassibles devant ces découvertes sont d'avis qu'il est possible de réaliser un jour les choses les plus spectaculaires que les optimistes ont prédites.

"Nous en sommes présentement à la phase où tout le monde sent que quelqu'un va arriver avec une idée nouvelle qui aiguillonnera les recherches vers les développements définitifs."

La cérémonie militaire au cénotaphe du carré Dominion

5,000 hommes et femmes des trois services armés prendront part, demain, à la cérémonie militaire qui se déroulera au cénotaphe du carré Dominion, à la mémoire du roi Georges VI, dont les funérailles auront lieu à Londres.

Des représentants de l'autorité religieuse, civique et du corps diplomatique seront présents à cette cérémonie. Pendant la salve de 21 coups de canon, des couronnes de fleurs seront déposées au pied du cénotaphe par le maire de Montréal, M. Camillien Houde, le commodore Paul Earl, de la marine royale, le major général J.-P.-E. Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, le vice-maréchal de l'air A.-L. James, du C.A.R.C., et les membres du corps consulaire.

La cérémonie débutera à 4 h. 30. La garde d'honneur, composée de représentants des trois services, sera sous le commandement du lieutenant M. Ross, de la marine royale; du lieutenant F.-L. Rogers, de l'armée, et du lieutenant d'aviation J. O'Neill, du C.A.R.C.

Toutes les unités militaires qui prendront part à la cérémonie quitteront chacune leur quartier-général pour se rendre directement au carré Dominion. Tous les officiers porteront le brassard.

SERVICES RELIGIEUX

Au cours de la journée demain, il y aura des cérémonies religieuses à la mémoire de Georges VI. Une messe solennelle sera célébrée à 10 heures du matin en la cathédrale Saint-Jacques par S. E. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque du diocèse. D'autres cérémonies religieuses se dérouleront dans les différentes églises protestantes de la ville.

Toutes les écoles et les collèges, dans la province, seront fermés. Le service des tramways et autobus sera comme à l'ordinaire, au cours de la journée, sauf entre 3 h. 45 et 5 h. 45 p.m., alors que les voitures seront détournées rue Dorchester, entre les rues Université et Guy, à cause de la cérémonie militaire.

PAS DE LIVRAISON POSTALE

Il n'y aura pas de livraison postale demain. Toutes les stations postales seront fermées. Les postes de radio ont modifié leur horaire pour la journée. Radio-Canada et tous les autres postes locaux transmettront les cérémonies qui se dérouleront à Londres, le matin, à Montréal, l'avant-midi, et à Ottawa, l'après-midi. Dans la soirée, Radio-Canada demeurera silencieux jusu'à samedi. Les autres postes feront entendre de la musique de circonstance et des bulletins de nouvelles. Aucune émission commerciale.

Séance du conseil sur le déneigement

Le conseil municipal de Montréal sera probablement convoqué en séance spéciale, la semaine prochaine, pour étudier divers item, mais tout particulièrement pour effectuer des virements de fonds nécessités par le manque de crédits pour le déneigement des rues.

Il avait tout d'abord été question d'attendre à la séance du 3 mars prochain, alors que le conseil de ville étudiera le budget du prochain exercice financier, pour amener cette question sur le tapis, mais on prévoit beaucoup de discussion sur le déneigement des rues, et les chefs de l'administration semblent préférer écarter, autant que possible, de la discussion lors de l'étude du budget, tout débat sur le déneigement des rues.

Au cours de la séance de la semaine prochaine, le conseil serait invité à effectuer des virements de fonds pour mettre davantage de crédits à la disposition de la voirie municipale, mais il semble qu'on pourrait se passer de cette réunion, que le comité convoquerait pour disposer du déneigement des rues avant la séance consacrée à l'étude du budget.

La date de la réunion de la semaine prochaine, si elle a lieu, n'a pas encore été fixée.

Le trésor de la Santé par le Dr. C.-A. Dean

LA SCLÉROSE

On ne connait pas la cause de la sclérose multiple qui est un trouble nerveux qui provoque une infirmité particulière. Au cours de cette maladie l'enveloppe des nerfs se trouve blessée ou détruite. Une des caractéristiques de la sclérose multiple c'est qu'il existe des périodes où l'état du malade s'améliore. Il est donc difficile de prévoir la marche de la maladie et de déterminer le traitement adéquat. Tout un programme de recherches a été élaboré dans le but de connaître d'une façon précise le processus de cette maladie. Cela est très important parce qu'à cause des périodes où la maladie semble régresser, il est impossible de savoir si c'est là l'effet du traitement. On fait des recherches également pour déterminer si la glande adrénale a quelque chose à faire dans cette maladie. On possède déjà une certaine preuve à l'effet que l'ACTH et la cortisone sont utiles dans le traitement de cas de sclérose multiple prise au début.

Q. — L'été dernier, un chirurgien m'a enlevé huit verrues dans le dos et sur la poitrine. Il en pousse de nouveaux. Est-ce un signe de cancer ou d'une déficience de ma diète ?

R. — Il arrive que des verrues dégénèrent en cancer et cela parfois à la suite de l'excision des verrues. Vous devriez retourner voir le chirurgien pour un nouvel examen.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "La recherche du cancer", paraitra dans la "Patrie" de samedi, 16 février.

Salves de coups de canon, demain

A l'occasion des funérailles du Roi, 56 coups de canon seront tirés demain après-midi, à 4 h. 15 p.m., devant le Chalet de la Montagne par la 34e unité d'artillerie sous les ordres du lieut-colonel J. Wallace. Le tir sera sous la direction du major L.-P. Cronan.

21 coups de canon seront également tirés, à la même heure, au viaduc de la rue Dorchester.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
Raymond-A. Robic J.-Alfred Bastien
1510, RUE DRUMMOND
MONTREAL

Vous partez en voyage?

cet hiver prenez l'autobus... c'est économique,

confortable commode

Le même argent vous mènera plus loin par autobus de la Cie de Transport Provincial.
Les routes sont ouvertes toute l'année et des voitures chauffées vous conduisent à votre destination dans un confort parfait. Voyager par autobus, c'est supprimer ennuis et complications.

MONTREAL à :	Aller seulement
OTTAWA	$3.00
TORONTO	8.65
QUEBEC	4.70
NORTH-BAY	9.00
MONT-TREMBLANT	2.70

Economisez encore 10%
Achetez un billet aller-retour

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Consultez notre représentant local pour tous renseignements, tarifs et horaires.

SKIEURS! Services directs pour toutes les stations populaires de sports d'hiver ... Compartiments spéciaux pour skis et équipement.

COMPAGNIE DE TRANSPORT PROVINCIAL

Terminus Central 1188 ouest, rue Dorchester (coin Drummond)

Terminus de l'Est (Berri et Demontigny)

Tél. : UN. 6-8441

LE ROYAUME des FEMMES

Réponse à TOUS

Q. — Très pris par ses affaires, mon mari a des distractions impardonnables. Il est vrai que nous sommes mariés depuis trois ans, mais il a, cette année oublié tout à fait la date de ma fête. Alors, pour lui remémorer que c'est aujourd'hui la Saint-Valentin, je lui ai adressé hier à son bureau une belle carte en forme de coeur, sans signature aucune. Mais voilà qu'une inquiétude se glisse en mon esprit: s'il allait s'imaginer que cette carte vient d'une autre? Et puis, il y a sa secrétaire qui va peut-être supposer toutes sortes de choses. Alors que faire dans un tel embarras?

COEUR FIDELE.

R. — Par simple mesure de prudence, il eut mieux valu, c'est entendu, parapher l'envoi, le compléter par exemple de l'un des petits noms que vous donnait votre futur au cours des fiançailles. Mais il est probable qu'un simple aveu de votre part corrigera cette grave erreur. Et si, après tout cela, vous ne recevez pas un coeur en chocolat, un bouquet parfumé ou un parfum rare, il y aura lieu alors de vous inquiéter... ou de faire une petite scène de circonstance.

Q. — Très timide, ma fillette de huit ans ne se lie avec aucun camarade, de son âge. Quand j'invite des enfants du voisinage à venir partager ses jeux elle cherche à se retirer à l'écart, refuse de leur prêter ses jouets et ses poupées et pleure si j'insiste pour qu'elle s'amuse avec eux. On me dit qu'à la classe elle agit de la même façon en dépit des efforts de ses professeurs pour la rendre plus sociable.

Faut-il espérer qu'en vieillissant elle va se débarrasser de cette désagréable disposition aussi ennuyeuse pour elle que pour les autres?

MAMAN DE DEDE

R. — Quand un enfant manifeste de telles tendances, on suggère de ne pas chercher à exercer une pression trop forte soit par la persuasion ou simplement par des ordres comportant sanctions. Mieux vaut, nous dit-on, essayer de pénétrer à fond le caractère du jeune sujet, pour déterminer quelles causes influencent sa conduite. Le concours d'un médecin, celui d'un psychiatre peut alors devenir nécessaire. Vous avez sans doute raison de vous inquiéter de ce travers, car règle générale l'enfant normal est porté, depuis le début, jusqu'à la fin de ses études, à frayer avec ses camarades. Très jeune il recherche plutôt la compagnie d'amis de son sexe et devenu adolescent, celle des étudiants de l'autre sexe.

Q. — 1. J'ai fourni ma quote-part à plusieurs "showers" organisés en l'honneur d'une amie. Devrai-je en plus lui offrir un cadeau de noces? 2. Lorsque des invités arrivent en groupe ou séparément à l'église pour un mariage, doivent-ils entrer immédiatement ou attendre sur le perron ou dans les portiques l'arrivée des mariés?

JOSE

R. — 1. Généralement les invitations aux "showers" sont réparties de façon à ne pas convier deux ou trois fois les mêmes personnes. Rien ne saurait vous exempter, c'est entendu, d'offrir à votre amie le cadeau de noces réglementaire, mais vous êtes libre d'en déterminer le coût d'après le montant dont vous disposez pour dépenses de ce genre. Si vous le préférez, vous pouvez aussi vous associer à une ou plusieurs amies pour présenter un article de valeur appréciable.

2. En arrivant à l'église, les invités entrent dirigés par les placiers, s'il en est, et vont tour à tour, occuper les bancs réservés pour eux. Ce sont les membres du cortège, dame et demoiselles d'honneur qui montent l'allée en même temps que la mariée, c'est-à-dire, en la précédant. Les invités qui arrivent à ce moment, attendent quelques instants avant de se rendre à leurs places.

Annie

EN PARFAITE SANTE — Mary Elisabeth Foster, mignon bébé de 18 jours, est maintenant en très bonne santé après qu'on eut changé complètement son sang, peu de temps après sa naissance. L'enfant qui est né avec le facteur RH dans son sang, est ici photographié dans les bras de sa maman à Chicago.

1952, année bissextile

Les jeunes filles achètent des valentins en plus grand nombre

(Par la P. C.) — Sans doute inspirées par l'année 1952, les jeunes filles achètent des valentins en plus grand nombre, cette année. Cependant, comme par les années passées, ce sont les hommes qui sont les meilleurs clients des marchands de fleurs et de bonbons.

VENTE AUGMENTEE

Une enquête menée par la Presse Canadienne indique aujourd'hui que toutes les villes du pays connaissent cette année une vente-record de valentins. Les marchands sont portés à croire que cela dépend de l'année bissextile.

Les cartes peu coûteuses et sentimentales, genre dentelle, sont les plus populaires. Toutefois, un libraire de Toronto a placé sur son comptoir un valentin de $5 et il l'a vendu.

Les marchands de fleurs et de friandises, qui font le gros de leurs ventes le jour même de la Saint-Valentin, signalent pourtant déjà une forte augmentation dans les ventes. Plusieurs magasins de bonbons offrent des boites spécialement préparées pour les enfants.

Les vendeurs de valentins ont eu une agréable surprise, à Halifax, à l'arrivée dans ce port de 7,000 marins américains, revenant des grandes manoeuvres du nord de l'Atlantique. Halifax s'est trouvé leur dernière escale avant la Saint-Valentin et ce fut une course aux cartes de souhaits destinées à des jeunes Américaines.

A Saint-Jean, Terre-Neuve, on signale que les acheteurs ont des goûts différents de ceux des autres villes. Au lieu de cartes de souhaits à l'eau de rose, les clients ont favorisé des cartes sur lesquelles sont collés de la gomme à mâcher, des bonbons et des chapeaux de papier pour les enfants.

SON ORIGINE

Le Saint-Valentin, qui se célèbre le 14 février, est une fête qui remonte, sous une forme ou une autre, au temps des fête païennes des Romains. Au cours des siècles, elle s'est transformée jusqu'à devenir aujourd'hui, la fête de l'amour et des sentiments délicats.

On compte au moins huit saints qui portent le nom de Valentin, mais les historiens se sont entendus pour désigner comme le héros de la fête du 14 février celui qui fut décapité à Rome, sous le règne de Claude II, en l'an 270.

Sa mort aurait coïncidé avec les fameuses fêtes païennes dédiées au dieu Lupercus et que l'on appelait les Lupercales. Ces fêtes se célébraient le 15 février. Ce jour, consacré à Pan et à Junon, donnait aux jeunes filles romaines l'occasion de participer à une loterie dont les jeunes filles étaient l'enjeu. Les amitiés ainsi scellées par le hasard devaient durer toute l'année.

LEGENDE

La légende veut que Valentin fut un "Fabricant de mariages", qui défiait les édits de l'empereur interdisant le mariage des jeunes soldats. Valentin se faisait le témoin de leurs échanges de voeux nuptiaux avec la jeune fille de leur choix. Dans sa prison, avant d'avoir la tête tranchée, il écrivit une lettre célèbre à la fille du geôlier et, comme le vont aujourd'hui les amoureux, il signa cette tendre missive: "Votre Valentin".

A la Société d'Etude

Invité de la Société d'Etude et de Conférences, mardi après-midi, en l'hôtel Windsor, le R.P. N.-H. Lelong, O.P., de Paris, a parlé de "l'enfant, cet inconnu".

Cette conférence qui était en somme la lecture d'un journal d'enfant, nous a fait passer une heure inoubliable. Ce fut pour l'auditoire un régal de l'esprit et du coeur.

REFLEXIONS PROFONDES

Au début de sa causerie, le R.P. Lelong a prévenu l'assistance qu'il voulait lui révéler les "confidences" d'une enfant, en l'occurrence une petite fille de dix ans que nous ne connaitrons que sous le nom de Jacqueline.

Que d'émotions nous avons ressenties en entendant les réflexions de cette enfant sur les grands problèmes de la destinée, et les mystères qui troublent les hommes: la mort et la vie, l'amitié et l'amour, la prière et le sacrifice! A travers ces pages inédites écrites dans un style presque parfait, au point de nous faire oublier totalement qu'il est celui d'une enfant de dix ans à peine), empreintes à la fois d'une candeur enfantine et d'une profondeur inouie; c'est un message unique qui nous est venu de ce petit monde familier et lointain qui a été le nôtre et dont nous sommes exclus.

Il est certain, affirme le père Lelong, que des dons exceptionnels, développés par une éducation exigeante et supérieurement intelligente, avaient été départis à cette fillette.

REVELATION

Ce n'est pas là toutefois que le père Lelong voit l'intérêt principal de ce cas unique, mais dans ce fait que la voix de Jacqueline pourrait bien révéler une réalité que les grandes personnes ne soupçonnent pas, faute d'un moyen d'expression. Il faut reconnaitre, comme le souligne le conférencier, que cet écrit atteint souvent la perfection d'un chef-d'oeuvre. Nous sommes entièrement d'accord avec le père Lelong lorsqu'il affirme que cette publication sera plus tard un événement littéraire et spirituel considérable.

Nous aurions souhaité que toutes les éducatrices du pays, comme d'ailleurs ceux et celles qui s'intéressent aux choses de l'âme, puissent profiter de l'audition de ce "trésor".

Au milieu des jeux puérils du jeune âge, le regard limpide d'une petite fille toute simple nous a ouvert tout à coup un véritable abime sur des profondeurs inoubliables et cela, avec une assurance et un jugement vraiment incroyables.

Merci au Révérend Père Lelong de nous avoir révélé, au milieu des laideurs du monde, une telle source de pureté et de beauté.

Pour les Gourmets

FRITURE D'EPERLANS

Laver les éperlans et couper la tête et la queue. Ne pas enlever les oeufs ou la laitance. Assécher les poissons avec un linge et les rouler dans la farine de blé ou de maïs salée. Faire chauffer 2 cuillerées à table de saindoux ou huile dans une poêle et y faire frire les poissons jusqu'à ce qu'ils soient rissolés. Faire cuire d'abord le côté tranché, puis retourner et faire cuire l'autre. Servir avec du beurre au persil. Se servir d'huile fraiche pour chaque poêlée afin d'empêcher les particules carbonisées de la poêle précédente d'adhérer aux poissons. N'importe quel poisson peut être frit de cette manière.

COQUILLES DE POISSON

(A)
Desserte de poisson
1 c. à table de graisse
2 cuil. à table de farine
Oignon haché
Sel, poivre, fines herbes.
1 tasse de lait chaud
Chapelure
(B)
8 à 10 pommes de terre
1 cuil. à table de beurre ou de graisse
3-4 tasses de lait chaud.
Jus d'oignon
Sel, poivre.

Confectionner une sauce béchamelle avec le beurre, la farine et le lait chaud, laisser mijoter quelques minutes et assaisonner. Enlever les peaux et les arêtes du poisson, l'émietter et l'ajouter à la sauce.

Préparer une bonne purée avec les ingrédients (B), la disposer dans les coquilles par cuillerées ou à l'aide du cornet de papier, ayant soin de ménager une cavité au milieu pour y déposer le poisson. Couvrir la préparation de la chapelure et d'un peu de beurre. Gratiner 8 à 10 m. au four.

Abat-jour

PATRON No 597— Pour la nouvelle saison, vous aimerez peut-être rafraichir quelques bibelots, lampes sur pied par exemple. Nous vous présentons dix patrons différents de modèle d'abat-jour de lampe.

35¢

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

La reine Marie n'assistera pas aux funérailles

LONDRES, 14 (Reuters) — La reine Marie n'assistera pas aux funérailles de son fils, le feu roi Georges VI. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui un membre de la maison de la reine.

La reine mère douairière, âgée de 84 ans, est en bonne santé, mais on juge préférable qu'elle ne s'expose pas à la fatigue que lui causeraient les obsèques, vendredi.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Vous avez la figure quadrangulaire

Une mise en plis ondulée diminuera cet effet.

Ne dégagez pas vos traits par une coiffure lisse et rejetée en arrière.

Mondanités

Ferland-Lavoie

Samedi dernier, à neuf heures, en l'église Saint-Enfant-Jésus de la Pointe-aux-Trembles, M. l'abbé Eusèbe Gagnon, curé, a béni le mariage de Mlle Geneviève Lavoie, fille de M. et de Mme Gérard Lavoie, avec le sergent-major Armand Ferland, W. O. I., fils de M. Avila Ferland et de Mme Ferland, décédée. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlles Henriette et Françoise Lavoie, soeurs de la mariée, et M. Rodolphe Fournier. M. Claude Ferland, frère du marié, exécuta le programme musical et M. André Mérineau toucha l'orgue.

M. O. J. Sonners était le témoin de son beau-frère. La mariée au bras de son père, portait une robe de crêpe neige, style Marie-Stuart, et un voile de dentelle; elle tenait un livre d'heures recouvert d'oeillets et à signets de jacinthes. La cérémonie fut suivie d'une réception chez les parents de la mariée. M. et Mme Ferland partirent ensuite en voyage. M. et Mme Ferland s'embarqueront au commencement de mars pour un séjour d'études en Angleterre.

Bal de Thémis

Le président et la présidente du comité d'organisation du Bal de Thémis accueilleront les invités au salon Bleu de l'hôtel Ritz-Carlton, où leur sera servi un cocktail avant l'ouverture du bal. Cette fête mondaine qui aura lieu le samedi 16 février, réunira un grand nombre de personnalités du Barreau et de la Magistrature.

Fiançailles

M. et Mme Alex. Bulloch, de Montréal et Sainte-Adèle, annoncent les fiançailles de leur fille, Diane, à M. Pierre-N. Dufresne, fils de M. et de Mme Paul-E. Dufresne, de Montréal et Sainte-Adèle également. Le mariage aura lieu en juin à Sainte-Adèle.

On annonce les fiançailles de Mlle Madeleine Faubert, fille de l'officier d'aviation Liguori Faubert, décédé, et de Mme Faubert, de Saint-Bruno, à M. Georges Cordeau, fils de M. A. Cordeau, décédé, et de Mme Cordeau, de Montréal.

Mme M. Brouilly-Wanner, de Montréal, annonce les fiançailles de sa fille, Jacqueline, avec Jacques, fils de M. et de Mme R. Dupont, de Paris, autrefois de Saïgon, Indochine.

Réceptions

Avant son départ pour l'Europe, Mlle Cécile Préfontaine a été l'hôte d'honneur de réceptions offertes au Cercle universitaire, par quelques amis, au Cercle Lafontaine par Mme A.-A. Préfontaine, ainsi que par Mlle Lorraine Gaboury.

Mlle Marcelle LUSSIER, secrétaire de la faculté de Droit, qui s'occupe activement de l'organisation du bal de Thémis, qui aura lieu, en l'hôtel Ritz-Carlton, samedi, le 16 février, sous la présidence de l'hon. juge Gérald Fauteux, de la Cour Suprême du Canada, et de Mme Fauteux.
(La photographie Larose)

Mlle MARIE-JOSE CAPLAIN SAINT-ANDRE, fille de M. et de Mme André Caplain Saint-André, de Paris, et M. CLAUDE-GERARD BOYER, beau-fils et fils de M. et de Mme Georges Vinant, de Montréal, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré le samedi 15 mars, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

En l'honneur de Mlle Louise Pinsonnault, dont le mariage avec M. Bernard Legault, aura lieu prochainement, Mme Pierre Lespérance donnait un shower de verres et Mlle Monique Desjardins a reçu à l'seure du thé; il y eut shower de tasse organisé par Mlle Claire Gauthier et réception en fin d'après-midi, offerte par Mlles Lise et Michèle Legault.

M. et Mme Laurent Brunet ont reçu dimanche dernier en l'honneur de leur fille, France, à l'occasion de sa première communion.

Buffet-dansant

Le buffet-dansant de l'Association des anciens élèves du Mont-Saint-Louis aura lieu samedi 23 février au gymnase du Mont-Saint-Louis. Parmi les invités, on remarquera: M. Marcel Lafaille, conseiller municipal et Mme Lafaille, M. Wilfrid-E. Lauriault, conseiller municipal, et Mme Lauriault, MM. et Mmes Roger De Serres, Jacques Langevin, Raymond Dupuis, J.-Marcel Primeau, Murray Lapan, Jean Prieur, Paul Vallerand, Bernard Lavigueur, Louis Camirand, Roger Martel, René Larivée, Jean Falardeau, Gérard Huberdeau, Henri-Georges Gonthier, Jean Gagnon, Pierre Daigle, le brigadier et Mme Guy Gauvreau, le lieutenant-colonel et Mme Paul Trudeau, le major et Mme Paul Gonthier, et de nombreux autres.

Cocktail-dansant

La Ligue de la Jeunesse Féminine présentera son cocktail-dansant, dimanche, le 23 mars, à l'hôtel Ritz-Carlton, sous le distingué patronage de Son Excellence l'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province, et de Mme Fauteux.

Conférence de presse

Mlle Andrée Charron recevra un groupe de journalistes, cet après-midi, de cinq à sept, au Club de Réforme, en vue de l'organisation d'une revue de modes qui aura lieu au Mont-Royal, le 5 mars prochain, à huit heures du soir, au profit de l'hôpital St-Joseph des Convalescentes, de Bordeaux.

Déplacements

Mme Ste-Foy Belleau est de retour à la villa Notre-Dame de Sillery, après un séjour à Montréal où elle fut l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme Gilles Belleau.

M. et Mme Jean Thibaudeau, de la métropole, sont de passage à Québec, inscrits au Château Frontenac.

M. et Mme Ubald Blouin ainsi que M. et Mme Louis-Philippe Blouin et leurs fils, Guy et Luc, sont partis pour un voyage d'un mois au Mexique.

M. et Mme R. Lafleur, de Montréal, font un bref séjour en ville et logent au Château Frontenac.

M. et Mme J.-H. Ouellet, de Longueuil, accompagnés de leur fille, Gilberte, se sont embarqués hier à New-York, pour une croisière de deux mois dans les mers du sud avec escale à Port-de-France, aux Barbades et Bahia. Ils assisteront également au carnaval de Rio de Janeiro et visiteront Port d'Espagne, Nassau, Miami, le Mexique et le Texas.

M. et Mme Robert Major, de passage à Montréal, ces jours derniers, ont été les invités de l'hon. sénateur et de Mme Thomas Vien.

Mlle Mary Devon, de Montréal, passe une semaine en notre ville, l'invitée de Mlle Teresa O'Hara.

M. et Mme Albert Néron, de Roberval, ont passé quelques jours à Sherbrooke et Montréal, récemment.

QUEBEC

Par suite de la mort de Sa Majesté le Roi Georges VI, le commandant et les officiers des Voltigeurs de Québec ont contremandé le dîner qui devait avoir lieu mercredi soir.

Le lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et Mme D. L. MacLaren et le très hon. J. L. Isley, juge en chef de la Nouvelle-Ecosse, étaient de passage à Ottawa, ces jours derniers.

Le lieutenant-commandant et Mme William Mylett ont reçu à un cocktail de neuf à onze samedi, en l'honneur de M. et de Mme Robert Chinnick, à l'occasion de leur prochain départ pour Buffalo.

M. et Mme Horace Coulombe ont reçu hier soir à leur résidence, rue Aberdeen, en l'honneur de M. Jesus Maria Sanroma, à l'issue du concert qu'il a donné avec l'Orchestre Symphonique.

Mme J.-A. Verret et sa fille Madeleine sont parties pour la Floride où elles passeront quelques semaines.

Le docteur et Mme Placide Mayrand ont donné une réception récemment, à l'occasion du baptême de leur fils Jean-Robert.

M. et Mme Jules Noël ont reçu à un buffet froid récemment, en l'honneur de Mlle Claire de Blois et de M. Jacques Côté, à l'occasion de leur prochain mariage.

M. Jean de Margerie est de retour à Québec après un séjour à Rio de Janeiro où il était le délégué de l'Université Laval à la conférence pan-américaine des étudiants universitaires.

La conférence de M. René Lefebvre, qui devait avoir lieu le vendredi 15 février, sous les auspices du Cercle des Femmes canadiennes, a été contremandée, à cause de la mort de Sa Majesté le Roi Georges VI.

Mlle Jane Hartman est retournée à Philadelphie après avoir passé la fin de semaine à Québec, l'invitée de Mme J.-T. Martin.

Mlle Pauline Crête, Jeannine St-Onge, Thérèse St-Pierre, Jeannine Baribeau, Emilienne St-Pierre et Desneiges Blanchette, de Trois-Rivières, étaient de passage au lac Beauport, ces jours derniers.

Mme Léopold Labbé et sa fille Rita ont quitté récemment Rivière-du-Loup pour un séjour de deux semaines à la Nouvelle-Orléans, en Lousiane et à Chicago.

Beau travail accomplit par la Société des Enfants Infirmes

A une récente assemblée des directeurs de la Société de Secours aux Enfants infirmes de la Province de Québec, Inc., le lieut.-colonel W.-P. O'Brien présidant, un rapport a été fait des principales activités de la Société pour les deux derniers mois.

CLINIQUES AUX HOPITAUX

Les ambulances de la Société ont transporté des patients aux hôpitaux Children's Memorial, Ste-Justine et Pasteur à un total de 1,400 cliniques.

CLINIQUES D'APRES-MIDI

Soixante-six enfants ont été transportés chez leur médecin orthopédiste respectif pour des examens spéciaux ou pour l'approbation de leurs appareils orthopédiques.

NOUVEAUX CAS ENREGISTRES

Hôpital Children's Memorial ..	38
Hôpital Ste-Justine	13
Total	51

La plupart de ces enfants ont été transportés à l'hôpital trois fois par semaine pour massage spécial ou traitements hydrothérapiques.

APPAREILS ORTHOPEDIQUES

La Société a fourni des appareils orthopédiques de différentes sortes aux cas nécessiteux pour un montant total de $3,625.04.

CAS SPECIAUX

Trois patients spéciaux de la Société arrivèrent de Fort George, Qué., après avoir couvert une distance de 1,035 milles par avion et par train. Ces trois enfants, considérés de statut "Indiens Blancs" ont été découverts par le docteur Chiang de l'Hôpital Indien de Moose Factory. Le 31 janvier, après que la Société eût fait tous les arrangements avec le gouvernement, l'hôpital et le chemin de fer, ils arrivaient à la Gare Centrale d'où ils ont été conduits par la Société à l'Hôpital Children's Memorial.

MARIE-CLAIRE BEGIN

Un autre cas spécial de la Baie St-Paul, Marie-Claire Bégin, deux ans et demi, est née sans jambes. Conduite à Montréal par la Société, elle fut hospitalisée à Ste-Justine pendant trois mois sous les soins du docteur J.-C. Favreau, chef orthopédiste. Comme elle est encore trop jeune pour subir une opération, il fallait trouver un foyer pour cette enfant. La Société a eu la bonne fortune de lui en trouver un. Le gouvernement provincial fait sa large part pour la réhabilitation de cette enfant. Le docteur Favreau espère pouvoir l'opérer vers l'âge de cinq ans et croit qu'elle pourra ensuite marcher avec l'aide d'appareils.

VISITES A DOMICILE

Cinquante-cinq enfants infirmes ont été visités par le service de garde-malade et le service social de la Société.

ASSEMBLEE ANNUELLE ET CAMPAGNE

A l'assemblée, il a été annoncé que l'assemblée annuelle de la Société aurait lieu à l'hôtel Ritz-Carlton, mercredi le 2 avril, 1952, et que les autorités de la ville ont fixé la date de la Campagne Annuelle de la Société du 19 au 28 septembre avec quête publique le 20 septembre.

M. C. D. Taylor, qui est associé avec la Société depuis sa fondation, c'est-à-dire, il y a vingt-deux ans, étant aussi un de ses ex-présidents et présentement président honoraire du "Canadian Council for Crippled Children" a été élu président conjoint du comité de nomination.

Le camp d'été de la Société situé à St-Alphonse de Joliette ouvrira ses portes le 26 juin et les parents des enfants infirmes sont invités à enregistrer l'entrée de leurs enfants. Comme d'habitude, le camp sera ouvert pendant deux mois, dont le premier mois pour les garçons et le second pour les filles.

OTTAWA

Le Dr Lotta Hitschmanova, directrice du conseil exécutif du Comité du Service unitaire au Canada, est rentrée de Toronto, où elle a adressé la parole, devant les membres du club Rotary. Elle partira pour Montréal, où elle sera conférencière invitée du club Soroptimist et de l'Alliance unitaire.

La Société d'étude et de conférences présentait en la salle des concerts du pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur (entrée rue Waller), Mlle Andrée Berty, pianiste de réputation internationale. Cette artiste française, soliste des grandes Associations, donnera une conférence-récital sur les "Musiciens d'avant-hier et d'aujourd'hui".

Mme H. C. L. Ransom a présidé la réunion mensuelle de la section d'Ottawa du Victorian Order of Nurses. Mme Drummond Burn, représentante au Conseil des Femmes d'Ottawa, a présenté un intéressant rapport de la réunion annuelle à laquelle elle a assisté. La réunion annuelle de la section d'Ottawa se tiendra le lundi 25 février, au Ladies Cafe du Château Laurier. Le Dr George F. Davidson, sous-ministre du Bien-Etre, sera le conférencier invité.

En l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, le lundi 18 février, sera célébré le mariage de Mlle Marguerite Pelletier, fille de M. J.-E. Pelletier, décédé et de Mme Pelletier, avec M. Pierre Beaulieu, O.D., fils de M. et de Mme J.-Ludger Beaulieu, de Québec. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par le révérend père Guy Létourneau, O.M.I., curé de Ville-Marie.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"

PATRON NO. 4690 — Votre jeune fille aimera sûrement cette jolie robe, madame, vous avez le temps de lui en tailler deux ou trois de teintes différentes pour le printemps et même l'été. Très facile à coudre, et aucune difficulté lors du repassage.

LE PATRON NO. 4690 vous est offert dans les tailles suivantes: 11, 13, 15 et 17 ans. La grandeur 13 ans requiert 4¾ vgs d'un tissu de 35 po. de largeur.

35¢

Pour obtenir les patrons de la "Patrie", envoyez la somme de 35 cents par patron, taxe comprise, en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes la "Patrie", Montréal.

L'ACTUALITÉ EN IMAGES

FETE DU Dr KIRKLAND. — Les amis du Dr C.-A. Kirkland, député de Jacques-Cartier, s'étaient réunis, mardi soir, pour fêter sa sixième réélection comme maire de Ville St-Pierre. A cette occasion, ils avaient invité M. Georges Lapalme, chef du parti libéral, et M. George Marler, chef de l'opposition parlementaire à Québec. Ci-dessus, de gauche à droite : MM. Lapalme, Réal Viel, président de l'Association libérale St-Laurent-Cartierville, George Marler et le Dr Kirkland.

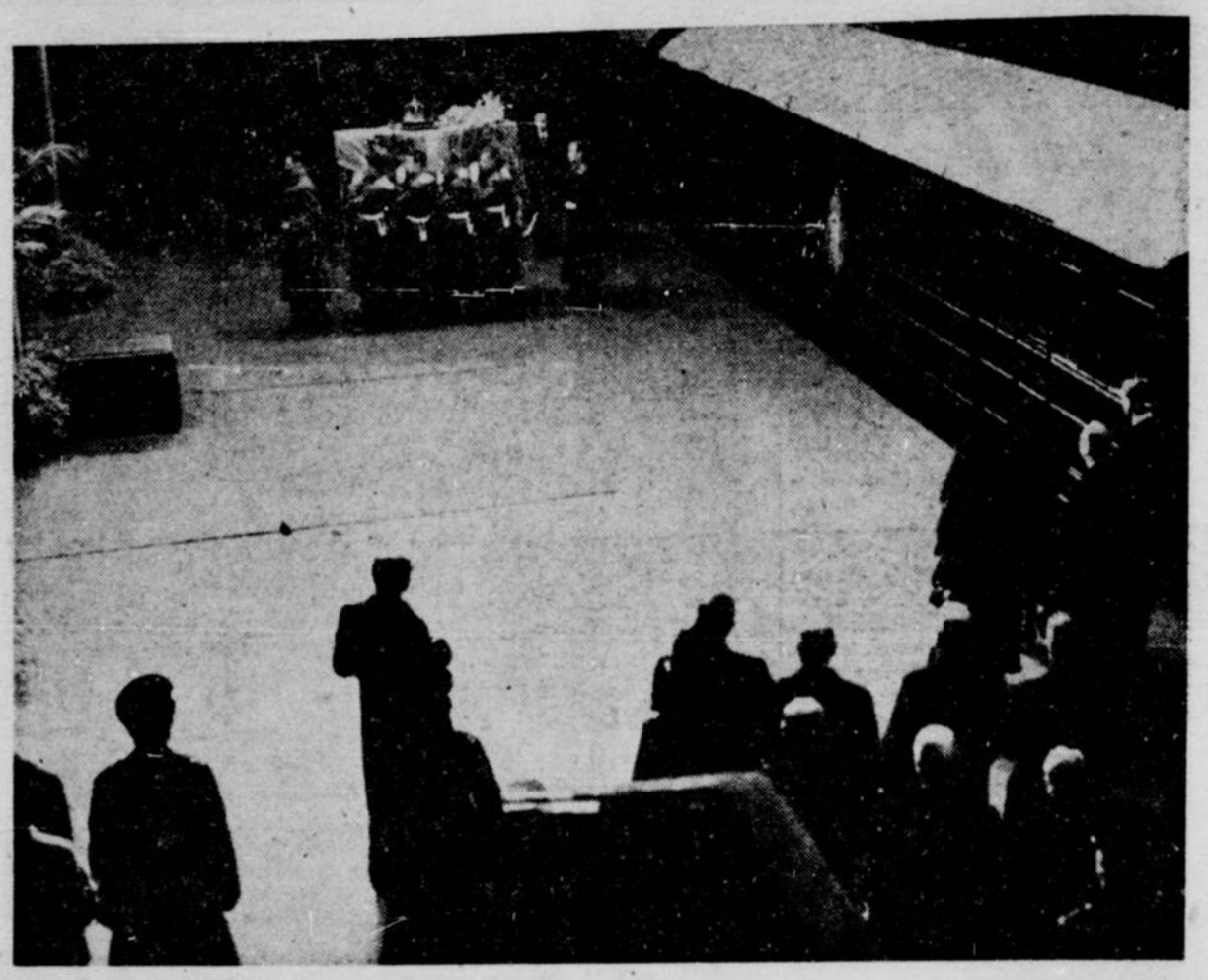

TROIS REINES VOIENT LA TRANSLATION DES RESTES. — Vue générale de la plateforme, alors que le cercueil renfermant les restes du roi est transporté du train qui les a amenés de Sandringham, hier. Les membres de la garde transportent le cercueil enveloppé dans l'oriflamme royal. A droite, les trois reines en grand deuil: la jeune reine Elisabeth; la reine-mère; et la reine-douairière Marie. Derrière elles le duc de Gloucester, frère du défunt et le prince Philippe, le prince consort.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

AU ST-LAURENT-KIWANIS — Défense et illustration du roman d'amour, tel est le sujet que traitait hier, devant les membres du club Saint-Laurent-Kiwanis, M. Jean L. Launay, directeur de l'enseignement des langues romanes à l'université de Montréal. De gauche à droite M. Launay et M. Félix Guilbert, président du club St-Laurent-Kiwanis.

(Photo J.-P. Laliberté — la Patrie)

A LA REUNION MENSUELLE DE CANADA INTER-AMERIQUES. — La photo représente le consul de Cuba à Montréal qui était le conférencier invité au diner mensuel de l'Association Canada-Inter-Amériques, entouré de quelques dignitaires de cette association, hier midi, au Ritz-Carlton. De g. à d.: M. Jos. Gingras, vice-président; M. William Espinosa, consul de Cuba; M. Thomas Guérin, ancien président; M. D.-L. Inwood, secrétaire honoraire.

Le commerce du Canada s'est accru avec Cuba

Le nouveau consul de Cuba à Montréal, M. William Espinosa, était le conférencier invité de l'Association Canada Inter-Amériques, à son diner mensuel en l'hôtel Ritz-Carlton, hier midi. Il a parlé des relations qui existent entre le Canada et son pays.

M. Espinosa a fait ses études primaires en Angleterre et aux Etats-Unis, puis il a reçu sa formation universitaire à Cuba. Il fut consul de son pays en plusieurs villes américaines et occupa un poste au Consulat général à Ottawa, en 1947.

Le conférencier a rappelé le souvenir de Pierre Lemoyne D'Iberville qui naquit à Montréal en 1661 et qui mourut à Cuba en 1706. En 1935, le maire de Montréal, M. Camillien Houde, a dévoilé une plaque commémorative à La Havane en l'honneur du héros canadien. Le consul de Cuba a nommé d'autres Canadiens qui ont rendu de grands services à Cuba et qui furent très appréciés, surtout au temps de la révolution cubaine, laquelle secoua le joug espagnol pour conquérir l'indépendance. Il a dit que de nos jours, beaucoup de Canadiens se rendent à Cuba pour la villégiature ou pour s'y établir.

M. Espinosa a souligné le grand rôle joué par le capital canadien en son pays. La Banque Royale du Canada est la banque du peuple à Cuba. Elle compte 18 succursales à travers le pays. Le commerce entre le Canada et Cuba a progressé rapidement. Au début des importations de Cuba en notre pays, les transactions comprenaient surtout du papier à journal, des pommes de terre, de la morue et du malt.

Maintenant le Canada exporte à Cuba toutes sortes de produits allant du blé aux accessoires d'automobiles et le lait évaporé. Le conférencier espère que le Canada achètera plus à Cuba que par le passé, du sucre, des cigares, du rhum et d'autres articles. Il a souligné le fait que le Canada n'achète en proportion que la moitié de ce qu'il vend à son pays.

Le consul de Cuba s'est dit enchanté d'avoir été désignée pour occuper ce poste à Montréal.

Arrestations à Timmins

TIMMINS, Ont., 14 — (P.C.)— Trois jeunes gens de Timmins, ont été arrêtés, hier soir et ce matin, sous une accusation de vol à main armée, relativement au vol de précipités d'or commis mardi à la mine Aunor.

La police a recouvré pour $30,000 de précipités d'or sous une galerie, à l'arrière d'une maison de Timmins.

Elle détient Calvin Craik, 21 ans, employé de la mine, Kenneth Eastman, 19 ans, commis d'épicerie, et Reuben Utriainen, 20 ans, commis de quincaillerie.

Craik, un des trois hommes ligotés par les voleurs mardi, a été arrêté à son travail à la mine, tôt ce matin. La police affirme que c'est lui qui a dirigé l'attentat de l'intérieur. Les deux autres suspects ont été arrêtés peu avant minuit hier soir.

Avions Sabre fabriqués ici

OTTAWA, 14. — (P.C.) — Le Canada vient de se joindre à une entente tripartie selon laquelle des avions à réaction Sabre F86 seront construits aux usines de Montréal de l'avionnerie Canadair, les moteurs des appareils seront fabriqués aux Etats-Unis et par la suite, la Grande-Bretagne fournira le personnel naviguant. Le tout sera absorbé par le système de défense du pacte Atlantique.

On a annoncé l'entente à la fois, à Ottawa, à Washington et à Londres.

Le ministre de la production de la Défense, l'hon. C.-D. Howe et le ministre de la Défense Nationade, l'hon. Brooke Claxton, en annonçant l'entente n'ont pas dit combien d'avions Sabre seront fabriqués, mais on croit comprendre qu'il s'agit de plusieurs centaines d'appareils.

Les taxes municipales ne seraient pas augmentées

La menace d'augmentation de taxes qui pesait sur les contribiables montréalais semble être écartée pour le moment, selon une source d'information sûre de l'hôtel de ville.

En effet, l'on a appris ce matin au palais municipal que le budget de la ville, pour l'exercice financier commençant le 1er mai, sera tout probablement équilibré. S'il y a augmentation de taxe, elle ne sera pas considérable. Il s'agirait d'une augmentation de la seule taxe mobile, qui sera élevée d'un cent par $100 d'évaluation. Cette augmentation apporterait, dans les coffres de la ville, une somme de $150,000. Mais il n'est pas certain que cette taxe soit augmentée.

On se souvient que le président du comité exécutif, M. J.-O. Asselin, avait déclaré, lors de la dernière réunion du conseil municipal, que la ville de Montréal serait peut-être forcée d'augmenter les taxes, cette année, parce que les revenus sont insuffisants. Les dépenses augmentent continuellement, et les revenus n'ont pas augmenté en proportion.

Selon l'informateur de ce matin, le comité exécutif aurait réussi à équilibrer le budget sans être obligé d'augmenter les taxes. On ne connait pas encore les chiffres exacts du prochain budget, mais ils seront probablement dans l'ordre de 95 ou même 96 millions de dollars.

NOUVEAU MAIRE. — M. J.-Armand Poupart qui vient d'être élu maire de Beauharnois, en obtenant une majorité de 384 sur son adversaire M. Arthur Caron. M. Poupart succède à M. H. Roy comme premier citoyen de Beauharnois.

M. Asselin...

(Suite de la page 3)

mains de la Compagnie des tramways. M. Asselin a ajouté que cette question regardait directement la ville d'Outremont et qu'à son avis, les autres villes qui réclamaient une aide semblable ne devaient pas compter sur l'aide de la Commission.

Le président Asselin a ajouté qu'il fallait ajouter à la perte enregistrée par la ville de Montréal, ce que la Compagnie des tramways payait en taxes ainsi que la somme de $500,000 qu'elle devait verser pour le droit d'utiliser les rues de la ville pour y faire circuler ses véhicules, ce qui représente une perte globale de $1,300,000 par année, dans les revenus de la ville, bien que la Commission de transport opère le réseau de transport en commun pour le compte de la ville de Montréal.

ON PAIERA PLUS CHER

Comme le maire J.-S. Cameron, de Westmount, faisait remarquer que la Commission de transport, pour les premiers 5 1-2 mois d'opération, avait accusé un surplus de $43,000, le président Asselin déclara que si la Commission avait payé la moitié du déneigement des rues, dans les diverses municipalités qu'elle dessert, elle aurait accusé un fort déficit.

Le président a ajouté qu'il se pourrait fort bien que la Commission de transport se trouve en face d'un déficit, et que dans ce cas, le public devrait se résoudre à accepter une augmentation des taux.

"Et je crois que cela s'en vient à l'horizon," d'ajouter M. Asselin.

Le maire Romuald Bourque, d'Outremont, voulut insister pour qu'une cause type soit faite contre la Commission de transport, mais le commissaire Frank Hanley a répliqué qu'on ne devait pas s'attendre à voir la Commission de transport améliorer le service si on lui demande des contributions pour toutes sortes de choses, quand on sait qu'elle est dans une situation financière précaire.

Le président Asselin a finalement tranché l'affaire en affirmant que cette question ne relevait pas de la Commission métropolitaine, et la discussion a pris fin sur le sujet.

Décès de M. J. G. Rennie...

(Suite de la page 3)

C'est probablement les fatigues qu'il s'est imposées dans l'exercice de ses fonctions qui ont affecté son état de santé.

Depuis la fin de la session, M. Rennie est revenu au moins à deux reprises à l'hôtel du gouvernement. Il a visité les bureaux de l'administration et a eu une entrevue avec le premier ministre. Son assiduité aux séances était remarquable et chaque fois qu'il a pris la parole ses adversaires eux-mêmes ont reconnu que c'était pour émettre des idées constructives. Depuis 1948, il exerçait, en outre, les fonctions de whip de la députation en collaborationavec M. Hormisdas Langlais, whip en chef, et trois autres députés ministériels.

Nouveau procès...

(Suite de la page 3)

opinions qu'il pourrait avoir et rendre un verdict impartial, en s'en tenant à son serment.)

L'avocat de la défense a dit que si le juré en question avait fait connaitre ses doutes au moment du choix des personnes devant composer le jury, il aurait probablement été refusé. "Le fait qu'il ait de la difficulté à voir si sa conscience est apte à rendre un verdict impartial, de dire Me Jean Drapeau, peut être suffisant pour attaquer la validité du procès." Il demanda alors que le jury soit renvoyé et qu'un nouveau soit formé.

"Même ses confrères du jury l'auraient refusé, continua Me Drapeau, après avoir réalisé le sérieux des objections avec lesquelles sa conscience était aux prises. Je crois que ceci est un signe qu'un des membres du jury ne pourra pas se débarrasser de ses opinions personnelles dans sa décision."

Le juge Bienvenue fit remarquer à l'avocat de la défense que le juré en question, après des explications reçues le matin, s'était dit consentant d'entendre le reste de la preuve, de se débarrasser de ses opinions personnelles et de rendre un verdict conforme aux témoignages présentés.

Me Drapeau demanda que ces remarques fussent notées, ce à quoi le juge acquiesça.

Dans l'après-midi, M. Thomas Skahan, cultivateur du lac Sainte-Marie, propriétaire du camp dans lequel Mme Bertrand a péri, a déclaré que l'accusé lui avait demandé de lui louer son camp, le 8 novembre dernier. M. Skahan a alors dit à M. Bertrand que le camp ne lui conviendrait pas parce qu'il n'y avait pas de poêle et qu'il faisait froid, des lits très peu confortables. M. Bertrand lui répondit que cela ne faisait rien car il avait des sacs de couchage. "Si le camp vous intéresse dit M. Skahan à Bertrand, allez le voir", et Bertrand partit vers la cabane, mais il ne put se rendre car sa voiture était incapable de grimper certaines pentes.

Bertrand offrit alors $15 par semaine pour le camp de M. Skahan. Ce dernier a aussi déclaré qu'il n'y avait pas dans le camp de bidons d'une capacité de cinq gallons, ni de lampe Coleman, ni de globe, tous objets trouvés dans les ruines du chalet qui a toujours servi de camp de chantier. Selon M. Skahan, Bertrand était intéressé à louer le camp même après que ce dernier lui eut dit qu'il ne lui conviendrait pas à ce temps de l'année.

Le lendemain, 9 novembre, Bertrand revint pour voir le camp. M. Skahan ne l'a jamais revu depuis, n'a pas reçu de paiement pour la location du camp et apprit, le soir du 10 novembre, par des citoyens du village du Lac Sainte-Marie, que la villa avait été rasée par les flammes.

Un autre témoin important, Mme Frédérick Larocque, née Andrée Trépanier, soeur jumelle de la victime, Mme Rhéal-Léo Bertrand, a déclaré qu'elle avait prêté à Bertrand, dans l'après-midi du 10 novembre, une lampe Coleman. "Je lui expliquai, dit-elle, comment la faire fonctionner et lui donnai une formule sur laquelle étaient indiquées les directives à suivre". Bertrand lui répondit que ce n'était pas lui-même, mais bien sa femme, qui devait allumer la lampe. Mme Larocque répliqua que sa soeur (Mme Bertrand), n'allumerait pas la lampe car elle en avait peur. Bertrand emprunta la lampe le jour de la mort de sa femme. Et ladite lampe fut trouvée dans les restes de la cabane consumée, au lac Ste-Marie.

Le témoin précédent, Mme Rhéal Gervais, d'Ottawa, fille de Mme Larocque et nièce de Mme Bertrand, la victime, a déclaré qu'en les quittant, cet après-midi du 10 novembre dernier, l'accusé avait dit "on se reverra, on se reverra", répondant à Mme Gervais qui lui avait demandé où il allait avec son épouse.

Mme Gervais fit aussi remarquer que depuis leur mariage le 3 septembre 1951, M. et Mme Rhéal-Léo Bertrand la visitaient très peu souvent. Elle dit aussi que sa mère, Mme Larocque, avait offert à Bertrand du naphte, gaz qui fait fonctionner la lampe Coleman, l'après-midi du 10 novembre, et que Bertrand avait dit qu'il en avait un gallon dans son automobile.

La cause se continue aujourd'hui.

+ DÉCÈS +

BRIARD — A Montréal, le 13 février 1952, à l'âge de 70 ans est décédé François X. Briard, époux de feu Albina Paquette, demeurant à 7052, rue De St-Vallier.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J. S. Vallée Ltée, No 6821, rue St-Hubert à 8 h. pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avantages de la petite entreprise

TORONTO, 14 (P.C.) — M. Raymond Dupuis, C.R. président de la maison Dupuis Frères de Montréal a dit, hier, à Toronto, que les grands magasins à rayons ne font aucun tort aux petits marchands.

A l'occasion de la réunion annuelle de la Fédération canadienne du détail, M. Dupuis a dit que 95 pour-cent de tous les magasins canadiens sont de petites entreprises et que 41 pour-cent sont dirigés par leur propriétaire et les membres de sa famille sans même embaucher un employé. Le dernier recensement a révélé que seulement 135 magasins au Canada embauchent plus de 100 personnes.

On critique ouvertement les grosses entreprises souvent sans prendre soin de s'assurer que ces critiques soient justifiées.

"Si les choses qui se disent existaient réellement, ce serait déplorable, parce que les petites entreprises présentent de nombreux avantages économiques et sociaux. Un moyen de distribuer plus adéquatement la puissance économique du pays est de multiplier les petites entreprises et encourager la mise en oeuvre de ces entreprises.

"Les grandes entreprises sont nées des petites à cause des besoins grandissants et des exigeances particulières aux grands centres urbains".

Les magasins à rayons affichent un chiffre d'affaires croissant à chaque année en dollars, mais ils doivent faire face à une concurrence également croissante et qui se manifeste sous diverses formes.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien no. 447,121 Edgar William Brandt, de Genève, Suisse, cédant à Anstalt fur die Entwicklung von Erfindungen und gewerblichen Anwendungen "Enerqa" de Vaduz, Liechtenstein accordé le 9 mars, 1948 pour "PROJECTILE PERFORATEUR A EXPLOSIF AVEC TROMBLON DE PROJECTION" désirerait accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentirait à leur céder ses droits en entier sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1510, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES ROUGES

Pour les

FEMMES

PÂLES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES

65¢ la boite. PRIX SPECIAL: 3 boites pour $1.80

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

La Patrie

Annonces classifiées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous: 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display: sur semaine 8 c. la ligne; le dimanche 18 c. la ligne et samedi et dimanche 25c la ligne

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme: sur semaine 75c; le dimanche $1.00

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin, Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du coeur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité. 816, rue Sherbrooke est, près St-Hubert. FR 5252.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuit. Adressez: Casier 5, StHyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture du vêtement, paletots, habits, pantalons d'hommes refaits pour enfants Charbonneau. BE. 7309.

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, un de libre le 1er mai. 1513, Dorchester est, Montréal.

CAMIONS A VENDRE

CAMION International 2 tonnes, en parfait état sous tous rapports, comme neuf, 6 bons pneus. $650. S'adresser à 726, rue Lenoir, Montréal. Tél. WE. 2055.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 132,493—Stuart Auto Supplies, demanderesse vs René Lord, défendeur.

Le 26e jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi: Au domicile du dit défendeur au No 8410, rue Lajeunesse, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

Morris GOLDBERG, H.C.S.
Montréal, 13 février 1952. — HA. 5239

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistrat — No 198,259—George Weiner, demandeur vs Morris Cuttler & Irvine Cuttler, défendeurs.

Le 23e jour de février 1952, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires Morris Cuttler au No 1275, rue Dorchester ouest, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur Morris Cuttler saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse National, show case, etc.

Conditions: Argent comptant.

Morris GOLDBERG, H.C.S.
Montréal, 13 février 1952. — HA. 5239

LUCILE ET LE MARIAGE

Roman-feuilleton de la "Patrie"

Publication autorisée par la Société des Gens de Lettres

par PIERRE ALCIETTE

6 (suite)

Puis, elle a paru réfléchir un long moment. Sans doute se disait-elle qu'il n'y avait pas place pour le mensonge dans le coeur de sa Lucile qu'elle connait si bien! D'ailleurs, cete dernière n'a pas coutume de se divertir aux petits jeux du "flirt". Un sourire de fier dédain a vite fait d'arrêter sur les lèvres des jeunes séducteurs les mots trop audacieux. Au contraire, ne traite-t-elle pas tout de suite en francs camarades ceux que guide vers elle une sympathie sans arrière-pensée? Entre l'indifférence dédaigneuse qu'elle marque nettement aux uns et la franche amitié qu'elle témoigne aux autres, non, l'amour ne doit pas encore s'être glissé...

Voilà à quoi songeait, sans doute, sa bonne mère pendant cet instant de silence profond. Nul bruit n'arrivait jusqu'à la chambre où les deux femmes se trouvaient. Tous les hôtes du château étaient couchés. La vieille dame avait choisi à dessein cette heure nocturne pour pouvoir causer en paix. Et une certaine grandeur planait sur cet entretien d'où résultait peut-être — avait sûrement pensé Mme Nérel — l'avenir de Lucile.

Puis, de nouveau sa mère avait parlé:

— Réfléchis encore, mon enfant, réfléchis bien, je t'en conjure. Ce n'est pas moi, tu le sais, qui te pousserai à épouser quelqu'un que tu n'aimes pas. Mais, par ailleurs, ce mariage aurait apaisé en moi de vives inquiétudes.

Tendrement, Lucile s'est mise à genoux devant sa mère et, d'un geste câlin, a blotti sa tête, que les cheveux défaits encadrent de leurs ondes sombres, sur la poitrine maternelle.

— Maman, a-t-elle supplié, ne dis plus rien. On est si bien nous deux. Pourquoi veux-tu mettre un tiers entre nos coeurs?

— C'est mon devoir d'insister, mon enfant, a répliqué Mme Nérel. Si souvent, vois-tu, mes heures d'insomnie sont hantées par la pensée qu'un jour, — proche peut-être, c'est Dieu qui décide — il me faudra te quitter. Quel déchirement pour moi à l'idée de te laisser seule, sans appui.

Des larmes, alors, ont coulé des yeux de Lucile jusque sur les mains de sa mère:

— Nous sommes si peu de chose, ma chérie, et, — il faut que je te le dise, — je me sens bien lasse... Les chagrins, les luttes m'ont vieilli avant l'heure... Qu'importe de mourir, lorsqu'on a la foi! Pourtant, je ne voudrais pas quitter ce monde sans avoir atteint le but vers lequel tendent toutes les forces qui me restent, le but qui me semble devoir être ma récompense ici-bas, le couronnement de ma tâche: te marier, ma Lucile. Ainsi, quand je partirais, tu aurais un protecteur, un guide... Je n'ignore pas qu'un mariage, à notre dure époque d'après-guerre, est chose bien difficile à réaliser pour une jeune fille sans fortune, que sa naissance, son éducation placent cependant à un niveau supérieur. Et lorsque tu m'as fait part de cette demande en mariage, j'ai cru reconnaitre la main de la Providence. Comprends-tu, ma petite, pourquoi je te supplie de ne pas opposer à la proposition... inespérée de ce jeune homme, un refus irréfléchi? A ton âge, souvent, on ne voit pas les êtres et les choses sous leur vrai jour. On a tant d'illusions!...

Un silence encore, Mme Nérel a pris dans ses mains fines, maigres et blanches, la petite tête aux yeux gonflés de larmes, et l'a embrassée, mettant dans ce baiser toute son infinie tendresse maternelle. Puis:

— Ne pleure plus, mon enfant. Il faut savoir regarder en face les possibilités heureuses ou malheureuses de l'existence... J'ai dit ce que je croyais devoir te dire avant que tu décides, d'un mot, peut-être de ton avenir... Maintenant, il faut aller te reposer. Demain, sagement sans tristesse, tu penseras de nouveau à tout cela. Et un soir, tu viendras me faire part de ta décision. Quelle qu'elle soit, alors, ma chérie, je l'approuverai.

Un bruit de feuilles froissées tire soudain Lucile de sa rêverie. La barque abandonnée au gré du courant vient de s'échouer dans un fouillis de roseaux.

Lucile reprend ses rames et dégage l'embarcation. Mais, avant de la remettre en marche, elle jette un regard admiratif sur le cadre délicieux qui l'entoure.

Toute au songe intérieur qui l'obsédait, elle n'y a point prêté attention jusque-là. Quelle joyeuse vision! La petite rivière étroitement resserrée en cet endroit, coule entre des taillis de jeunes arbres vivaces, dont les branches pendantes retombent, sur les bords comme des chevelures, jusqu'à effleurer la surface de l'eau. Leurs feuillages sont agités d'une vie frissonnante et légère. On distingue, parmi les roseaux, des fleurs de nénuphars aux pétales de neige, au coeur d'or, et aussi de grands iris jaunes au parfum subtil.

La jeune fille regarde couler l'eau luisante et moirée où se brouillent bizarrement les taches d'ombre et de lumière. Des libellules se jouent au-dessus d'elle. Plus près, un gros frelon, voluptueux, bruyant et affairé, vêtu de pourpre et de velours sombre, laboure de ses pattes le pistil clair d'un iris, puis s'envole, tout poudré de pollen. Un merle siffle joyeux et moqueur. Au bord de la rive, sur un lit de sable que l'eau recouvre à peine, des oiseaux s'ébattent, se désaltèrent et se baignent avec des pépiements joyeux.

(à suivre)

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

Le célèbre pianiste Alexandre Brailowsky donnera un récital de Chopin le 4 mars prochain au Plateau. Ce récital devait avoir lieu le 20 février mais il a été remis pour cause de maladie de l'artiste.

★ ★ ★

Au Cercle Universitaire lundi soir, le 25 février à 8 h. 30, les Soirées Mathieu reprendront leur activité. La formule reste la même: programme musical et débat auquel participera Mme Léon Mercier-Gouin. Au programme musical, André Mathieu, pianiste-compositeur, assisté d'artistes réputés.

★ ★ ★

Mlle Cécile Préfontaine est partie, hier soir, pour New York d'où elle s'embarquera sur l'"Ile de France", vendredi, pour un séjour d'étude de deux ans en France.

★ ★ ★

C'est à l'Auditorium de l'Ecole Technique que le Ciné-Club Arts et Sciences présentera samedi à 8 hres un des monuments impérissables de la production cinématographique universelle: Les Visiteurs du soir, de Marcel Carné et Jacques Prévert. Ce chef-d'oeuvre dont les interprètes se groupent autour de Maria Déa, Arletty, Ledoux et Jules Berry s'inspire de ce réalisme poétique qui est bien une des forces vives qui animent l'art de notre temps et qui plongera le spectateur dans la stupeur par l'imprévu de ses révélations sur la nature de l'homme, sur ce mélange "détonant" d'angélique et de monstrueux qui le déchire dans son être profond. Le professeur Roger Citerne dévoilera les thèmes principaux de l'esthétique de Marcel Carné et de Prévert.

★ ★ ★

Etant donné que Les Compagnons joueront "Federigo" en avant-première samedi soir, le 16, à leur théâtre de la rue Sherbrooke et Delorimier, le spectacle des Marionnettes est remis au samedi après-midi, 23 février. C'est dire que "Les Aventures de Babar" qui devaient se donner le 23 février, sont remises au samedi après-midi, 1er mars. Les billets réservés pour le 16 seront reportés au 23 et ceux du 23 au 1er mars.

★ ★ ★

Le roi de Suède a décerné au chanteur d'opéra italien Benjamino Gigli la médaille "Litteris et Artibus". La médaille a été remise au chanteur par le maréchal du royaume M. Ekeberg, au cours d'une représentation de "La Tosca", à l'Opéra de Stockholm.

VERGOR

A l'affiche

A L'ELECTRA

"Boulevard des Passions", film de Michael Curtiz, interprété par Joan Crawford, Zachary Scott, Sydney Greenstreet, David Brian, Gladys George, prendra samedi l'affiche à l'Electra.

Phil, adjoint du shériff est tombé amoureux d'une danseuse de foire, Helen. Mais Titus, le sheriff, voit cette union d'un mauvais oeil, car il a décidé de faire de Phil un sénateur, dévoué à ses ordres. Il obtient que Phil rompt avec Helen et se marie avec Anabel. Il ne peut cependant obtenir qu'Helen quitte la ville et la fait incarcérer. A sa sortie de prison, Helen fait la connaissance d'un politicien, ami de Titus, Dan et l'épouse. Dan veut empêcher Titus de triompher car il sait qu'il amène avec lui l'opprobe et la cororuption. Titus a deux raisons d'abattre Dan: d'abord son opposition, ensuite Helen, qu'il a toujours haïe. Titus semble d'abord réussir, mais il se tue en luttant contre Helen, venue le menacer, pour sauver Dan. Ce dernier sait maintenant qu'Helen l'aime sincèrement.

Le sujet de ce film est tout d'abord original et courageux. Il nous montre, en effet, certains dessous de la démocratie américaine qui n'ont rien de reluisant. Disons tout de suite qu'elle est plutôt à l'honneur des U.S.A., cette franchise que bien des pays devraient leur envier. D'autre part, cette trame politique et sociale est loin de nuire à l'intrigue illégale et odieuse de l'héroïne est, par exemple beaucoup plus émouvante que tant de complications mélodramatiques si gratuites. Michael Curtiz a traité son excellent sujet avec science certaine de la mise en scène. Humaine et touchante, plus belle que jamais aussi. Joan Crawford fait une très remarquable composition du personnage d'Hélène. Elle est, du reste, fort bien entourée et ses partenaires sont tous bons: David Brian, Sydney Greenstreet, Zachary Scott, au jeu si sobre, si "vrai", qu'on n'a jamais, devant lui, l'impression d'avoir affaire à un comédien.

"La charge fantastique", complètera ce programme double.

AU SAINT-DENIS

Seul un engagement antérieur, se terminant vendredi, a empêché le grand succès d'un autre triomphe du cinéma français, "Bel Amour" de garder l'affiche cette semaine. Voilà pourquoi, se rendant au désir de milliers de spectateurs, et répondant à des centaines de lettres, la Direction de France-Film se doit de reprendre, en deuxième semaine ce grand succès qui, au dire de la critique et des foules accourues au théâtre Saint-Denis, la semaine dernière, est l'une des plus belles productions encore présentées. Elle sera donc reprise dès samedi, au Saint-Denis pour une deuxième et dernière semaine.

L'amour n'est-il pas le sentiment le plus beau chez l'être humain? Mais peut-il être assez puissant pour qu'on lui sacrifie tous ses devoirs familiaux? Un homme dans le coeur duquel deux grandes amours s'affrontent peut-il enfin trouver le vrai bonheur qu'il cherche? "Bel Amour" est une oeuvre qui trouve une résonnance profonde chez tous les publics parce qu'elle touche les coeurs.

Gisèle Pascal, dans le rôle de l'épouse, a mis tout son coeur et toute son intelligence. Odile Versois, excellente dans les scènes de charme, Antonio Villar, le jeune premier par excellence et la magnifique interprétation de la petite Marie-France (en travesti) dans le rôle du petit Pierre.

En programme double: "Le Clochard Milliardaire" un dynamique vaudeville avec Jacqueline Gauthier et Henri Guisol.

AU CINEMA DE PARIS — Eileen Herlie et Laurence Olivier dans une scène de la grande production cinématographique "Hamlet", retenue à l'affiche au Cinéma de Paris.

Le T. H. V. Massey de retour dimanche

OTTAWA, 14. (P.C.) — Le Très Hon. M. Vincent Massey qui deviendra le premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne, quittera le Royaume-Uni en fin de semaine à bord d'un appareil du C.A.R.C. pour rentrer au Canada, et il est attendu dimanche à Trenton, Ont., mande-t-on aujourd'hui.

De Trenton, M. Massey se rendra à sa demeure de Port Hope, Ont. Il n'ira à Ottawa que le 28 février alors qu'il prêtera le serment comme gouverneur général.

M. Massey, qui faisait une visite personnelle en Grande-Bretagne, devait revenir au Canada par mer la semaine dernière, mais a remis son départ pour assister aux funérailles du roi qui ont lieu vendredi.

Il fera le voyage de retour au Canada à bord de l'appareil du C.A.R.C. qui amène le ministre de la Défense M. Claxton, à Londres pour les funérailles du Roi et ensuite à Lisbonne pour la réunion du pacte Atlantique.

L'HORAIRE DU FILM

CAPITOL — "Detective Story", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.45.

CHAMPLAIN — "Les Deux Nigauds contre Frankenstein": 12.30, 3.30, 6.30, 9.30; **"Le Déporté"**: 2.05, 5.05, 8.10.

CINEMA DE PARIS — "Hamlet" 11.20, 2.25, 5.30, 8.35.

ELECTRA—"Le Bandit": 12.00, 2.56, 5.52, 8.51. **"Le bistro"**: 1.18, 4.14, 7.10, 10.09.

IMPERIAL — "Barefoot Mailman": 12.05, 3.20, 6.40, 9.55; dimanche, 12.05, 3.20, 6.40, 9.55; **"Whistle at Eaton Falls"**: 10.15, 1.30, 4.50, 8.05; dimanche, 1.30, 4.50, 8.05.

LA SCALA — "Titanic": 12.05, 2.39, 5.13, 7.47, 10.21. **"Garde-moi ma Femme"**: 1.31, 4.05, 6.39, 9.13.

LOEW'S—"Quo Vadis": 9.00, 11.55, 2.55, 5.55, 8.55.

PRINCESS—"Silver City": 10.20, 12.40, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

ORPHEUM—"That Midnight Kiss": 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; dimanche, 11.40, 3.05, 6.25, 9.50; **"Toast of New Orleans"**: 10.00, 1.20, 4.45, 8.05; dimanche, 1.20, 4.45, 8.05.

PALACE—"Close To My Heart": 10.25, 12.45, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

SAINT-DENIS—"Nuit de Paris", 1.15, 3.50, 6.32, 9.20. **"Quai de Grenelle"**: 11.11, 2.23, 5.00, 7.40, 10.20.

Cinéma de Paris
2e semaine
LAURENCE OLIVIER dans
"HAMLET"
en français

Les Compagnons
Angle Delorimier et Sherbrooke.
FEDERIGO
de René LAPORTE
avec
Jean COUTU, Thérèse CADORETTE, Paul DUPUIS, Denise PELLETIER, Georges GROULX, Lionel VILLENEUVE, etc.
et Roger GARCEAU.
Mise en scène de Jean COUTU
Avant-première: Samedi soir, le 16 février
Première: Mardi soir, le 19 février,
et toute la semaine.
LOCATION: $1.25 — $1.75 AM. 7739

CHAMPLAIN
A l'affiche
"SABOTEURS SANS GLOIRE"
aussi "LA CORDE"
1815 Ste-Catherine Est FA. 1685

ELECTRA
Air climatisé
A l'affiche
"BISTRO DU PECHE"
aussi
"BANDIT DE GRAND CHEMIN"
1114, Ste-Catherine Est — CH. 9177

LOEW'S
2e semaine
"QUO VADIS"
en technicouleur
Robert TAYLOR — Deborah KERR

Capitol
2e semaine
"DETECTIVE STORY"
Kirk DOUGLAS — Eleanor PARKER

Impérial
A l'affiche
"THE BAREFOOT MAILMAN"
aussi
"The Whistle at Eaton Falls"

PALACE
A l'affiche
"CLOSE TO MY HEART"
Ray MILLAND — Gene TIERNEY

PRINCESS
A l'affiche
"SILVER CITY"
en technicouleur
Edmond O'BRIEN — Yvonne DE CARLO

Orpheum
2e semaine
"THAT MIDNIGHT KISS"
Aussi
"The Toast of New Orleans"

AUJOURD'HUI: Nous vous présentons notre valentin

Prix: 50c jusqu'à 1 p.m. - 75c, 1 p.m. à 6 p.m. $1.00, 6 p.m. à la fermeture
Sam. $1, 5 p.m. à la fermeture — Dim. 75c, midi à 2 p.m. — $1.00, 2 p.m. à la fermeture.
SCENE
Sem. 1:30 - 4 - 7 - 10 p.m.
Sam., Dim. 1:30 - 4 - 6 - 8 - 10.30 p.m.

SERGE et REJA, artistes bien connus de Montréal, qui seront en vedette ce soir à la soirée dansante des Latins d'Amérique. C'est une présentation de l'impresario Marcel Archambault.

Aux Concerts Symphoniques

Triomphe pour Noël Brunet

Les habitués des Concerts Symphoniques ont été récompensés d'avoir bravé la bise froide mardi soir, car ils ont entendu un très beau concert et surtout assisté au triomphe d'un Canadien français, Noël Brunet, qui se place dorénavant parmi les grands violonistes contemporains.

Au début du programme, M. Désiré Defauw avait placé le second mouvement de la 7e symphonie de Beethoven, donné en respectueux hommage à la mémoire de Sa Majesté le roi Georges VI. Le thème poignant exécuté avec une belle compréhension rendit véritablement hommage à notre souverain défunt. Cependant une note particulièrement empoignante avait vibré dans l'auditoire aux premiers accords du "God Save the King", au début du concert.

C'est à Noël Brunet, vedette de la soirée, que doivent revenir tous les éloges. Notre compatriote, titulaire du Prix d'Europe en 1936, après de brillantes études à Bruxelles, a remporté tous les suffrages des scènes européennes. Il a donné plusieurs récitals en Belgique, Hollande, France et Angleterre, de même qu'aux Etats-Unis. C'est la seconde fois que l'Orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal le voit revenir comme soliste. Aimant la musique moderne, M. Brunet avait choisi d'interpréter le si aride Concerto en ré majeur de Khatchaturian. Musique difficile à exécuter, faite de contrastes, qui demande à l'exécutant une sûreté de doigté qui ne doit pas mettre de côté l'expression. Virtuose, certes M. Brunet le fut, mais aussi artiste dans l'âme. L'**andante** nous le révéla comme tel. Il a su donner toute la couleur aux thèmes de folklore sans oublier d'exprimer l'immense tristesse latente dans toute oeuvre du genre russe.

M. Brunet reçut une magnifique ovation qu'il sut faire partager à M. Defauw et aux membres de l'orchestre.

La seconde partie du concert était consacrée à la classique Symphonie No 20, de Chausson, en si bémol majeur. De belle facture, l'oeuvre permet à tous les instruments de donner leur maximum. Alternativement ce sont les flûtes, hautbois, violons, trompettes, cornets, sans oublier les deux harpes, qui viennent chanter la mélodie en de multiples variations. Cette oeuvre est un contraste parfait avec le Concerto de Katchaturian. Musique d'une autre école, qui conserve toute sa beauté et qui aura toujours sa place au répertoire symphonique.

En terminant, félicitons encore une fois M. Brunet et souhaitons de l'entendre à nouveau dans un avenir rapproché.

Par Intérim.

TOM AUBURN, magicien, qui célébrera, ce soir, son premier anniversaire au Piazza Tomasso où il donne tous les jeudis un spectacle pour enfants.

AU NORMANDIE — Hal Hackett et Doris Schmitt, dans l'un des numéros de la revue "What's New?" qui passe en troisième semaine au Normandie de l'hôtel Mont-Royal.

Le Dr Ross sera conférencier le 18

Le Dr A. E. Ross, chef-géologue de Hollinger-Hanna Limited, sera conférencier d'honneur à la réunion du mois de février du Club "Peintures et Vernis" de la province de Québec, le 18 du mois courant, en l'hôtel Mont-Royal, salon B. La conférence portera sur le projet qu'a entrepris Hollinger-Hanna Ltd., d'exploiter les riches gisements de minerai de fer de la région du Labrador.

Soirée dansante d'une Amicale d'Anciens élèves

L'Association des Anciens élèves de l'Académie Saint-Jean-Baptiste organise une soirée dansante, le 16 février prochain, à la Salle des Syriens, 40 est, rue Jean-Talon. L'organisateur, M. Alphonse Corbeil, a réservé l'Orchestre Painchaud, pour la réussite de cette soirée, ainsi qu'un "floor show" des plus intéressants. On peut réserver ses billets chez M. Alphonse Corbeil, en signalant HO. 7284.

TROIS ETOILES:
ANNIE
BROOKS
Chanteuse
★ Wally Overman
Cartooniste
★ TAWNE
Danseuse exotique
PETER NOVAK
et son orchestre
JIMMY D'ABATE
et son trio
Pas de minimum ni frais de couvert
Cuisine ouverte de 11 a.m. à fermeture
CAFÉ SAVOY
1457 St-Alexandre, HA. 5545
E. LONGTIN, prop.

VENEZ ENTENDRE
VOTRE TRIO FAVORI,
CELUI DE
★ERNIE KING
TOUS LES SOIRS AU
CAFE
CAN-CAN
Pas de minimum
Pas de frais de couvert
Pas de frais d'admission
4156 ST-DENIS
BE. 0332

TRIOMPHAL SUCCÈS
TOUS LES SOIRS
★André
AU CONTINENTAL
108 ouest, Ste-Catherine — BE. 7097

PROGRAMME D'AMATEURS
TOUS LES DIMANCHES
APRES-MIDI

EN PLUS DU SPECTACLE REGULIER
EN SEPTIEME SEMAINE
LILIAN DAWSON
M.C. et chanteuse
THE LUCKY BOYS
Danseurs à claquettes
BILLY KING
Jongleur sur unicycle
Repas servis à partir de 11 h. a.m. jusqu'à la fermeture, tous les jours
BLUE SKY
65, ouest, Ste-Catherine
HA. 6832

MONTREAL N'A JAMAIS RIEN VU
D'AUSSI AMUSANT
D'AUSSI PITTORESQUE
D'AUSSI DIFFÉRENT
LE SPECTACLE 1900
avec
Thérèse DALY, David ROCHETTE, Raymond CARDIN, et Albert VIAU
ainsi que Jean RAFA
et les acrobates comiques, les BROOKS
Les orchestres d'Armand MEERTE et de Michel SAURO
UN SPECTACLE PLEIN DE FRAICHEUR
AU MONTMARTRE
1417 BOUL. ST-LAURENT LA. 3520

ECOUTEZ
CHLP
TOUS LES JOURS
à 11 h. 30 a.m. et 6 h. 30 p.m.
parce que... $$$$$

LADY TERRY...
POPULAIRE DANSEUSE EXOTIQUE
PHIL GOMEZ
Chantant ses fameuses chansons de caractère
LEONARD & LEONARD
Un couple de danseurs à être vu
WILLIE SMITH, M.C.
THE ROCKADETS
ALAN WELLMAN ORCH.
ROCKHEAD'S
Paradise Café
Licence complète
1252, rue St-Antoine
(coin de la Montagne)
UN. 6-1165

LORD CARESSER
LE TROUBADOUR DE TRINIDAD
et ses chansons
Calypso tous les soirs au bar

Le Café de l'Est
RETIENT A L'AFFICHE
LA SENSATIONNELLE
★ PAULA WATSON
et au même programme
★ LINDA LEE JONES
Jeune danseuse et chanteuse
Pat et Larry Day
Comédiens
DENIS DROUIN
Chanteur comique et m.c.
STAN WOOD
et son orchestre
CAFÉ de L'EST
4558 EST, RUE NOTRE-DAME
CL. 4455
Pas de minimum
Pas de frais de couvert
Pas de frais d'admission
Stationnement facile

FINANCE et COMMERCE

Curb de Montréal

		Haut	Bas	Clot.
2235	Anglo-Newf	13	12⅞	13
410	Brown Co com	14¼	14⅛	14⅜
25	Do $5 1er pr	112½	112½	112½
325	Do $3 2e pr	51	51	51
125	Butterfly Hosie	8⅛	8⅛	8⅛
55	Can Dom Sugar	19⅛	19⅝	19⅛
76	Can Indust com	42⅛	41½	41½
5	Do pr	160	160	160
1430	Can Marconi	435	425	430
15	Can Silk Pro A	26	26	26
75	Can West Lum	10¼	10¼	10¼
3	Can Westing Co	75	75	75
100	Catelli Food	22	22	22
100	Commer Ale	6½	6½	6½
1230	Cons Pap Corp	36⅝	36⅝	36½
250	David Frère A	40¼	39	40¼
150	Dom Eng W	31½	31⅜	31⅝
50	Dom Oilcloth	38	38	38
50	Dom Square Cor	63½	63½	63½
50	East Steel	8¼	8¼	8¼
400	Fleet MFG	180	180	180
75	Ford Motor A	51½	50¼	51½
300	Foreign Pr Sec	40	40	40
46	Do 6% pr	18	17	18
325	Great Lakes Pap	21	20⅝	20⅝
150	Int Paints A	11	11	11
100	Lowney Walt M	13	13	13
150	MacLaren P P	52	51½	51½
400	Mica of Can	145	145	145
25	Minn Ont Paper	27½	27½	27½
173	Nfld Light P	19¼	19¼	19¼
200	Paton 7% pr	22	22	22
200	Paul Service St	8	8	8
100	Russell Ind	21⅝	21⅝	21⅝
125	Union Gas Can	24½	24½	24½
100	Watson Jack Co	12	12	12
242	Westeel Prod	22	22	22
100	Wilson J.-C. Ltd	10	10	10
	MINES			
9800	Anacon	355	345	350
1000	Ankeno Mines	40	40	40
4000	Arnora Sulphur	22	21½	22
6 000	Ascot Metals	285	284	284
4000	Amer Yellow	64	63½	63½
2500	Barvallée	38	34	38
800	Barvue Mines	615	610	610
3500	Belle Chib	22	21	21
500	Bordulac Mines	41	41	41
4000	Bouscadillac	6½	6	6
19000	Bibis	106	99	104
1200	Carnegie Mines	255	250	254
8000	Celta Dev	23	21	22
9500	Cons Candego	53	50	53
3500	Cons Rochette	23	22	23
205	Dome Mines	17⅝	17⅜	17⅝
6050	Dom Asbestos	290	280	280
500	East Sullivan	885	875	875
110	Emerald Glacier	110	110	110
500	Fontana M 1945	6	6	6
500	Hudson Rand G	24	24	24
60500	Jaculet	24	22½	23⅛
500	Kayrand Dev	12½	12½	12½
6000	Kenmayo Yuk	17⅜	14	17
400	Kerr Addison	17⅝	17½	17⅝
1400	Labrador Rig	28	28	28
35	Labrador Min	900	890	900
2000	Ladulama	25	25	25
1000	Lingside Gold	02	02	02
2000	Louvicourt	32	30	32
1100	MacDonald	140	120	138
50	McIntyre Por	72	72	72
8600	Merrill Island	62	60	62
4000	Montauban	61	60	60
100	New Louvre	07	07	07
2500	New Pacific	56	55	55
9000	New Santiago	15	14½	14½
1000	Nocana	25	25	25
100	Normetal	530	530	530
100	Pato Cons Dr	320	320	320
500	Pershcourt	65	65	65
25500	Que Chibougamau	24	23	23½
100	Quebec Copper	169	169	169
4000	Quebec Smelt	17	17	17
34379	Royran Gold	18½	18	18
700	Sherritt Gordon	440	430	430
1100	Sullivan Cons	325	320	320
2000	Taché Lake	52	52	52
2000	Trebor	13	13	13
2500	Tungsten	75	72	75
3600	United Asbestos	410	395	410
2500	United Lead	75½	73	75½
150	Ventures Ltd	17	17	17
5000	Weedon P Cop	67	66	66
1000	Wendell	41	41	41
18700	Western Ashley	68	61	62
500	Westville Min	04	04	04
	HUILES			
2500	Anaconda Oil	17	17	17
1275	Anglo-Can Oil	910	900	905
2500	Admiral	43	42	42
1300	Calvan Cons	650	640	640
100	Can Sou	980	980	980
100	Central Explor	725	725	725
600	Central Leduc	300	295	295
7500	Cons Cordiana	124	121	121
100	DelRio Prod	320	320	320
500	East Crest Oil	22	22	22
4850	Gaspé Oil Vent	400	375	380
325	Home Oil	16¼	16¼	16¼
9400	Long Island	54	50	52
700	Kroy	200	198	200
1500	New Pacalta	16	16	16
2000	Jet Oils	57¼	56	56
3950	Okalta Oil	415	395	395
700	Pacific Pete	12	12	12
1500	Pan Wset	110	105	105
1050	Phillips	230	225	225
700	Selburn Oil	380	370	370
300	Superior Oil	155	155	155
23500	Ter American	80	83	83
1300	Western Hmstd	190	185	190

Prix des grains

Cours fournis par JAMES RICHARDSON & SONS LTD, Chambre 411, Immeuble du Montreal Board of Trade.

	Ouv.	Haut	Bas	11.30
WINNIPEG				
Avoine				
Mai	91½	....	....	....
Juillet	81	....	....	....
Octobre	78⅜	....	....	....
Orge				
Mai	132⅞	....	....	....
Juillet	121¾	....	....	....
Octobre	117½	....	....	....
Seigle				
Mai	196½	....	....	....
Juillet	190	....	....	....
Lin				
Mai	462⅝	....	....	....
Juillet	448	....	....	....
CHICAGO				
Blé				
Mars	254¼	....	....	....
Mai	251¼	....	....	....
Juillet	245¼	....	....	....
Septembre	246¾	....	....	....
Maïs				
Mai	185⅝	....	....	....
Juillet	185⅞	....	....	....
Septembre	181¾	....	....	....
Avoine				
Mai	83¾	....	....	....
Juillet	82	....	....	....
Septembre	81¼	....	....	....
Seigle				
Mai	196⅛	....	....	....
Juillet	193	....	....	....

Obligations canadiennes

(Cours compilés à la source par l'Association des courtiers en valeurs du Canada. Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif).

	Offre	Dem.
GOUVERNEMENT FEDERAL		
1¾ % 1952	99¾	100
3 % perpétuel	85	86
1½ % 1952	99¾	100
¾ % 1952	98¾	99¼
2 % 1954	98	98½
2¼ % 1956	97½	98½
2¾ % 1968	90¼	91¾
3¼ % 1956-66	96⅛	97⅛
EMPRUNTS DE GUERRE ET VICTOIRE		
1er emp. Guerre 3½ % 1952	100⅝	101⅛
2e emp. Victoire 3% 1954	100½	101½
3e emp. Victoire 3% 1956	99½	100¼
4e emp. Victoire 3% 1957	98¼	99¼
5e emp. Victoire 3% 1959	97⅛	98⅛
6e emp. Victoire 3% 1960	96⅝	97⅜
7e emp. Victoire 3% 1962	96⅛	97⅛
8e emp. Victoire 3% 1963	94⅜	95⅜
9e emp. Victoire 3% 1966	94	95
GARANTIE DU CANADA		
C.N.R. 3% 1954-59	97	99
C.N.R. 3% 1966	92⅛	94⅛
C.N.R. 7¾ % 1968-71	88⅛	90⅛
PROVINCES		
Ontario 3% 1963-65	90	92
Ontario 3% 1970	86	—
Ontario 3% 1977	84	87
Québec 3½ % 1957	97½	100
Québec 3 % 1959	93½	95½
Québec 3 % 1962	93	96
Québec 3 % 1965	90	93
Hydro-Québec 3% 1960	94	96
Hydro-Québec 3% 1969-73	85	88
Com. Mun. Qué. 3% 1960	93⅛	96
Com. Mun. Qué. 3% 1962	88	92
Com. Mun. Qué. 3% 1972	81	86
Com. Mun. Qué. 3¼ % 1977	83	86
MUNICIPALITES		
Montréal 3% 1960	89	92
Montréal 3% 1964	85	88
Montréal 3% 1966	82	85
Montréal 3% 1970	79	83
Montréal 3% 1972	78⅛	82⅛
Québec 3¼ % 1961	87	—
Québec 3½ % 1964	88	91
Trois-Rivières 3½% 1963	84	91
TRANSPORTS		
C.P.R. 3¼ % 1970	125	129
Can SS. 3½ % 1957	95	97½
Can SS. 4 % 1966	94⅛	97⅛
SERVICES PUBLICS		
Bell Telephone 3 % 1977	82	85
Bell Telephone 3¼ % 1973	85	88
Brav. Tract. 4¾ % 1970	89	91
B.C. Electric 3½ % 1975	84	87
B.C. Electric 3¼ % 1967	88	90⅛
Calgary Power 3¼ % 1972	91	94
Int. Pipe Line 4% 1970	310	325
Lower St. L. P. 3¼ % 1965	85	89
Mont. Tram "B" 5% 1955	100	101⅛
Mont. Tram. 3% 1953	99	100⅛
Nfld L. & P. 3¼ % 1966	88	92
Maclaren Power 3% 1969	83	87
North Que. Pow. 4½ % 1967	91	96
Power Corp. 3¼ % 1967	85	88
Quebec Power 3% 1962	91	93
Shawinigan 3 % 1961	92	94⅛
Shawinigan 3¼ % 1973	89	92
St. Maurice Pow 3¼ % 1970	85	89
Winnipeg Elec. 3¾ % 1971	91	94
INDUSTRIELLES		
Abitibi 3½ % 1967	93	96
Aluminum 3½ % 1971	89	92
Anglo-Can. Oil 4% 1964	153	160
B.C. Forest 4% 1966	88	93
B.C. Forest 4½ % 1968	95	98
Brompton 3½ % 1966	94	96
Burns 4% 1963	89	93
Can. Brew. 3½ % 1967	85	87
Can. Canners 3¾ % 1970	93	97
Can. Oil 4½ % 1967	94	97
C. W. Lumber 4% 1962	96	101
Cockshutt 4½ % 1965	96	99
Crédit Foncier 3¾ % 1966	85	—
Cons. Paper 3¼ % 1967	98¼	100
Dom. Textile 3½ % 1955	95½	98
Dom. Woollens 5% 1964	88	93
Dryden 4% 1965	97	99½
Eddy 3½ % 1966	91	95
Fed. Grain 4% 1964	91	95
G. I. Paper 3½ % 1967	94	97
Gen. Steel Wares 3½ % 1970	87	91
Imperial Oil 3% 1969	87	90
Imperial Tobacco 3% 1970	87	90
Ind. Accept. 4% 1969	89	93
Lake St. John 5% 1961	101	103
Maple Leaf 3¼ % 1963	94	97
Massey Harris 3% 1966	88	91
McColl 3% 1971	86	89
Nat. Brew. 3¼ % 1963	90	93
Ogilvy's J. A. 4% 1967	93⅛	—
Page Hersey 3¼ % 1965	90	93
Penman's 3½ % 1966	88	93
Price 3½ % 1966	94	96
Simpson's 3½ % 1960	96	96
Steel of Canada 2¾ % 1967	87	90
Trad. Finance 4% 1966	90	93
Trad. Finance 4% 1965	97	100
West. Grain 5% 1953	102	105
IMMEUBLES		
Dom. Square 4% 1959	96	101
Eaton Real. 3½ % 1968	90	93
Queen's Hotel 5% 1953	99	—
Mont. Appts 4½ % 1964	94	96½
Mtl Apts 2e hyp. 4½ % 1954	94	—
Morgan 3¼ % 1967	88	—

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

	Offre	Dem.
Admiral	.44	.45
Alb. Pac.	—	.56
Amer. Leduc	.72	.75
Anaconda	—	.17
Ang. Can.	9.00	—
Barons Oil	.28	.29
Calmont	2.05	2.12
Calnorth	1.35	1.38
Cdn. Atlantic	7.05	7.10
Cent. Leduc	—	3.10
Commonwealth	3.70	4.00
Continental Oil	1.95	1.97
Dalhousie	.41	.42
Davies	.54	.58
Decalta	.36	.39
Delrio	—	2.35
East Crest	.21	.22
Emjay Pete	.13½	.14⅛
Federated Pete	8.25	8.30
Flank Pete	—	.48
Fortune Oil	.42	.45
Hanna	—	.22⅛
Hargal	.15	.16
Highwood	.35	.37
Jupiter Oils	2.85	2.93
Kroy Oils	1.96	2.10
Leduc Calmar	1.17	1.[illegible]
Leduc Cons.	.50	.52
Long Island Pete	.01	.02
McD. Segur	.30	.31
Mercury	.26	.28
Mill City	.43	—
Model	2.20	2.35
Nat. Pete	3.00	3.05
New Brl. Dom.	2.95	—
North Cont'l.	.08⅝	.09
Okalta	4.15	4.25
Pacific Pete	11⅝	12
Red Leaseholds	.36	.38
Richfield	.21⅛	.22½
Roxana	.25	.26
Roy. Can.	.22⅞	.23
Royalite	16¼	—
Select Oil	—	.69
Share Oil	.14½	.15½
South Brazeau	.10	.11½
Sunset	.45	.49
Spooner	.41	.42
Superior	1.50	1.58
Trans. Empire	5.60	5.65
Turner	1.00	1.25
United	1.10	1.15

Bourse de Montréal

		Haut	Bas	Clot.
725	Abitibi nouveau	17⅜	17⅛	17⅛
75	Do $1.50 pr	25⅛	25⅛	25⅛
50	Acadia Atl com	6½	6½	6½
100	Do A pr	17¾	17⅝	17¾
510	Algoma Steel	52¼	52	52
670	Aluminum Ltd	118½	117½	117½
1183	Asbestos Corp	26⅛	25⅞	26
300	Atlas	22⅛	22½	22⅛
100	Bathurst B	28	28	28
1490	Bell Telephone	37⅝	37	37⅛
8895	Brazilian	10⅝	10⅜	10⅝
1635	B A Oil	22⅛	22	22⅛
1685	B C Forest	7⅛	7⅛	7⅛
5	B C Power A	32⅜	32⅜	32⅜
50	Bruck Mills B	9¼	9	9⅛
360	Bldg Products	35½	35½	35½
605	Can Cement	74⅛	74⅛	74⅛
76	Do $1.30 pr	27	27	27
50	Can Iron Fdries	20⅜	20⅜	20⅜
650	Can Breweries	19	18⅝	18⅝
10	Can Bronze pr	101½	101½	101½
30	Can Canners	33½	33½	33½
300	Can Car Fdry	15¼	15¼	15¼
380	Can Celanese	43⅜	43⅛	43⅛
25	Can Locomotive	29	29	29
10	Can Oil Co	27½	27⅜	27½
974	Can Pacific Ry	35¼	35	35
978	Cockshutt Plow	17⅝	17⅜	17¾
375	Can Vickers	17⅜	17⅜	17¾
3377	Cons Mining	41¼	40¼	40¼
75	Corbys A	10⅜	10⅜	10⅜
1590	Dist Seagrams	24	23⅞	23⅞
872	Dom Bridge	90	89½	90
335	Dom Coal pr	21½	21½	21½
100	Dom Corset Co	975	975	975
700	Dom Foundries	13⅜	13⅜	13⅜
310	Dom Steel	19	18⅝	19
30	Dom Stores	11	11	11
1135	Dom Textile	12	11⅞	11⅞
5	Dom Textile pr	155	155	155
200	Donohue Bros	17½	17½	17½
150	Electrolux	15	15	15
375	Electric Boat	28⅜	28¼	28¼
175	Famous Players	17⅛	17⅛	17⅛
585	Foundation Co	14⅛	14⅛	14⅛
315	Fraser com	60⅜	60⅜	60⅜
10	Gair Co pr	95	95	95
5	Gatineau P 5½	102	102	102
300	Gypsum Lime	30	30	30
250	H. Smith Paper	22⅜	22½	22½
385	Hudson Bay	63	62⅜	62⅜
879	Imperial Oil	38⅜	38½	38⅝
650	Imperial Tob	10⅜	10⅜	10⅜
10	Do 4% pr	22	22	22
500	Industrial Acc	39½	39	39
50	Int Bronze 6% pr	21	21	21
940	Int Nickel	47¼	47	47
250	Int Paper	50¼	50	50
712	Int Petroleum	28⅝	28½	28½
100	Int Power	72	72	72
600	Int. Utilities	29¼	28⅝	28⅝
25	Labatts	18	18	18
150	Lewis Bros	10	10	10
25	Macmillan A	24½	24⅛	24½
505	Do B	24½	24⅛	24½
2036	Massey-Harris	12⅜	12⅛	12⅜
575	McColl-Front	41⅜	40⅝	41
25	Molson Brew B	24	24	24
50	Mont Locomotive	16	16	16
10	Morgan 5% pr	98⅝	98⅝	98⅝
466	Nat Breweries	20	20	20
200	Nat Steel Car	27½	27⅛	27½
210	Noranda Mines	83	81⅛	81⅛
25	Ogilvie	26	26	26
4	Do pr	153	153	153
125	Ontario Steel	18⅛	18⅛	18⅛
195	Placer Develop	48	48	48
305	Powell River	28⅛	28⅛	28⅛
160	Power Corp	32	32	32
710	Price Bros	33	32½	32½
5	Saguenay Pow	98	98	98
228	St Law Corp	44⅛	43½	43½
10	St Law Flour pr	109	109	109
873	Shawinigan	43½	43	43
25	So Can Power	26½	26½	26½
160	Steel Canada	34	34	34
450	Do pr	34¼	34	34
5	Tuckett Tob	140	140	140
600	Triad Oil	2779	275	275
450	United Steel	11⅝	11½	11⅝
1033	Walker G W	45⅞	44⅞	44⅞
125	Zellers	13½	13½	13½
	BANQUES			
420	Commerce	25⅞	25½	25½
87	Montréal	28⅞	28⅝	28⅝
100	Royale	28½	28½	28½

Bourse de Toronto

TORONTO, 14. (P.C.)—A l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui, les cours ont fluctué à la baisse; les divers industriels et les produits alimentaires ont dirigé un mouvement de baisse parmi les industriels. Les instruments aratoires, les magasins en détail et les métallurgiques ont faibli. Les pétroles de l'ouest ont accusé autant de gains que de pertes mais les métaux non ferreux ont enregistré des reculs prononcés. La section minière n'a affiché aucune tendance définie.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 14 (P.C.) — Le dollar canadien est demeuré inchangé à un escompte de 3-32 de un pour cent par rapport au dollar américain aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait $2.78 3-16. A Montréal, le dollar américain a débuté à 3-32 de un pour cent de prime, à $1.00 3-32 en fonds canadiens, inchangé avec la fermeture d'hier. La livre sterling a haussé de 1-16 à $2.78 7-16.

Bourse des mines

Ang. Can M.	9.05	9.05	9.00	9.00
Ascot	2.85	2.85	2.85	2.85
Aumaque	.20½	.20½	.20½	.20½
Aunor	3.00	3.00	3.00	3.00
Chesterville	.36	.36	.36	.36
Conwest	3.75	3.75	3.75	3.75
Donalda	.46	.46	.46	.46
Falconb'	.13⅝	.13⅝	.13⅝	.13⅝
God's Lake	.38	.38	.38	.38
Gold. Manit.	6.70	6.70	6.65	6.65
Hollinger	.14⅜	.14⅜	.14⅜	.14⅜
Joliet Que.	.48	.48	.48	.48
Kay Rand	.12	.12	.10	.12
Kirkland L.	.70	.70	.70	.70
Lake Shore	.11⅛	.11⅛	.11⅛	.11⅛
Lit. Long Lac	.65	.65	.65	.65
Louvicourt	.30	.31	.30	.31
Macdonald	1.43	1.44	1.40	1.40
McLeod Coc.	2.67	2.67	2.67	2.67
Merrill Isl.	.16¼	.16¼	.16¼	.16
Malartic Go.	1.68	1.68	1.68	1.68
New Pacif.	.16	.16	.15¼	.15¼
Normetals	5.35	5.35	5.35	5.35
Pickle Crow	1.55	1.55	1.55	1.55
Sherritt Gor.	4.30	4.30	4.30	4.30
Unit. Asbes.	4.15	4.15	4.15	4.15
Up. Canada	1.70	1.70	1.70	1.70
Ventures	.17	.17	.17	.17
Western Ash.	.63	.63	.62½	.62½
Yukeno	1.09	1.09	1.09	1.09

Bourse de MONTREAL

Lent mouvement de baisse ici.—Dom. Bridge perd 1 point.

(Presse canadienne)—Le mouvement de baisse qui s'est manifesté hier en clôture, à la Bourse et au Curb de Montréal, s'est poursuivi durant la matinée dans un marché peu actif. Les reculs ont varié de fractions à environ un point, en proportion de 1 à 3 avec les gains.

Dominion Bridge et Noranda Mines ont reculé de 1 point à 89 et 80 1-2 respectivement; Algoma Steel, Brazilian Traction, Canadian Celanese, C.P.R., Distillers Seagrams, Hudson Bay Mining, Royalite Oil et Stelco ont reculé de fractions.

Bourse de NEW-YORK

Marché à la baisse pour la troisième séance consécutive.

NEW-YORK, 14 (P.A.) — Le marché américain a de nouveau affiché de la lourdeur à l'ouverture des cours aujourd'hui pour la troisième séance consécutive mais les reculs n'ont pas dépassé les fractions. Les gains enregistrés ont été peu nombreux dans un marché plutôt actif.

Parmi les paquets d'actions échangées se trouvaient 1,500 General Motors, en baisse de ¼ à 51⅜; 2,000 Standard Oil of N.-J., en baisse de ½ à 78½; 1,000 Westinghouse Electric, en baisse de ⅜ à 36 et 1,100 Commercial Solvents, en baisse de ¼ à 30½.

Asbestos Corporation Ltd gagne davantage

Les bénéfices nets d'Asbestos Corporation, en 1951, se sont élevés à $3,901,094, soit l'équivalent de $2.16 par action, à rapprocher de $3,488,235 ou $1.94 par action l'année précédente. Les profits d'exploitation ont été de $7,328,870 contre $6,203,150 en 1950. Les réserves pour dépréciation ont augmenté de $1,000,000 à $1,200,000 et celles des taxes ont passé de $1,557,000 à $2,190,000. Le compte surplus à la fin de l'année s'établissait à $2,780,652 à comparer à $2,709,558 précédemment.

Les disponibilités se chiffrent à $7,616,740 au regard de $7,461,107 et les exigibilités s'élèvent à $1,970,393 contre $1,945,798 d'où un fonds de roulement de $5,646,347 à rapprocher de $5,515,309 à la fin de 1950. Les inventaires ont augmenté de $1,246,523 à $2,184,516. M. A. L. Penhale, président, souligne dans son rapport que la production d'amiante a augmenté de 10.7 pour cent au total de 3,683,000 tonnes.

DISTILLERS CORPORATION-SEAGRAMS LIMITED

Avis de dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (30¢) par action, en devises canadiennes, a été déclaré sur les actions ordinaires en cours de la compagnie et sera payable le 15 mars 1952 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des affaires le 25 février 1952.

Par ordre du Conseil d'administration,

A. M. HENDERSON,
secrétaire-trésorier.

Montréal,
le 6 février 1952.

LA LAURENTIENNE

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIEGE SOCIAL: QUEBEC

TREIZIEME RAPPORT ANNUEL 1951

Langage des chiffres

	1950	1951	Aug. %
Nombre d'assurés	34,656	38,051	9.8
Recettes	1,631,267	1,827,643	12.0
Réserves actuarielles	3,928,313	4,875,070	24.1
Actif	4,715,756	5,772,232	22.4
Nouvelles ass. payées	13,351,454	14,877,623	11.4
Assurances en vigueur	67,715,189	77,666,157	14.7

PAUL GUERTIN

Surintendant des divisions: Montréal, Labelle, Richelieu, Sherbrooke

PAUL H. DUMAS, C.L.U., gérant de la division Richelieu

LUCIEN BRISEBOIS, gérant de la division Labelle

(Sur demande, une copie du rapport annuel sera envoyée, dès son impression)

Revenus nets plus élevés de la Cie de Téléphone Bell en 1951

Le revenu net pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951 a touché $2.08 par action, comparativement à $1.53 par action pour l'exercice précédent, révèle le 72e rapport annuel de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada, publié aujourd'hui.

Le total des revenus, qui s'est chiffré par $160,781,058, a été de 24 pour cent plus élevé que celui de l'année précédente, tandis que le total des frais d'exploitation, qui s'est chiffré par $115,248,224, a monté de 13 pour cent.

"Les taux plus élevés en vigueur depuis le début de l'année se sont révélés insuffisants pour nos besoins", déclare le rapport, qui est signé par le président Frederick Johnson. "Les bénéfices accusent une certaine amélioration, mais ils ne nous ont pas permis de reporter un montant convenable à notre surplus d'exploitation. Les revenus ont augmenté, mais les dépenses aussi. De nouveau, les taux des salaires et des impôts ont sensiblement haussé, ce qui a eu pour effet d'absorber une large part de l'augmentation de nos revenus.

"Nous avons donc soumis une nouvelle demande d'augmentation de taux à la Commission des Transports du Canada. Après une audition intérimaire de notre requête, celle-ci autorisa une hausse partielle sur une base temporaire. Nous avons subséquemment soumis des amendements, réclamant des taux légèrement plus élevés que ceux que nous avions tout d'abord proposés. La Commission a déjà entendu notre requête telle qu'amendée."

Le revenu net par action, pour 1951, a été de $2.08, comparativement à $1.53 par action pour l'année précédente. Le dividende habituel par action a été payé aux actionnaires et un montant de $588,822, équivalant à huit cents par action, a été versé au surplus.

Les revenus se sont totalisés par $160,781,058, soit $30,936,443 ou 24 pour cent de plus que l'année précédente.

Les dépenses globales d'exploitation se sont élevées à $115,248,224, ce qui se traduit par une augmentation de $13 639,419, ou 13 pour cent, au regard de l'exercice précédent.

Les frais d'intérêt ont touché $6,636,626, soit $445,360 de plus qu'en 1950.

IMPOTS ELEVES

Les impôts sur le revenu, tant fédéral que provinciaux, ont augmenté de $9,936,000, pour atteindre le total de $16,827,000. Le total des impôts perçus de la compagnie, au montant de $22,693,000, équivaut à $2.91 par action, ou $12.69 par téléphone. En plus de ces impôts, la compagnie a versé à divers gouvernements la somme de $1,999,000 en taxes qu'elle a perçues pour eux de ses clients.

Les dépenses occasionnées par la construction se sont élevées à $72,600,000, ce qui porte à $345,000,000 la somme globale affectée à la construction depuis cinq ans. Les immobilisations de la compagnie atteignent maintenant $582,048,747, ce qui correspond à $316 par téléphone en service. Depuis cinq ans, ce chiffre a augmenté de $80.

En tout, la compagnie a ajouté 113,424 téléphones à son réseau, au cours de 1951, dont 11,400 lors de l'intégration de deux filiales. A la fin de l'année, le nombre total des téléphones en service s'élevait à 1,839,750, et les commandes en suspens, parce que la compagnie n'avait pas les ressources techniques requises pour les exécuter, se chiffraient par 76,000.

MacMill. & Bloedel Ltd

MacMillan & Bloedel Limited ont avisé la Bourse de Montréal qu'au cours de janvier 4,468 actions de catégorie "A" ont été converties en un nombre équivalent d'actions "B". Il y a 172,174 actions "A" et 5,113,364 actions "B" actuellement en cours.

NEW-YORK, 14. (P. C). — M Charles King, de Toronto, a été élu hier gouverneur du Curb de New-York. Il est le premier Canadien à devenir membre du Bureau des gouverneurs du Curb de New-York.

Noranda Mines, Limited

Avis de dividende

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende intérimaire de un dollar ($1.00) par action en devises canadiennes a été déclaré par les directeurs de Noranda Mines, Limited, et sera payable le 15 mars aux actionnaires inscrits aux registres le 15 février 1952

Par ordre du Conseil d'administration,

C. H. WINDELER,
secrétaire.

Toronto, Ontario,
le 12 février 1952.

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. LESLIE & CO.

	Offre	Dem.
Abenakis	.02	.03
Amal Kirk	.05½	.06½
Anacon Ext.	70	.73
Annamaque	.03½	.04½
Adelmont	.06	.10
Adnor	.37	.41
Bar Lan	—	.12
Beacon	.13	.18
Brown McDade	.07	.09
Campbell Chib.	2.60	2.70
Chibanac	.07½	.08½
Chib. Explorers	1.53	1.57
Chateau Mines	.33	.35
Circis Yellow	.04	.06
Cons Chiboug.	.20	.23
Cont Copper	.12	.14
Columbiere	03	.04
Cuyuni (new)	.06	.09
De Santis	.02½	.03½
Donrand	.02	.03
Doris	.02	.03
Dunford	.05	.07
Edross	—	.10
Fleming	.13	.15
Flicka	.04	.06
Flomic Chib.	.27	.30
Formaque (old)	—	.05
Glencena	.08	.09
Frebert	.31	.34
Granleduc	.08	.10
Greenlee	.03	.05
Insco	.10	.12
Kamiac	.18	.20
Kenbay	.04	.06
Lake Expanse	.04	.06
LaSalle	.02	.03
Laurentide Chib.	—	.22
Lassie R. L.	.04	.06
Lloyd Rock.	.05	.07
Lorie (new)	—	.07
Major	.08	.09
Meritime Bary	.02	.03
Martin Bird	.02	.03
Metalore	.07½	.08½
Natl. Malartic	.05	.07
New Augurita	.07	.09
North Sullivan	—	.10
Norbeau	.70	.80
Norcourt	.05	.07
Obalski	.03	.04
Obalski (1945)	.18	.20
Ont. Nickel (old)	.02	.03
Pascalis	.09	.10
Payne	13	.17
Prov. Asbestos	.75	.85
Pershing Man.	.11	.13
Diversified	.28	.31
Quejo	.04	.06
Rainville	.50	.55
Rand Mal.	.08	.10
Randona	.02	.03
Scott Chiboug.	.03½	.05
Stratford	.28	.31
South Chib.	.30	.32
Tri-Tor	.82	.85
Tomiska	.30	.32
Vauze Dufault	.07	.09
Victoria Copper	.25	.30
Young Dove	.17	.19

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE

52e RAPPORT ANNUEL

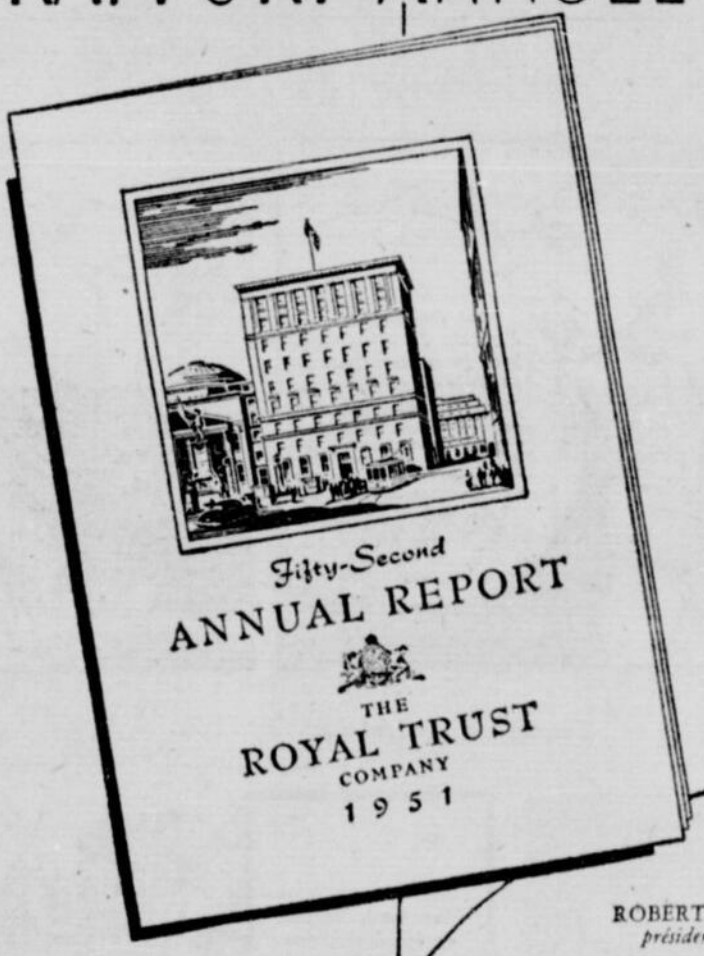

LES CHIFFRES ci-dessous, tirés de notre rapport annuel de 1951, témoignent de l'augmentation de nos affaires au cours de l'année, et ils indiquent la solidité de notre situation financière.

Il faut aussi voir, caché sous ses froides statistiques, cet actif impondérable que constituent nos relations cordiales avec nos clients ainsi que les connaissances et l'expérience acquises durant plus de cinquante années au service des particuliers et des compagnies.

	1951	1950
REVENU	$5,340,000	$4,739,000
DEPENSES	4,176,000	3,676,000
PROFIT	1,164,000	1,063,000
TAXES	525,000	391,000
PROFIT NET	639,000	672,000
DIVIDENDES	430,000	410,000

CAPITAL, RÉSERVE ET SURPLUS
$8,554,000

ACTIF ADMINISTRÉ
$1,083,000,000

Nous serons heureux de vous envoyer, sur demande, notre rapport annuel. Ecrivez ou téléphonez au siège social ou à toute succursale.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUNTLY R. DRUMMOND, *président honoraire*

ROBERT P. JELLETT, *président du conseil* — ROSS CLARKSON, *président*

JAMES A. ECCLES — B. C. GARDNER, *vice-présidents*

Gordon R. Ball
LaMonte J. Belnap
George W. Bourke
L'hon. Frederic E. Bronson, C.P.
George A. Campbell, C.R.
Norman J. Dawes
L'hon. Charles A. Dunning, C.P.
Percy M. Fox
G. Blair Gordon
Hugh G. Hilton
George W. Huggett
Richard G. Ivey, C.R.
W. A. Mather
L'hon. S. C. Mewburn, C.R.
H.C.F. Mockridge, C.R.
Herbert W. Molson
Alick C. Newton
Gordon F. Perry
L'hon. Alphonse Raymond, LL.D., M.C.L.
Henry E. Sellers, C.B.E.
Charles F. Sise
Walter M. Stewart
L'hon. L. A. Taschereau, C.R., LL.D.
Austin C. Taylor, C.B.E.
Jules R. Timmins, O.B.E.

DIRECTEUR GÉNÉRAL
J. Pembroke, C.B.E.

THE
ROYAL TRUST
COMPANY

SUCCURSALES AU CANADA D'UN OCÉAN À L'AUTRE

Siège social: MONTRÉAL

St-Jean, T.-N. • Halifax • St-Jean, N.-B. • Québec • Montréal • Ottawa • Toronto • Hamilton • London
Fort William-Port Arthur • Winnipeg • Lethbridge • Calgary • Edmonton • Vancouver • Victoria
et Londres, Angleterre

RIONS UN PEU

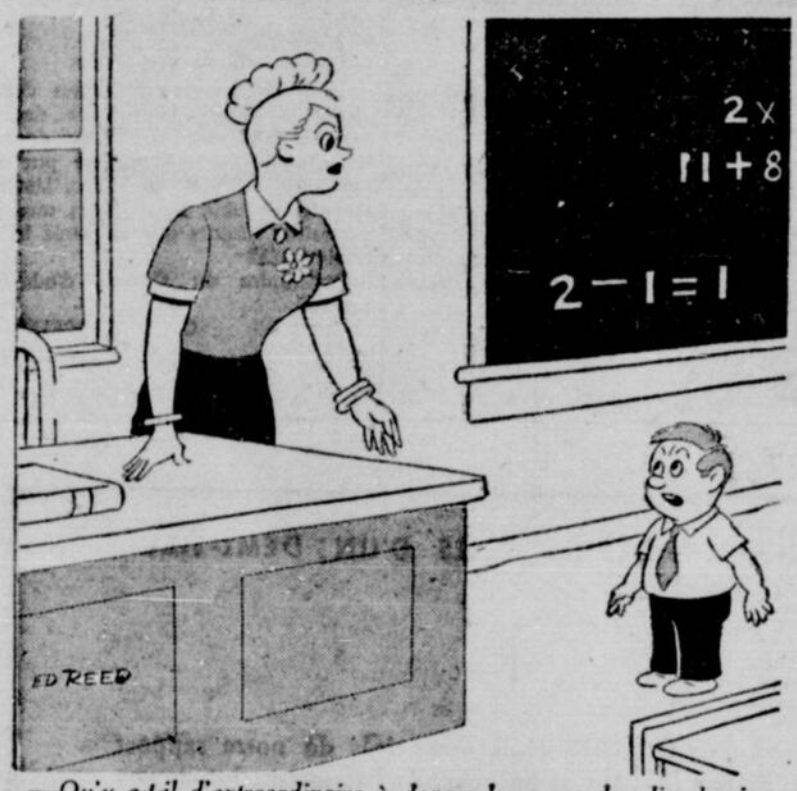

—Qu'y a-t-il d'extraordinaire à donner les noms des dix derniers premiers ministres? Si je pouvais nommer le onzième, ce serait différent.

TRAVERS AMUSANTS

RIPPE KIRIBI

Une juste colère

Sors !

TARZAN

Tarzan est mystérieux

De retour chez Tall, Tarzan ne perd pas de temps. — Tu as des tonneaux ? demande-t-il. — Naturellement, répond Philippe.

— J'ai besoin d'une vingtaine de tonneaux, continue Tarzan en souriant mystérieusement. Il me faut aussi deux indigènes. Nous avons du travail à faire dans la jungle.

Plus tard, Tarzan et les indigènes coupent de longues feuilles de palmiers et des roseaux tubulaires. Tout cela est nécessaire pour son plan mystérieux.

Plan

HOPALONG CASSIDY

Qui a tiré?

Mystère

PHILOMÈNE

Tout à son aise

Admiration

JEANNINE ET PATAUD

Elle ne désobéirait pas

Confiance

LE FANTÔME

Encore l'homme masqué

Mystère

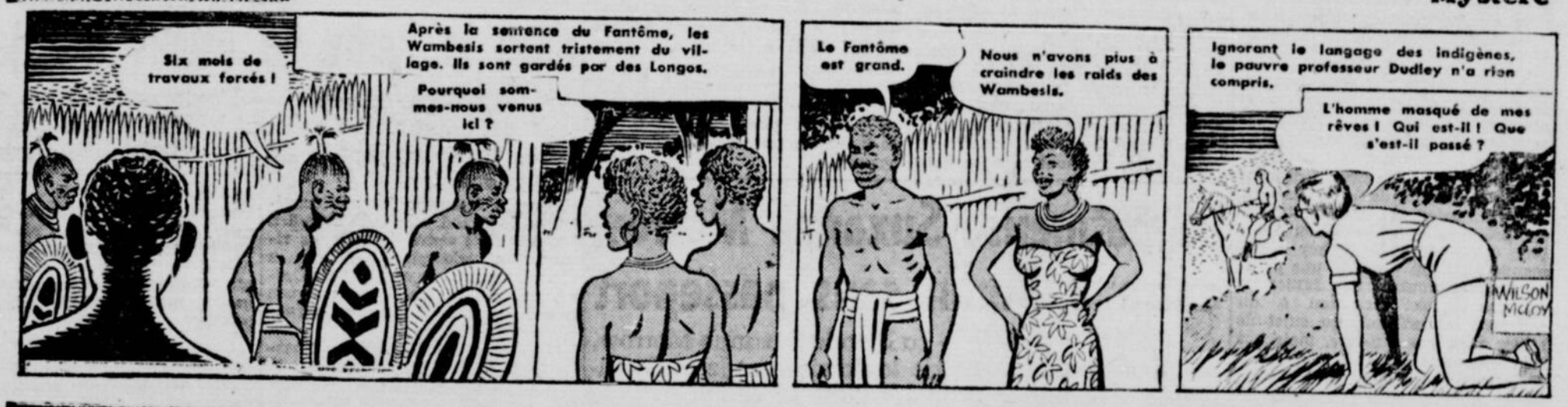

ROBERT L'INTRÉPIDE

Ils sont heureux

Rêve

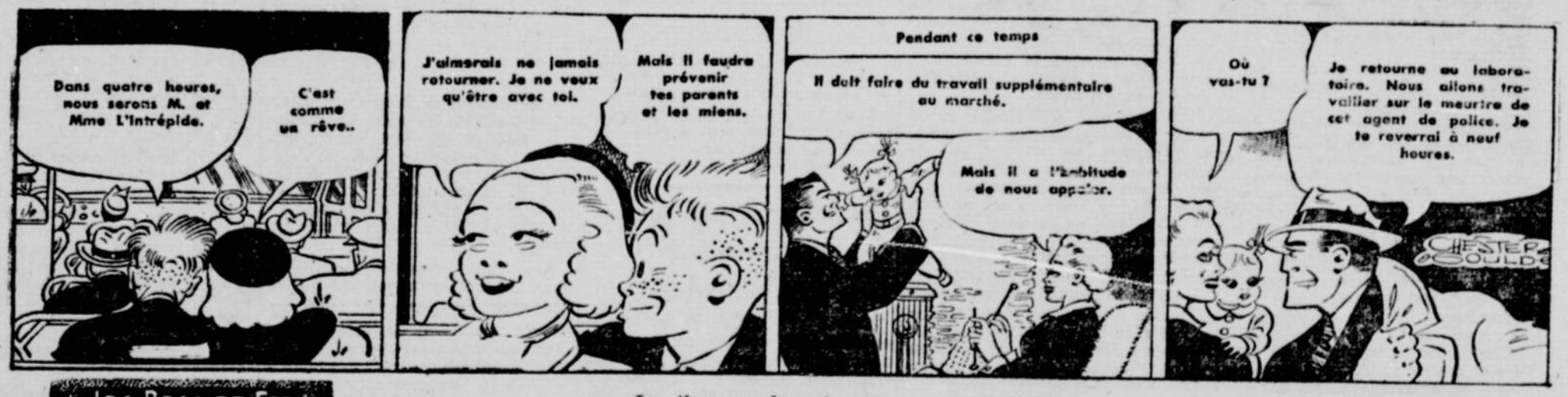

JOS BRAS-DE-FER

Le silence et la paix...

En Australie

Les Olympiades débutent par un slalom aujourd'hui

OSLO, 14 (P.C.) — Quatre skieuses, toutes de la province de Québec comptent bien faire leur part pour remporter des honneurs, au nom du Canada, à l'occasion des Olympiades internationales qui débutent aujourd'hui à Oslo.

Elles ont un dur travail à accomplir. Elles prennent part au slalom géant qui se déroule sur une piste extrêmement difficile à Norfjell à 70 milles au nord-est d'Oslo.

Rhoda Wurtele Eaves de Montréal sera la première parmi 45 concurrentes à se lancer sur cette piste monstre. Plus loin dans l'ordre du départ il y a Joanne Hewson et Rosemarie Schutz de Montréal et Lucille Wheeler, âgée de 16 ans, de St-Jovite.

Ailleurs dans le camp canadien, à la veille de l'ouverture des sixièmes Olympiades d'hiver, les prouesses de hockey et un débat persuasif ont produit d'heureux résultats.

L'équipe de hockey canadienne a défait l'équipe américaine au compte de 3-2 dans une joute d'exhibition, et l'homme qui a compté le point décisif est Engelbert Miller, et c'est précisément à son sujet qu'un débat a eu lieu.

Ce n'est que quelques minutes avant le début de la joute que Miller a reçu la permission de jouer du comité de contrôle des joueurs, de la Fédération Internationale du Hockey.

Les neuf pays inclus dans le tournoi n'ont pas protesté, bien qu'on s'y attendit, parce que Miller avait joué en Grande-Bretagne il y a deux ans comme semi-professionnel.

Il est encore possible que l'éligibilité de Miller soit mise en doute, parce que n'importe quel organisme olympique national peut soulever de nouveau la question, et c'est à ce moment que le comité olympique international se verra forcé de poser un geste.

A une réunion du comité de contrôle des joueurs de la Fédération, Doug Grimston, de New-Westminster, président de l'Association Amateur Canadienne du hockey a demandé qu'il soit présenté une preuve tangible voulant que Miller ne soit pas éligible. Grimston a dit que tout ce qu'il sait au sujet de Miller n'est que ouï-dire, mais que les Canadiens se conformeraient à la décision du comité. Cette déclaration a terminé la discussion et Miller a reçu sa permission.

Contrairement à la coutume, les cérémonies officielles d'ouverture des Olympiades d'hiver ne se dérouleront que demain, soit la deuxième journée des épreuves. Cependant, les trompettes se feront entendre et les drapeaux seront hissés à Norfjell en l'honneur des skieurs et des équipes de Toboggan.

Le Canada n'a pas d'équipe dans les épreuves de toboggan et c'est là que les Américains espèrent vaincre les champions allemands.

En tout, il y a 1,178 athlètes qui représentent 30 pays y compris l'Allemagne et le Japon. Ces Olympiades sont les plus gigantesques de tous les temps et on s'attend à ce que 750,000 personnes assistent aux multiples épreuves avant les cérémonies officielles de clôture le 25 février.

Une jeune américaine Andrea Mead Lawrence, 19 ans, skieuse étoile de Rutland, Vt., est favorite pour remporter le slalom géant chez les dames, mais elle est suivie de près par Trudy Jochum-Beiser d'Autriche.

Les connaisseurs à Oslo prétendent que Rhoda Eaves peut se classer aussi bien que plusieurs autres et qu'elle peut fort bien remporter la médaille d'or parmi le trio de femmes mariées.

La piste de Norfjell exige du courage et de l'habileté. A certains endroits la neige a été accumulée à cinq pieds du sol.

Cette piste est considérée extrêmement difficile par les spécialistes parce qu'elle comprend de multiples tournants dangereux et aussi de vives descentes. Le niveau tombe d'environ 1,640 pieds en deça d'un mille, soit une descente de 30 p.c.

Vendredi l'ouverture officielle des Olympiades aura lieu à l'immense stade Bislett qui contient 30,000 personnes et est situé au coeur d'Oslo.

La princesse Ragnhild âgée de 21 ans, fille du prince Olav présidera à l'ouverture des Olympiades après le défilé traditionnel des pays représentés. Le roi Haakon VII et le prince sont actuellement à Londres pour assister aux funérailles du roi Georges VI.

Le comité olympique international s'est réuni hier et a fixé une limite jusqu'au 15 mai à Melbourne, Australie pour qu'elle se décide et donne une réponse définitive, à savoir, si les Olympiades de 1956 peuvent y être tenues maintenant que l'immense terrain de cricket n'est pas disponible.

Si Melbourne dit "non" sept villes américaines posent leur candidature, soit New-York, San Francisco, Chicago, Philadelphie, Minneapolis, Détroit et Los Angeles. Cependant, à moins que les voisins du Sud du Canada puissent s'entendre au sujet d'une seule ville, il se peut qu'ils n'aient pas grand chance.

Dernière heure

Andrea Mead Lawrence gagne le slalom aux Olympiades

NOREFJELL, Norvège, 14, (P.A.) — Un corps de clairon a donné le signal de l'ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver aujourd'hui. Quelque 300 skieurs de 26 pays sont restés à l'attention pendant que le drapeau olympique était hissé. La grande cérémonie d'ouverture n'aura cependant lieu que demain.

Olaf Ditliav-Simonsen, de Norvège, président du Comité Olympique d'organisation, a déclaré: "Je déclare les Jeux Olympiques ouverts et j'espère que l'esprit d'amitié international prévaudra et que le meilleur homme gagnera."

Le premier événement au programme a été le slalom géant pour dames et Mme Rhoda Wurtele Eaves, skieuse de Montréal, a eu l'honneur d'être la première concurrente. Elle a réussi l'épreuve en deux minutes et 14 secondes.

Mme Andrea Mead Lawrence, de Rutland, Vermont, a cependant gagné l'épreuve en parcourant la même distance en deux minutes et six huit-dixième de secondes. Elle aura une médaille d'or olympique pour son exploit.

Dagman Rom d'Autriche s'est classé deuxième en 2 minutes et 9 secondes. Le parcours est d'une distance de 1,640 verges et descend de 547 pieds à travers des roches et arbres.

OSLO. — L'Allemagne a terminé en première place dans la course de bob-sleds pour équipes de deux hommes.

BILLY BELLETETE de Jeffrey, N.-H., et son équipe de neuf "Huskies" Sibérien sont inscrits dans la course d'attelages de chiens qui aura lieu durant le Carnaval d'Hiver à Ste-Agathe. Belletête, un entrepreneur général de Jeffrey, N.-H., a été membre de l'équipe de Recherches et Secours de l'Armée américaine.

La patineuse Suzanne Morrow entre à Berlin sans passeport

OSLO, — (PA) — La blonde Suzanne Morrow, patineuse canadienne de fantaisie aux Jeux Olympiques d'hiver est probablement la seule civile à avoir atteint Berlin et à avoir quitté cette ville sans passeport depuis la guerre.

En arrivant à Oslo pour participer aux Jeux Olympiques, cette patineuse âgée de 21 ans a raconté ses déboires avec la police berlinoise. Elle ne s'en porte pas plus mal, heureusement.

Mlle Morrow a expliqué qu'elle avait laissé son passeport canadien à Garmisch, ne croyant pas en avoir besoin pour entrer dans Berlin où elle devait donner un spectacle de patinage. Les autorités de l'immigration la questionnèrent longuement et lui permirent d'entrer dans la ville après qu'elle eut réussi à les convaincre que "son passeport la rejoindrait par avion".

Quatre jours plus tard, le passeport n'était pas encore à sa disposition. Elle était au cinéma quand l'organisateur de son spectacle berlinois lui fit savoir par téléphone qu'elle s'était ainsi suscité des difficultés. Elle participa quand même au spectacle mais le lendemain matin, quand elle se présenta à l'aéroport pour retourner à Garmisch, les policiers confisquèrent son billet de retour.

"Ils croyaient probablement que je ne pourrais ainsi quitter Berlin sans billet et ils me laissèrent la paix. J'en profitai pour monter à bord de l'avion avec les autres passagers et quand on me demanda mon billet je répondis que je ne l'avais plus.

"Finalement, les choses s'arrangèrent. La compagnie fit enquête à Berlin et recouvra le billet de la police de cette ville."

Au cours du même voyage, Suzanne avait oublié ses disques et elle a dû faire de nombreuses courses dans les établissements de musique de Berlin pour en trouver d'autres.

Une patineuse qui donne un spectacle de style libre doit avoir sa propre musique; sinon, elle est comme un gardien de buts qui se présente sur la patinoire sans son bâton et ses coussins protecteurs.

Mais Suzanne avoue à son grand soulagement que tout à très bien été et que les Allemands ont semblé satisfaits de son spectacle.

Les Jeux Olympiques de 1956 auraient lieu aux États-Unis

OSLO, (P.C.) — Le comité exécutif du comité international olympique s'est réuni à huis clos hier pour étudier le problème des Jeux Olympiques d'été en 1956. Il sera impossible d'avoir les terrains de cricket de Melbourne pour ces jeux.

Devant cette impossibilité, il se peut que les Jeux Olympiques n'aient pas lieu en Australie en 1956.

Et si l'Australie n'est pas le théâtre de ces jeux, les Etats-Unis les réclameront de nouveau certainement.

Lors de la réunion du comité à Rome en 1949 où Melbourne fut désignée pour les Jeux, Détroit, Minneapolis et Los Angeles avaient fortement insisté pour être le théâtre de ces tournois.

La ville de Montréal était également intéressée à être le rendez-vous des jeux d'hiver des Olympiques de 1956 mais le comité a alors choisi Cortina, en Italie, un centre sportif d'hiver. MM. J. O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal, et A. Sidney Dawes, président de l'Association Olympique Canadienne, s'étaient rendus à Rome pour y plaider la cause de Montréal située non loin des Laurentides, terrain splendide pour les tournois d'hiver.

Il a été question, un certain temps, que Montréal soit le centre des Jeux Olympiques d'été mais cette ville ne possède pas de stade assez vaste pour héberger les jeux en question.

Il avait été question également de Toronto qui offre ses terrains d'exposition et son stade comme centres possibles de ces jeux d'été. Cette ville n'est pas encore complètement écartée.

On ne prévoit aucune décision officielle avant l'arrivée de Lewis Luxton représentant de l'Australie. Il doit arriver demain à Oslo. Le comité plénier olympique, le seul organisme qui possède l'autorité nécessaire pour trancher la question se réunira dès son arrivée, ainsi que mercredi.

Wilf. Lépine l'emporte facilement dans le Derby de chiens à Ottawa

OTTAWA, 14, (P.C.) — L'extraordinaire conducteur de chiens de Québec, Wilfrid Lépine, a remporté tous les honneurs du derby international d'Ottawa hier.

Pour la troisième journée consécutive, le grand et mince canadien français s'est sauvé de tous ses rivaux. En triomphant, Lépine a ajouté une note dramatique au Derby, puisqu'il a établi un nouveau record en cette troisième journée épuisante du Derby.

Deux Américains, le docteur Charles Belford, de Deerfield, Mass., et le millionnaire Bill Shearer, de Boston, ont suivi Lépine au fil d'arrivée.

C'est par un froid sibérien que Lépine l'a emporté. Il a émerveillé une foule d'environ 10,000 spectateurs grelottants qui longeaient le canal Rideau et qui s'étaient trouvé des points d'observation tout à fait baroques.

Lépine en est à son deuxième triomphe dans le Derby international depuis sa réincarnation en 1949. Il avait triomphé en 1950.

Lépine succède à un autre québecois, Emile Martel, de Loretteville, qui a fini en quatrième position cette année. Martel était champion de 1951.

Les temps respectifs de Lépine pour les trois journées ont été de 2:08:48, de 2:10:19 et de 2:08:20. Pas un seul de ses adversaires n'a même réussi un temps plus rapide que son temps de la deuxième journée. L'étape la plus lente de Lépine était donc encore plus rapide que la meilleure de tous ses compétiteurs.

Lépine a reçu le trophée en or Ballard, ainsi que la somme de $1,000 décernée au vainqueur du derby sur le canal Rideau même.

Lépine a donc devancé son plus proche concurrent, le Dr Belford, par un peu moins de 13 minutes au cours des trois étapes d'environ 30 milles chacune.

Voici les temps respectifs de Lépine, Belford et Shearer pour les trois journées de concours: Lépine 6:12:27; Belford 6:40:22; Shearer 6:42:22.

Avant le commencement de l'étape d'hier, Lépine était grand favori pour l'emporter. Ses chiens de race mêlée ne le trompèrent pas. Ils partirent comme l'éclair et ils revinrent comme l'éclair. Parti en dixième position ce matin — les équipes partaient à trois minutes d'intervalle — Lépine a dépassé sept compétiteurs en route.

CLASSEMENT FINAL

1—Wilf. Lépine, Québec, 2:08:48-2:10:19-2:08:20—6:27:27.
2—Dr Charles Belford, Deerfield, Mass., 2:11:56-2:16.01-2:12:25—6:40:22.
3—Bill Shearer, Boston, Mass., 2:12:45-2:17:23-2:12:14—6:42:22.
4—Emile Martel, Loretteville, Qué., 2:18:20-2:22.14-2:28:41—7:09:25.
5—Dr Roland Lombard, Auburndale, Mass., 2:15:32 - 2:28:31 - 2:28:18—7:12:21.
6—Paul Sauvageau, Québec., 2:47:16-2:24:10-2:23-36—7:35:32.
7—Ovide Carrier, Québec., 2:22:53-2:42:24-2:40:36—7:45:53.
8—Sgt Denis Hayes, Ottawa, 2:35:09-2:35:09-2:39:38—7:49:56.
9—Laird Ouellette, Le Pas, Man., 2:54.37-2:41:09-2:34:25—8:10:11.
10—Tat Duval, Augusta, Me., 2:47:15-2:51:40-2:15:28—8:24:23.
11—Lieut. Kent Lawrence, Tilton, N.-H., 2:52.34-2:51:48-2:52:02—8:36:25.
12—Fernand Telmosse, Deschênes, Qué., 2:58:36-2:58:08-2:52:14—8:45:58.
13—Pete Collins, Wrightville, Qué., 2:39:00-3:15:18-2:06:16—9:00:34.
14—Ted Lemieux, Maniwaki, Qué., 3:05:11-3:23:02-2:53:29—10:21:42.
15—Russell O'Neill, Ottawa, 3:27:57-3:33:00-3:19:44—10:40:21.
16—Mme Bunty Dunlop, Bronte, Ont., 2:23:12-3:10:25-3:59:36—11:03:13.
17—Herb Stiles, Britannia, Ont., 3:26:27-3:52:17-3:37:59—11:16:43.
18—Mme Marie Ouellette, Le Pas, Man., 4:03:50-3:53:46-3:52:3—11:50:29.

Yukon Eric est disqualifié

Après avoir gagné la première chute et perdu la deuxième, le gros lutteur d'Alaska, Yukon Eric, a été disqualifié dans le troisième et dernier engagement et l'arbitre Sammy Mack a accordé la victoire à son rival, le robuste Bobby Managoff de Chicago. Cette bataille, disputée devant environ 7,000 personnes, était la finale d'une autre séance de lutte présentée au Forum, hier soir, par le promoteur Eddie Quinn.

Eric, qui fut brutal au possible durant toute la durée des hostilités, a remporté les honneurs de l'engagement initial, grâce à sa terrible prise appelée "Kodiak Krunch" qui consiste à briser les reins de son rival. Il a fallu que Eric batai'le durant 11.26 minutes avant d'obliger Managoff à céder la chute.

Toutefois, dans la seconde reprise, Managoff, grâce à sa dynamique savate, a égalisé les chances en terrassant Eric après 4.59 minutes exactement.

Dans le 3e engagement, Eric avait réussi à appliquer à nouveau sa prise "Kodiak Krunch" à Managoff, mais il échappa son rival pardessus le 3e câble et, automatiquement, l'arbitre Sammy Mack le disqualifia.

Dans le match par équipes, Ernie et Emil Dusek ont eu raison de Manuel Cortez et André Drapp après 23.07 minutes, quand Emil riva les épaules de Drapp au plancher.

Bob Russell a vaincu Georges Gagney en 14.35 minutes et dans la préliminaire au programme, Jean Rougeau a battu Tony Angelo après 9.57 minutes.

Chaque combat fut goûté de la foule.

Carnaval sportif du collège de Montréal

Samedi prochain, aura lieu à l'Auditorium de Verdun le festival des Collèges de Montréal et Jean-Jacques Olier. La principale rencontre de gouret mettra aux prises le club sénior du Collège de Montréal et celui de l'école Supérieure Richard de Verdun, qui occupe la première position dans la ligue des Ecoles Supérieures.

Parmi les nombreuses attractions, nous devons mentionner le numéro de patinage de fantaisie de Jean Lemieux, qui évolua récemment avec Barbara Ann Scott, championne mondiale du patin.

Si vous voulez passer une agréable soirée samedi soir prochain, le lieu tout indiqué est l'Auditorium de Verdun, lors du 5e Festival annuel du Collège de Montréal.

LE DIGESTE du SPORTIF

Biscuits cuits en plein air

Fixez chaque extrémité de la pâte avec du fil de fer ou à l'aide d'une entaille dans le bois.

Taillez une branche de bois dur et vert d'environ 3 pieds de longueur et de 1½ pouce de diamètre, dont vous ferez reposer les extrémités dans deux fourches de branches plus grosses que vous aurez fichées en terre, à distance raisonnable du feu. Coupez la pâte à biscuits en lisières d'un quart de pouce d'épaisseur par un pouce de largeur et enroulez la pâte en spirales sur une branche plus petite (1½ pouces de diamètre). Tournez cette branche lentement jusqu'à ce que la pâte soit cuite et ait pris une couleur brun doré.

Marciano bat Savold par K.O.T. en 7 rondes

PHILADELPHIE, 14, (P.A.) — L'invincible Rocky Marciano a remporté sa 39e victoire consécutive, hier soir, en arrêtant le vétéran boxeur Lee Savold dans la septième ronde, devant une foule de 13,000 spectateurs, à Philadelphie. L'arbitre Pete Tomasso a arrêté le combat à la demande du gérant de Savold, Bill Daly.

Marciano était favori à 3½ contre un pour triompher de Savold, avant le combat. Marciano, originaire de Brockton, Mass., pesait 186½ livres et Savold, d'Englewood, N.-J., 200.

Dès la première ronde, Marciano fit grimacer Savold en l'atteignant de plusieurs jabs de la gauche à la tête et au corps. Rocky a mené le combat jusqu'à la fin, tentant de porter le coup de grâce qui aurait expédié son adversaire au tapis pour le compte de 10 secondes.

Savold qui saignait déjà du nez à la fin de la première ronde, avait la figure toute tuméfiée à la troisième, le sang lui coulant de la bouche et du nez. Marciano le pourchassait dans l'arène, lui infligeant une véritable râclée, alors que la foule criait: "Arrêtez le combat".

Après la quatrième ronde, l'arbitre Tomasso alla prévenir Savold qu'il devait placer quelques coups s'il désirait poursuivre le combat, mais Marciano continua à marteler son adversaire comme s'il se fût agi d'un sac de sable.

A la cinquième, Marciano commença à utiliser davantage sa droite, tandis que Savold reculait continuellement. Marciano coupa son adversaire au-dessus de l'oeil gauche dans la sixième et lorsqu'il voulut l'attraper d'une droite formidable, l'élan le fit glisser au plancher.

Savold en profita pour loger une dure gauche et une droite, mais Marciano ne sembla rien ressentir. Lorsqu'il regagna son coin, à la fin de la sixième, il ressemblait à une masse sanguinolente. Il avait des entailles au nez et au-dessus des deux yeux. Comme il atteignait son coin, son gérant Bill Daly monta dans l'arène et demanda à Tomasso d'arrêter le combat.

ROCKY MARCIANO

Programme de boxe amateur à la Palestre mardi prochain

Sylvio Mireault présentera mardi le 19 février prochain au gymnase de la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier, une importante soirée de boxe amateur. Cette soirée que pas un fervent du noble art ne doit manquer permettra de voir aux prises les nouveaux monarques de la boxe amateur de la ville.

Mireault, voulant donner l'occasion à tous ces jeunes de faire valoir leur courage, leur détermination de vaincre et leur habileté, présente régulièrement des programmes de boxe au populaire centre sportif de la rue Cherrier.

Interrogé sur son but en présentant de tels programmes, l'instructeur Mireault lui-même, ancien champion professionnel du Canada, nous répondait ceci: "C'est en leur

ANDRE GAUDRAULT

fournissant l'occasion de s'entrainer régulièrement et de participer à des compétitions que nous pouvons aider de jeunes boxeurs à se mettre en forme et montrer leur réelle capacité."

"Cette année spécialement", a ajouté M. Mireault, "les jeunes peuvent avoir le plus souvent possible l'occasion de se battre afin de se mériter des places sur la délégation canadienne aux Jeux Olympiques de Helsinki, Finlande."

Au programme de mardi prochain, nous remarquons les noms de Lucien DeRoy et Jerry Buchanan, finalistes au championnat de la ville à 156 livres, alors que DeRoy avait concédé la victoire à son adversaire dans la meilleure rencontre des 39 éliminations.

Un combat d'un très grand intérêt sera le match revanche entre Ray Laflamme du National et Gérard Gauthier du 79th Battery. Qu'on se souvienne de leur rencontre du 11 décembre dernier au gymnase du Mont St-Louis, alors que Laflamme perdait une discutable décision aux mains de l'adversaire; une décision fort impopulaire auprès des fidèles supporteurs de Raymond qui huèrent longtemps après le verdict de cette décision douteuse.

Une telle décision fait donc de ce match revanche un naturel dont on se souviendra longtemps à Montréal.

Sylvio Mireault a complété pour cette soirée une carte bien remplie où pas moins de 20 boxeurs semi-finalistes, finalistes ou champions, lors des récentes éliminations pour le championnat de la ville, se feront face dans 10 combats prometteurs.

Voici la carte:

156 lbs. Lucien DeRoy, Square AC vs Gerry Buchanan, Rosemont Boys Club.
119 lbs. Raymond Laflamme, National vs Gérard Gauthier, 79th Battery.
139 lbs. Marcel Boisvert, National vs Jim Montgomery, Rosemont B.C.
112 lbs. Don Supple, St-Gabriel, I. AC vs Eddie Schofield, Rosemont B.C.
125 lbs. Réal Brien, Gren. Guards vs Louis Marinelli, Rosemont B.C.
139 lbs. André Gaudrault, Champêtre vs Dan Williams, Y.M.H.A.
139 lbs. Fernand Arsenault, National vs Michaelis, Univ. Sett.
132 lbs. Percy Cartwright, St-Gabriel vs Lucien Desrosiers, Loisirs St.J.B.
125 lbs. Marcel Savard, Square AC vs Roger Gagnon, Loisirs St.J.B.

Stewart irait jouer à Buffalo

BUFFALO, 14. — Les Bisons de Buffalo, de la Ligue de hockey Américaine, ont effectué des changements pour renforcer leur défense.

Le gérant général Art Chapman a envoyé sous option le joueur de défense Hugh Currie, au club Vancouver, de la Ligue de la Côte du Pacifique, et Wayne Stevenson une autre défense, au Springfield de la ligue Eastern.

Chapman a ajouté qu'il essaierait d'entamer des démarches pour obtenir Jack Stewart, qui vient de recevoir son congé des Black Hawks de Chicago, de la Ligue Nationale. Chapman veut également bâcler des transactions avec les Red Wings de Détroit et les Flyers de St-Louis.

● Des milliers de puits ont été creusés, quelques-uns à une profondeur de 7,000 pieds, pour atteindre le bassin artésien qui se cache dans le sous-sol de la plus grande partie de l'Australie.

VAL MORIN LODGE INC.

DANSE TOUS LES SOIRS AVEC LA FAMILLE BREAULT

POUR RESERVATIONS: TEL. 1190 VAL-MORIN

AU ROYAUME DES Skieurs

Ste-Marguerite (du lac Masson)

HOTEL HARLOW — Superbe hôtel, confortable, moderne. Eau chaude dans toutes les chambres. Cuisine choisie. Monte-pentes. Permis complet C.I.Q. Cocktail Lounge. Rés.: Mlle Gauthier, tél. 17.

Val-Morin

VAL MORIN LODGE — Danse tous les soirs et le dimanche p.m. avec l'orchestre de la famille Breault. Prix spécial à la semaine, monte-pentes compris: téléphone et radio dans les chambres. Rés. tél. 1190

Val-David

LA SAPINIERE — L'endroit fréquenté des Laurentides. Sports d'hiver organisés, intérieurs et extérieurs. Ecole de ski dirigée par Toni Walch. Monte-pentes, excursions. Chalets pour groupe, hôtel de 60 chambres, cuisine de choix. Inf. ou rés.: J. L. Dufresne, tél. 500.

St-Jovite

THE PINES HOTEL — Le paradis des touristes d'hiver. Deux milles et demi de Saint-Jovite. Excellente cuisine. Chambres confortables, eau chaude et eau froide. Magnifique Lobby. Licence complète. Danse. Monte-pentes, etc. $6.50 par jour. $40.00 par semaine. M. Lefebvre, tél.: 70.

Mont-Tremblant

CHALET DU LAC (LAC MERCIER) — Situé en face du lac. Idéal l'hiver et superbe l'été. Tous les sports. Prix modérés. Cocktail bar, orchestre. Monte-pentes. Ecrivez ou téléphonez 59 à 12. Rés.: M. S. Lachapelle.

Cardy Hotels

STE ADELE LODGE — à une heure de distance de Montréal. 4 monte-pentes. THE ALPINE INN à Ste-Marguerite Station. 1 monte-pente. Chaises et câble. Cardy Hills, Mont-Rolland. Chambres confortables. Excellente cuisine. Stanley Ferguson, gérant général.

Québec augmente son avance sur Royal.—Béliveau devance Douglas

Jean Béliveau! Encore Béliveau! Toujours Béliveau!

L'idole des As de Québec a compté trois buts hier soir — son deuxième "tour du chapeau" en moins d'une semaine — pour donner pratiquement à lui seul la victoire aux As sur les Cataractes de Shawinigan Falls, 5 à 2, et ainsi permettre au club de la Vieille Capitale de prendre une avance de 4 points sur le Royal, qui a baissé pavillon devant les Sénateurs d'Ottawa, 3 à 2. Dans l'autre partie à l'affiche, hier soir, Valleyfield a battu Chicoutimi, 3 à 2.

Le "Gros Bill" a non seulement donné la victoire à son club mais il a aidé sa propre cause pour devancer Les Douglas en tête des compteurs de la ligue Québec Senior. Béliveau a porté son total de la saison à 66 points, soit un de plus que Les Douglas, qui n'a mérité qu'un assist, hier soir. Jean a compté 34 buts et obtenu 32 assists depuis le début de la saison, soit en 51 parties.

cel Bonin des As et Ted Hodgson, a joué une partie plus que solide, fournissant quatre assistances au cours de la joute. Les autres compteurs du Québec ont été Phil Renaud et Jackie Leclair, tandis que Jack Taylor et Ernie Grosse enregistraient les buts des perdants.

La partie a débuté à vive allure et les As ont pris une avance de 4 à 0, mais elle a été monotone par la suite. Une bataille a éclaté durant la troisième période entre Mar-

Le joueur de défense Yogi Kraiger des Cataractes, et ils ont tous deux été bannis pour cinq minutes.

LE ROYAL BATTU

Le Royal, qui avait joué 12 parties consécutives sans connaitre l'humiliation de la défaite, a subi son troisième échec consécutif, hier, alors qu'il a baissé pavillon devant les Sénateurs d'Ottawa, 3 à 2, après une période supplémentaire.

Bill Robinson et Léo Gravelle ont compté durant la quatrième période pour assurer au club Ottawa la marge de la victoire. Butch Stahan avait compté le premier but des Sénateurs, tandis que Lulu Denis et Rolland Rousseau ont compté pour Royal.

Les deux premiers points avaient été comptés pendant qu'il y avait des joueurs au pénitencier. Billy Goold purgeait une punition à la première quand Stahan a compté et le Royal a égalé le score alors qu'il avait l'avantage d'un homme, les Sénateurs ayant été punis pour avoir envoyé un joueur de trop sur la glace.

VALLEYFIELD GAGNE

Les Braves de Valleyfield ont défait les Saguenéens de Chicoutimi au compte de 3-2, mais cette victoire ne change rien au classement de la ligue.

Jean-Paul Bisaillon a été le gros canon du Valleyfield, comptant deux buts, tandis qu'André Corriveau enregistrait le troisième. Dussault et Lamirande ont réussi les buts des perdants.

Première période

1—Québec: Béliveau (Pruneau et Kraiger) 6.40
2—Québec: Renaud (Bonin et MacKay) 11.02
3—Québec: Leclair (Kraiger et Robert) 12.04
4—Québec: Béliveau (Renaud et Kraiger) 15.55
Punitions: Robert et Bédard.

Deuxième période

5—Shawinigan: Grosse (Oakley et Mahaffy) 14.15
Punitions: Carnegie, Wiseman, Leyte, Hodgson, (mineure et mauvaise conduite), et Leclair.

Troisième période

6—Shawinigan: Taylor (Ouellette) 13.37
7—Québec: Béliveau (Crozier et Kraiger) 19.20
Punitions: Tremblay, Bonin, Hodgson.

Première période

1—Valleyfield: Bisaillon (Bourassa) 3.07
2—Chicoutimi: Dussault (Moore et L. Smrke) 14.36
Punition: Gervais.

Deuxième période

3—Valleyfield: Corriveau (Joannette) 14.09
Punitions: Tkachuk et Deschênes.

Troisième période

4—Valleyfield: Bisaillon (Bourassa et Joannette) .... .39
5—Chicoutimi: Lamirande (Deschênes et Léger) 4.03
Punitions: Redmond, Bourassa, Roy et Joannette.

Jean B ELIVEAU

Première période

1—Ottawa: Stahan (Riopelle et Johnson) 7.10
Punitions: Stahan Goold, F. Fraser, Russell et Robinson.

Deuxième période

2—Royal: Denis (Désauniers et Perreault) .. 6.23
Punitions: Robertson et F. Fraser.

Troisième période

Aucun point.
Punitions: Fryday et Gravelle.

Période supplémentaire

3—Ottawa: Robinson (Dagenais et Regan) 3.30
4—Ottawa: Gravelle (Riopelle et Johnson) 4.44
5—Royal: Rousseau (Douglas et Piamondon) 6.10
Punition: Grigg.

Ste-Agathe en fête samedi

L'un des événements le plus gai du Carnaval d'Hiver Laurentien, la fête annuelle de Sainte-Agathe débutera ici samedi soir le 16 courant.

Le thème du carnaval 1952 sera le renouvellement des vieux jours de la Nouvelle-France et la ville sera vive de couleurs. Les gens de Ste-Agathe porteront les tuques rouges et les ceintures fléchées; des drapeaux et des bannières décoreront les façades des bâtisses et des milliers de lumières multicolores illumineront les rues principales.

Un magnifique palais de glace a été érigé sur le bord du Lac des Sables; le palais sera illuminé le soir et sera le centre de maintes attraction et d'événements dans ce grand spectacle, le plus attrayant du continent.

Les jours de fêtes commenceront samedi matin lorsque la petite Denise Boyer sera couronnée "Reine de la course d'attelages de chiens".

Les événements ayant lieu du 16 au 23 février comprennent une tournée en carrioles sur une route illuminée de flambeaux; il y aura des mascarades, parades aux flambeaux et soupers du Bon Vieux Temps.

Belles victoires du collège Laval

Continuant d'afficher la brillante tenue admirée lors de leur festival, les hockeyistes lavallois ont joué sept parties dont ils ont gagné trois, annulé une, obtenant deux blanchissages dans les 2 autres.

Sur la grande patinoire, le Laval Intercollégial A a battu le Catholic High School 7 à 4. Partie classique où ont surtout brillé Martin, Drapeau, Desjardins, Bombardier et le gardien Poupart pour les Collégiens; Gauthier, Beauregard, Beaubien pour les visiteurs.

Le Laval Midget a blanchi le Saint-Vincent-de-Paul Midget 12 à 0, Landry, Leblanc, Perrault se distinguant par un jeu spécialement judicieux et agressif.

Le Laval Bantam A s'en est tenu 3 à 3 avec le Pont-Viau Midget, Legault, Galarneau, comptant pour Pont-Viau, Goineau, Baj. Thompson pour Laval et les deux gardiens faisant bonne besogne.

Le Laval Bantam B l'a emporté sur le Sault-au-Récollet 6 à 4. Pilon, Bélanger, Thiffault, Dion, Patenaude se partageant les honneurs pour les locaux; Allard, Filiatrault, Petit pour le Sault.

Le Laval Pee Wee A a vaincu le Montréal-Nord grâce à la belle tenue de Thompson, Hamel, Despard, Deslongchamps; Trépanier, Legault se distinguant pour Montréal-Nord.

Le Laval Pee-Wee B, a blanchi le Saint-Vincent-de-Paul Pee-Wee, Lalande, Arès Brodeur, Giguère accomplissant le meilleur travail.

Nouvelles de baseball

BROOKLYN, N.-Y., 14, (P.A.) — Les Dodgers de Brooklyn annoncent que les 38 membres de leur équipe ont tous signé leur contrat pour 1952, alors que les derniers signataires ont été les lanceurs Ralph Branca et Clyde King et l'arrêt-court Pee Wee Reese.

Ce sera la dixième saison pour Reese, le capitaine des Dodgers, qui a frappé .286 en 1951. Il a volé 20 buts.

Branca a un record de 13-12 au monticule l'an dernier, gagnant six de ses joutes en accordant seulement un point. King, qui est le meilleur lanceur de relève du Brooklyn, a remporté 13 de ses 14 victoires comme lanceur de relève. Il n'a perdu que sept joutes en 1951.

DETROIT, 14. — Red Rolfe, le gérant des Tigers de Détroit, qui bataillait depuis plusieurs années pour recouvrer sa santé, a été transporté d'urgence à l'hôpital, pour y subir une opération pour l'appendicite. Il rejoindra cependant son équipe le 24 février à Lakeland, Flo., alors que commencera l'entrainement.

Ted Lyons, Dick Bartell et Rick Farrell, trois instructeurs, seront en charge du camp d'entrainement durant l'absence de Rolfe.

"Red manquera seulement une couple de jours d'entrainement, à moins que son cas se complique", a dit le gérant général Charley Gehringer.

Rolfe devait partir ce matin pour la Floride. Il fut cependant transporté d'urgence à l'hôpital New-Grace pour y subir une opération. Les médecins ont rapporté que sa condition était bonne.

Le Dr Claire Carpenter a révélé que Rolfe s'était très bien tiré de son opération. Ce médecin a révélé que le gérant des Tigers devrait être capable de reprendre son travail vers le 24 février.

Rolfe avait souffert du colite durant plusieurs années. Le Dr Carpenter a déclaré qu'il est douteux que l'opération pour l'appendicite soulage Rolfe de cette maladie.

Le St-Jean de la ligue de baseball Provinciale vient de bâcler une entente avec les Pirates de Pittsburgh de la ligue Nationale, dont le gérant général est l'incomparable Branch Rickey. C'est ce qu'a annoncé le gérant d'affaires Jean Camaraire, du St-Jean.

Cela signifie donc que Branch Rickey qui connait la mentalité des sportifs de la province de Québec, a confiance en nos jeunes joueurs de baseball. Rickey a déjà déclaré que certains joueurs canadiens-français avaient de belles aptitudes pour devenir des étoiles dans le baseball.

BOSTON, 14 — Le lanceur Dick Cole et le receveur Paul Burris ont signé leur contrat pour 1952 avec les Braves de Boston.

Cole, un jeune lanceur de 21 ans, a gagné deux joutes contre quatre défaites avec les Braves l'an dernier. Il a figuré dans 23 joutes.

Burris, âgé de 28 ans a joué 48 parties pour les Brewers de Milwaukee avec lesquels il a obtenu une moyenne au bâton de .256.

Saint-Jérôme perd à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 14 (PC) — Jim Bartlett a compté quatre buts hier soir mais ce n'était pas encore suffisant pour donner la victoire à son club, les Aigles de St-Jérôme, qui a quand même été défait au compte de 5-4 par les Reds des Trois-Rivières.

Cette victoire donne 52 points aux Reds, deux de moins qu'aux Citadelles qui occupent la deuxième place du classement. St-Jérôme est à l'avant-dernière place du classement de la ligue Junior.

Les deux points de Bartlett, dans la première période, ont donné l'avantage 2-0 aux Aigles, mais Trois-Rivières a riposté dans la deuxième avec trois buts, pour prendre les devants. Trois-Rivières a augmenté son avance dans la troisième reprise, et Bartlett une fois de plus a compté deux buts pour égaler le compte et forcer les clubs à jouer une période supplémentaire. Maurice Filion a enregistré son deuxième but dans cette période supplémentaire.

Jean Leclerc et Jean-Jacques Bernaquez ont compté les trois autres buts des Reds, Leclerc en réussissant deux à lui seul.

1—St-Jérôme: Bartlett (Sierzant, Pilon) 6.25
2—St-Jérôme: Bartlett (Laporte) 6.50
Punitions: Bernaquez, Boucher, Marion, Bédard, Sierzant.

Deuxième période

3—Trois-Rivières: Leclerc (Bernaquez, St-Cyr) 1.01
4—Trois-Rivières: Bernaquez (St-Cyr, Leclerc) 1.54
5—Trois-Rivières: Filion (Lepage, Gendron) 19.40
Punitions: Préville, Lepage.

Troisième période

6—Trois-Rivières: Leclerc (Bernaquez) 2.43
7—St-Jérôme: Bartlett (Laporte, Sierzant) 4.35
8—St-Jérôme: Bartlett (Sierzant, Laporte) 11.10
Aucune punition.

Période supplémentaire

9—Trois-Rivières: Filion 4.15
Aucune punition.

1—St-Hyacinthe: Proctor (Gravel, Savary) 3.54
2—St-Hyacinthe: Armstrong (Généreux) 3.57
Punitions: McAuley, G. Bouchard, Lafrenière.

Deuxième période

3—Lachine: Benoit (Courteau, Lacroix) 1.13
4—St-Hyacinthe: Gravel (Proctor, Savary) 3.04
5—Lachine: Desmarais (Leduc, H. Bourgie) 3.17
6—Lachine: Leduc (Desmarais) 4.00
7—Lachine: Lacroix (Jeanneau) 10.52
Punitions: Lafrenière, McAuley, Armstrong.

Troisième période

8—St-Hyacinthe: Jacques (Savary) 16.59
9—Lachine: Hamel (Courteau) . 17.14
Punitions: Gauthier, Rattray, Jeanneau.

Festival sportif au Sault ce soir

Ce soir, à 8 h., à la patinoire Sault-aux-Récollets, aura lieu un festival sous les auspices des Loisirs du Sault-aux-Récollets. M. Arthur Valois en est le principal organisateur.

A cette occasion, les membres du Longueuil Figure Skating Club qui compte 100 participants donneront une démonstration de patinage de fantaisie.

Pour une belle soirée, rendez-vous à la patinoire Sault-aux-Récollets, coin des rues Hamelin et Prieur, ce soir, à 8 heures.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES MORO
Pour les
HOMMES
FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS
65¢ la boite. PRIX SPECIAL: 3 boites pour $1.80
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Bob Fryday remplace Curry; Richard demeure au repos

Bob Friday, un autre des rapides patineurs du Royal senior, sera dans l'uniforme des Canadiens pour leur importante partie avec les Maple Leafs de Toronto ce soir au Forum. Friday remplacera Curry qui s'est blessé à une jambe dimanche dernier à Chicago.

Curry marchait encore avec difficulté ce matin, mais il se rétablit graduellement et pourra peut-être reprendre son poste pour la joute contre les Rangers samedi soir.

Maurice Richard restera aussi au repos, de sorte que Bernard Geoffrion sera le seul ailier droit régulier dans l'alignement du club ce soir.

Fryday jouera en compagnie de Johnny McCormack et Bert Olmstead. Bob a compté 15 buts et 14 assists depuis le début de la saison avec le Royal. Dick Gamble formera une autre ligne avec Elmer Lach et Dickie Moore, et le trio Reay-Geoffrion-Meger restera intact.

Rien n'a encore été décidé au sujet de Richard. Le "Rocket" s'est présenté au Forum hier, mais il ne sera examiné par le Dr Gordon Young qu'aujourd'hui. On saura alors s'il sera hospitalisé, ou s'il ira faire un voyage en Floride. Et si Maurice se sent mieux, il restera dans la métropole, avec l'espérance de jouer dans un avenir rapproché.

Frank Selke a déclaré hier que le joueur de défense, Jim "Bud" MacPherson, ne sera pas vendu aux Black Hawks de Chicago. "Nous n'alignons que cinq joueurs de défense en incluant MacPherson et nous n'avons aucun risque à prendre," a dit Selke. On sait que Bill Tobin, président des Black Hawks, avait offert la somme de $25,000 pour MacPherson.

Selke a ajouté qu'il sera prêt à aider les Black Hawks de Chicago... mais seulement à la fin de la saison. . . et si les Red Wings de Détroit et les Leafs de Toronto font de même.

Dick Irvin n'a pas voulu se prononcer sur l'issue de la partie qui sera disputée ce soir. "Tout ce que je sais, c'est que la joute de ce soir est d'une grande importance. Nous devrons l'emporter. J'espère que l'arbitre sera plus juste qu'il l'a été à Toronto samedi dernier," a-t-il dit.

Irvin prétend que les Canadiens n'ont pas reçu justice de la part des arbitres depuis deux semaines.

Les Torontois, qui ont remporté leur première victoire sur les Montréalais en sept parties, samedi dernier, seront au grand complet pour la joute de ce soir.

BOB FRYDAY

Les Montréalais auront l'occasion de revoir à l'oeuvre le jeune George Armstrong, qui formera une ligne d'attaque avec Max Bentely et Danny Lewicki. Armstrong a enregistré le point victorieux contre les Canadiens samedi dernier. Il est un brillant joueur d'avenir.

Le deuxième trio des Torontois sera formé d'Howie Meeker, de Cal Gardner et de Harry Watson, tandis que la ligne d'attaque de Smith, Kennedy et de Sloan sera intacte. Joe Klukay et Ray Timgren agiront comme joueurs d'utilité.

Le jeune Montréalais, Jim Morrison, de Verdun, fera tout probablement ses débuts avec les Leafs, à Montréal, ce soir. Morrison a été rappelé des Hornets de Pittsburgh cette semaine.

Peahead Walker nommé coach des Alouettes

Les Alouettes ont causé une surprise ce matin en annonçant la nomination de Douglas (Peahead) Walker au poste de coach du club pour la saison 1952. Il succède à Lew Hayman, pilote du club depuis sa fondation et qui a démissionné récemment pour s'occuper uniquement d'administration.

La nomination de Walker a causé une certaine surprise parce qu'on s'attendait à la sélection d'un expert du football professionnel américain. Walker a cependant une longue expérience dans le fort football intercollégial américain ayant été pendant 14 ans coach du club du College Wake Forest avant de devenir instructeur de la ligne à l'Université Yale.

Walker est arrivé en ville ce matin et il a signé son contrat après un entretien avec le président Roy Robertson et les autres membres du bureau de direction du club. La transaction avait été bâclée par le gérant-général Lew Hayman, à Miami.

Walker s'est taillé une bonne réputation au petit Collège de Wake Forest en bâtissant des équipes puissantes. En 1950, son club ne perdit qu'une partie durant une longue et dure saison.

Cet exploit a incité les autorités de l'niversité Yale à l'engager comme premier assistant du coach Herman Hickman.

Durant son régime à Wake Forest, le club a remporté 78 victoires et subi 48 défaites. Il a développé plusieurs joueurs "All-American" et l'étoile Ray Cicia des Alouettes.

Il y a deux ans, l'équipe de Walker à Wake Forest compila le plus beau record pour les passes aux Etats-Unis et en 1948, son club gagna le plus de terrain par course.

Walker est âgé de 49 ans, est marié et père d'un fils.

Dupéré défait Beaurivage 8-6

Le Dupéré et Frères a défait le Beaurivage au compte de 8 à 6, à l'arena Roussin dans la première joute d'une série éliminatoire de 2 parties, total des points, de la ligue amateur de l'Est. Tom Piché et Bob Young ont compté deux buts chacun pour les vainqueurs. La ligne formée de Raymond, Richard et David a été la meilleure des perdants.

Le Hockey d'un coup d'oeil

HIER

Ligue Nationale :
Détroit 3, Toronto 1.
New York 6, Boston 2.

Ligue Américaine :
Providence 4, Indianapolis 1.
Cleveland 10, Hershey 4.
Syracuse 4, Cincinnati 1.
Pittsburgh 5, St-Louis 2.

Ligue Senior :
Ottawa 3, Royal 2.
Québec 5, Shawinigan 2.
Valleyfield 3, Chicoutimi 2.

Ligue Junior :
T.-Rivières 5, St-Jérôme 4.

Ligue Provinciale :
Lachine 5, St-Hyacinthe 4.

* * *

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Toronto à Canadiens.
Détroit à Chicago.

Ligue Américaine :
Cincinnati à Buffalo.

Ligue Senior :
Royal à Shawinigan.
Chicoutimi à Sherbrooke.

Ligue Junior :
Trois-Rivières à Granby.
National à Québec.

Ligue Provinciale :

★ ★ ★

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Détroit	52	31	11	10	147	94	72
Toronto	53	24	17	12	127	109	60
Canadiens	53	26	21	7	143	124	57
Boston	53	17	24	12	113	136	46
New York	52	18	24	12	113	136	46
Chicago	51	14	32	5	113	162	33

★ ★ ★

Ligue Américaine :
(Div. Ouest)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Pittsburgh	53	37	13	3	212	136	77
Cleveland	54	32	17	5	203	139	69
Cincinnati	55	25	24	6	153	176	56
St-Louis	54	22	31	1	205	204	45
Indianapolis	55	17	33	5	188	218	39

(Div. Est)

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Hershey	53	27	21	5	193	159	59
Providence	54	25	26	3	212	215	53
Buffalo	52	21	27	4	166	219	46
Syracuse	54	20	34	0	166	226	40

★ ★ ★

Ligue Senior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Québec	51	30	15	6	185	144	66
Royal	51	29	18	4	191	154	62
Chicoutimi	54	23	22	9	187	158	55
Ottawa	54	23	25	6	156	180	52
Valleyfield	54	22	28	4	158	166	48
Sherbrooke	52	19	26	7	136	162	45
Shawinigan	52	17	29	6	126	172	40

★ ★ ★

Ligue Junior :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Canadiens	44	32	10	2	199	101	66
Québec	44	27	17	0	215	141	54
T.-Rivières	42	25	15	2	189	151	52
National	44	25	18	1	197	172	51
St-Jérôme	46	19	27	0	198	238	38
Granby	46	2	43	1	94	289	5

★ ★ ★

Ligue Provinciale :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
Lachine	55	29	20	6	244	206	64
St-Hyacinthe	52	28	18	6	243	182	62
St-Jérôme	55	24	22	9	230	221	57
St-Laurent	54	21	26	8	185	221	48
Joliette	52	16	32	4	177	249	38

★ ★ ★

Ligue des Maritimes :

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
St-Jean	67	39	20	8	273	184	86
Charlot'town	68	32	30	6	231	239	70
Halifax	69	32	32	5	266	260	69
Glace Bay	66	30	32	4	229	220	64
Moncton	68	26	34	8	204	259	60
Sydney	66	24	35	7	193	234	55

Les compteurs

	B.	A.	Pts
HOWE, Détroit	29	27	56
Lach, Montréal	12	35	47
Lindsay, Détroit	19	27	46
Raleigh, N.-York	14	30	44
Smith, Toronto	18	23	41
Peirson, Boston	16	25	41
Richard, Montréal	25	15	40

Détroit augmente son avance; les Rangers en 4e position

Il est à peu près temps que les autres clubs de la ligue Nationale décident de concéder la première place aux Red Wings de Détroit, leur accordant ainsi leur quatrième championnat consécutif. Les Wings, qui mènent le bal depuis le début de la saison, ont porté leur avance à 12 points hier soir en disposant des Maple Leafs de Toronto 3-1.

Cette victoire des Wings a aidé la cause des Canadiens, qui bataillent avec les Leafs pour la deuxième place. Toronto détient toujours une avance de trois points sur le Tricolore, et chaque club a joué le même nombre de parties.

Les Rangers de New-York sont remontés en quatrième place, sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston, en battant les Bruins 6-2 dans l'autre joute au programme hier.

A Toronto, une foule fort déçue de 13,413 personnes a vu l'ailier droit Gordie Howe loger la rondelle dans un filet désert alors qu'il ne restait pas même une minute de jeu, scellant ainsi l'issue de la joute. Les Leafs avaient enlevé le gardien de buts Al Rollins et l'avaient remplacé par un joueur d'avant dans un dernier effort pour égaler le compte.

Howe, le meilleur compteur de la ligue, a compté ainsi son 29e but de la saison.

Les Wings ont dominé le jeu pendant presque toute la joute. Ils ont enregistré le premier but de la partie au début de la première période, Tony Leswick logeant le caoutchouc dans la cage en faisant dévier un lancer de la ligue bleue de Metro Prystai.

Le but le plus sensationnel de la joute a été réussi par la recrue Hugh Bolton, du Toronto, qui abandonnant son poste à la défense, parcourut seul toute la distance de la patinoire, se libéra des avants qui le talonnaient, réussit à se glisser entre les joueurs de défense Red Kelly et Benny Woit, du Détroit, puis déjoua habilement Terry Sawchuck, pour compter l'unique but des Leafs.

Alex Delvecchio, rapide recrue du Détroit, redonna l'avantage à son club dans la deuxième reprise. Posté près des filets du Toronto, il dut frapper la rondelle par trois fois avant de la glisser derrière le tenace Rollins. Vic Stasiuk et John Wilson méritèrent des assists sur ce but.

Les Leafs retirèrent Rollins des filets 1.23 minute avant la fin de la joute, et c'est ce qui permit à Howe de réussir son but. Il s'empara du retour d'un lancer de Glen Skov, qui avait frappé le poteau, et ne rata pas l'occasion qui s'offrait à lui.

A New-York, une foule de 7,644 personnes a vu les Rangers prendre l'avance en comptant six buts au cours de la seconde et de la troisième périodes, après que Dunc Fisher et Milt Schmidt eurent donné l'avantage 2-0 aux Bruins, dans la première période.

Hergesheimer qui a compté deux des trois buts des Rangers dans la deuxième période a porté son total de la saison à 19.

Ed Kullman, Reg Sinclair, Paul Ronty et Frank Eddolls ont aussi compté pour New-York. Eddolls et Ronty ont mérité des assists sur les buts de Hergesheimer et Herb Dickenson a aidé à compter trois des buts du New-York.

Les Bruins, se surveillant de près, ont semblé près de la victoire quand Murry Henderson a passé la rondelle à Fisher après 30 secondes de la première période et quand Schmidt assisté de Gus Kyle et Real Chevrefils a compté un but après 17:10 minutes de jeu.

L'assistance a quelque peu perdu son enthousiasme au moment où la joute a ralenti, mais s'est réveillée brusquement dès que Hergesheimer eut compté son premier but.

Reg Sinclair a reçu une punition majeure en même temps que Hal Laycoe durant la troisième période pour avoir voulu engager un match de lutte sur glace.

TORONTO—Buts: Rollins; défenses: Thomson, Morston; centre: Kennedy; avants: Smith, Sloan. Subs.: Flaman, Bentley, Armstrong, Morrison, Gardner, Watson, Meeker, Timgreen, Lewicki, Bolton.

DETROIT—Buts: Sawchuk; défenses: Woit, Kelly; centre: Skov; avants: Lindsay, Howe. Subs.: Goldham, Reise, Pronovost, Prystai, Pavelich, DelVecchio, Glover, Wilson, Stasiuk, Leswick.

Arbitre: Georges Gravel; juges des lignes: Bill Morrison, Frank Udvari.

Première période

1—Détroit: Leswick, (Prystai) 7.22
2—Toronto: Bolton 13.56
Pun.: Skov (0.26), Gardner (15.11), Pavelich (16.45).

Deuxième période

3—Détroit: DelVecchio (Stasiuk, Wilson) 12.53
Pun.: Bentley (5.54), Reise (9.47), Watson (9.47), Goldham (13.52), Gardner (13.52).

Troisième période

4—Détroit: Howe (Skov, Lindsay) 19.18
Aucune punition.

Première période

1—Boston: Fisher (Henderson) .. .50
2—Boston: Schmidt (Kyle, Chévrefils) 17.10
Pun.: Kyle (9.30)

Deuxième période

3—New-York: Hergesheimer (Eddolls, Dickenson) 6.00
4—New-York: Kullman (Buller, Laprade) 11.29
5—New-York: Hergesheimer (Dickenson, Ronty) 14.10
Pun.: Sinclair (9.16).

Troisième période

6—New-York: SiSinclair (Slowinski) 2.48
7—New-York: Eddolls (Dickenson) 4.47
8—New-York: Ronty 5.48
Pun.: Sinclair (16.22, 5 minutes) et Laycoe (16.22, 5 minutes).

Le jus des légumes en boîte ou des légumes cuits à la maison contient une quantité précieuse de vitamines et de minéraux qu'il ne faut pas gaspiller. Il améliore le goût des sauces, des ragoûts, des soupes, des viandes, tout en les enrichissant.

NOUVEAU COACH. — Douglas (Peahead) Walker, nouveau coach des Alouettes, a signé son contrat hier à son arrivée à Montréal. On le voit ici entouré, de gauche à droite, du président Roy Robertson, du trésorier Charlie Stone et du secrétaire Fred Skelcher. (Photo Dwight-E. Dolan)

Nouveau plan d'échange des prisonniers, présenté par les Rouges à Pan Mun Jom

MUNSAN, Corée, 14, (P.A.) — Les délégués communistes aux pourparlers de trêve ont présenté un nouveau plan d'échange des prisonniers aujourd'hui. Leur projet comprend certaines suggestions des alliés, mais ils exigent toujours le rapatriement obligatoire.

Les Alliés ont répété maintes fois qu'ils ne rendront pas un seul prisonnier aux communistes contre son gré.

Les délégués ennemis ont un autre projet à présenter, au sujet du dernier article de l'armistice. Ils le communiqueront samedi à une réunion plénière des délégations.

Les négociateurs communistes avaient d'abord suggéré trois recommandations en vue d'une conférence politique après la signature de la trêve: l'évacuation de toutes les troupes étrangères de Corée; le rétablissement de la paix en Corée et le règlement des autres problèmes asiatiques liés à la question coréenne.

Les Nations Unies ont accepté en principe les deux premières, mais ont refusé d'aborder des problèmes étrangers à la Corée. Les communistes ont alors offert de présenter une autre formule.

Le col George Hickman a déclaré qu'il n'a pas eu le temps d'étudier les neuf points du plan d'échange des prisonniers, mais il a dit que les vues des communistes concordent souvent avec celles des Alliés.

Les délégués ennemis consentent par exemple a admettre la Croix-Rouge dans les camps de prisonniers après la signature de l'armistice.

Les officiers d'état-major qui négocient la surveillance de la trêve n'ont guère fait de progrès.

PORTANT DE SOMBRES VOILES DE DEUIL, la reine Elisabeth II (à droite) et la princesse Margaret quittent Sandringham en voiture pour prendre le train à destination de Londres. Des milliers de sujets ont assisté à l'arrivée de la dépouille mortelle du roi Georges VI à Londres où elle est exposée.

Contre les réclamations des chauffeurs d'autobus

La Commission de transport de Montréal, par l'entremise de son procureur, Me Gérard Trudel, a présenté hier au conseil d'arbitrage nommé pour étudier les différends entre l'Association canadienne des chauffeurs d'autobus et la Commission de transport de Montréal, plus de trente-cinq exhibits.

Dans ces exhibits on y voit que la seule demande des chauffeurs d'autobus relative aux augmentations de salaire, représenterait une dépense additionnelle de presque un million de dollars, soit $982,991.-00. On y voit aussi qu'alors que le gain hebdomadaire moyen dans la ville de Montréal était de $47.33, les chauffeurs d'autobus de la Commission de transport, pour leur part, ont gagné une moyenne de $64.57 si l'on inclut la valeur des uniformes gratuits.

Un exhibit démontre qu'alors qu'en 1940 un chauffeur d'autobus gagnait $0.60.5, il gagne aujourd'hui $1.26, ce qui représente un indice d'augmentation de 212.6 alors que durant la même période l'indice du coût de la vie est passé à 197.5.

Le plus grand nombre de chauffeurs d'autobus a gagné durant l'année dernière entre $3,000.00 et $3,500.00, onze d'entre eux ont été payés entre $2,000.00 et $2,500.00 et sept chauffeurs ont obtenu plus de $4,500.00 par année.

La demande des chauffeurs pour obtenir un boni de vie chère au taux de 0.40 par semaine par point au lieu de la prime actuelle de 0.25 par semaine par point, représenterait à elle seule une augmentation de plus de $250,000.00.

Un des exhibits indique que 85% des employés en général qui ont été interviewés ont préféré un emploi stable à un autre plus rémunérateur et instable et il a été démontré que l'emploi à la Commission de transport de Montréal est des plus stable.

Victime d'asphyxie

M. Edouard Beauchamp, 59 ans, 4369, rue Messier, a été ranimé par l'escouade de l'Hydro-Québec, hier soir, après avoir été partiellement asphyxié par du gaz d'éclairage s'échappant d'une cave au numéro 1227, rue Parc Lafontaine. Il fut ensuite reconduit à son domicile par une voiture de radio-police.

"Où est grand-père?" ne cesse de demander le petit prince Charles

LONDRES, 14 — (Reuters) — "Où est grand-père?"

Cette question, le petit prince Charles la redemande tous les jours. Invariablement, il reçoit, de sa mère ou de son père, la réponse suivante:

"Il est allé chez le bon Dieu et il est bien heureux."

Le petit Prince demeure intrigué, cependant. Pour lui et sa soeurette la princesse Anne, la routine quotidienne n'a pas changé depuis la mort de Georges VI. Charles se rend bien compte qu'il n'a pas revu son grand-père depuis une semaine.

Tous les matins, Charles et sa soeur jouent comme d'habitude dans leur garderie de Clarence House. Puis, avec leur gouvernante, ils font une promenade dans le parc voisin.

Demain, jour des funérailles, ce sera la même routine. Charles ne se rendra nullement compte que son grand-père est mort et que sa mère est la nouvelle Reine de Grande-Bretagne. Il n'assistera pas aux funérailles.

Lui et la princesse Anne passeront tout probablement la matinée dans la garderie. Ils sont habitués à l'absence de leurs parents, surtout depuis qu'Elisabeth et son mari ont fait un voyage de six semaines au Canada.

Les domestiques de Clarence House s'efforcent d'accomplir leurs fonctions aussi normalement que possible afin que les deux petits ne soient nullement touchés par des signes de deuil et de chagrin.

Toutefois, la mort de Georges VI apportera bien des changements dans leur existence.

La Reine déménagera avant longtemps au Palais de Buckingham, soit quelques mois avant les cérémonies du couronnement. Là, Charles et Anne devront s'accoutumer à l'ambiance de la pouponnière qu'on y aménagera pour eux.

Ce changement de résidence signifiera aussi pour eux que leurs randonnées quotidiennes en automobile deviendront des sorties beaucoup plus officielles qu'actuellement.

Chaque jour, on voit des gens rassemblés devant la grille du Palais de Buckingham, même quand la population sait que la famille royale ne s'y trouve pas.

Charles et Anne verront donc leur existence perdre beaucoup de son caractère intime.

Plus tard, quand Charles deviendra d'âge scolaire, il fréquentera probablement le collège d'Eton, puis l'université d'Oxford, avant d'entrer dans la Marine.

Quant à la princesse Anne, elle fera probablement ses études comme sa mère, sous la surveillance d'une gouvernante, au Palais même.

"Le Canada sous une dictature dont M.C.-D.Howe est le chef"

(M. Henri Courtemanche)

Le député fédéral de Labelle, M. Henri Courtemanche, affirmait dans une causerie qu'il prononçait à une réunion des progressistes-conservateurs au Club Canadien, que le gouvernement d'Ottawa n'avait absolument rien fait pour arrêter la hausse du coût de la vie et pour mettre un frein à l'inflation qui a réduit de moitié, en dix ans, la valeur de notre devise monétaire.

M. Courtemanche dit que la politique fiscale du gouvernement fédéral était typique de son incapacité à comprendre les véritables intérêts du peuple. Il dit que la seule solution qui s'imposait à l'électorat était de voter contre lui aux prochaines élections.

Entrant dans les précisions, M. Courtemanche, dit que le surplus de $720 millions annoncé par le ministre des Finances, qui ne prévoyait qu'un surplus de moins de $100 millions, est un indice de ce manque de visions du gouvernement.

M. Courtemanche dit aussi que la canalisation du St-Laurent, accomplie dans les circonstances présentes, profiterait surtout aux Etats-Unis, qui refusent de partager les frais. Il dit que, de plus, le manque de matériaux essentiels la rend difficile et onéreuse actuellement.

Il s'en prit également à la politique d'immigration du gouvernement "qui ne peut même pas apporter une solution convenable au chômage grandissant".

Il conclut en disant que le Canada "est mené par une dictature dont le ministre de la Production pour la Défense, M. C.-D. Howe est le chef véritable: "Il faut combattre cette dictature pendant qu'il en est temps encore".

Le T. H. St-Laurent fait l'éloge de sir Allen Aylesworth

OTTAWA, 14. (P.C.)—Le premier ministre Saint-Laurent sera représenté aux funérailles de Sir Allen Aylesworth, décédé hier, et qui auront lieu vendredi à Toronto, par M. Leighton McCarthy, ancien ambassadeur du Canada à Washington.

M. McCarthy était un ami personnel de Sir Allen et a siégé au parlement en même temps que lui au début du siècle.

M. St-Laurent ne pourra se rendre à Toronto pour assister aux funérailles à cause du service qui a lieu le même jour pour le roi, et auquel le premier ministre prend une part active.

Le premier ministre a rendu hommage à la mémoire de Sir Allen Aylesworth et a souligné le fait que sa mort brise un des derniers liens avec l'administration de Sir Wilfrid Laurier.

A la "Convention" du parti libéral, en 1919, ce fut Sir Allen Aylesworth qui avait proposé la nomination de M. Mackenzie King comme chef du parti.

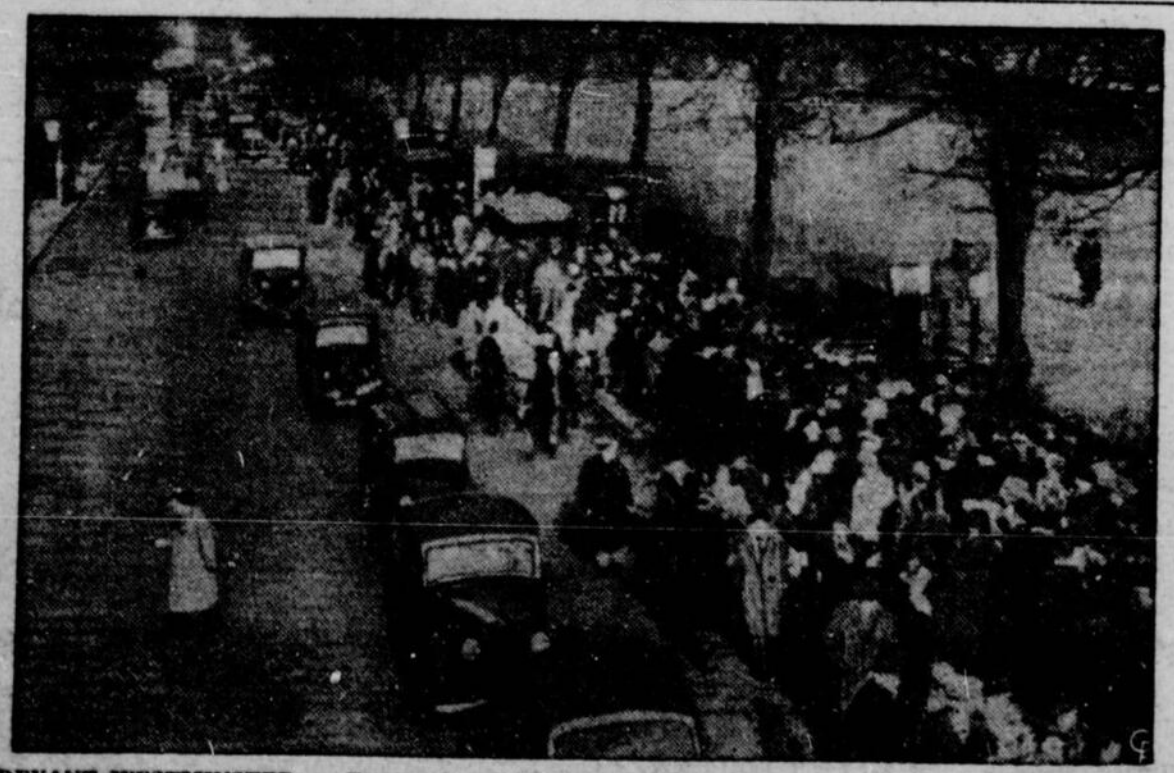

DEVANT WESTMINSTER. — De grandes foules attendent tous les jours, depuis mardi matin, devant le Westminster Hall, à Londres, afin d'avoir l'occasion de défiler devant la dépouille mortelle du roi Georges VI, exposée en chapelle ardente. Les funérailles du monarque défunt auront lieu demain, au Château de Windsor.